e.p.s.m.d. de l'Aisne

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2024



SOMMAIRE

Mot du Directeur4-5
Mot du Président de la CME6

SECTION I : PRESENTATION GENERALE DE L'ETABLISSEMENT7
L'Etablissement public de santé mentale départemental de l'Aisne8
Les chiffres clés8
Les cartes de sectorisation adultes et enfants9-10
Les instances 11-12
Le DIM : indicateurs de l'activité globale 13 à 17
Le PCME : la CME et ses sous commissions 18 à 20

SECTION II : LES ACTIVITES DE SOINS 21
Pôle de psychiatrie de l'adulte Aisne nord..... 22 à 29
Pôle de psychiatrie de l'adulte Aisne sud 30 à 38
Pôle intra et services spécialisés 39 à 49
Pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent Aisne nord..... 50 à 59
Pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent Aisne sud 60 à 63
Unité technique du travail social 64 à 67
Le collectif des psychologues 68 à 74

SECTION III : LES FONCTIONS SUPPORTS 75
Direction Générale, communication 76 à 79
Direction des Affaires financières 80 à 85
Direction des Ressources humaines et santé au travail 86 à 89
Direction des Soins infirmiers, de rééducation et médicotechniques..... 90 à 95
Direction de la Clientèle, de la stratégie et du médico-social..... 96 à 103
Direction de la Qualité et de la gestion des risques 104 à 107
Direction des Ressources matérielles 108 à 112
Culture à l'hôpital 113
L'Aumônerie 114 - 115

SECTION IV : LE SECTEUR MEDICO-SOCIAL 116
La Maison d'accueil spécialisé « La source » 117 à 119

SECTION V : L'ECOLE DE FORMATION DES INFIRMIERS ET DES AIDES-SOIGNANTS 120
Ecole de formation des infirmiers et des aides-soignants
Bertrand Schwarz (IFSI-IFAS) 121 à 125

MOT DU DIRECTEUR

Monsieur Laurent BARRET



En 2024, notre établissement a poursuivi sa politique de transformation entamée en 2019, conscient de ses forces qu'il n'a eu de cesse de renforcer et aussi de ses faiblesses qu'il corrige d'année en année, dans un contexte de déficit de temps médical disponible, symptôme d'une psychiatrie publique qui connaît une crise sans précédent et d'une incertitude politique, marquée par la dissolution de l'Assemblée nationale.

L'une des forces de notre établissement est d'avoir un cap, une cohérence et une visibilité, comme le reconnaissent l'ARS et l'ensemble de nos partenaires.

Au terme de cinq années d'efforts, les résultats sont au rendez-vous, à la fois en matière d'activité, d'offre de soins et d'indicateurs financiers, ce qui nous permet d'envisager avec sérénité notre avenir.

L'activité, sans avoir retrouvé son niveau d'avant la crise sanitaire, reste dynamique et a gagné en efficience.

Nous prenons aujourd'hui en charge une file active supérieure à 13 000 patients, très majoritairement suivie en ambulatoire (à 87%). Notre nombre d'admissions en hospitalisation complète reste constant comparé à celui de 2023, à périmètre capacitaire décroissant. Ce qui signifie, d'une part que notre taux d'occupation a augmenté, passant de 79% à 84,5% en l'espace d'une année et que d'autre part, sur la même période, notre durée moyenne de séjour a chuté de 41 à 39 jours (elle était de 50 en 2020).

Pour nous résumer, nous prenons en charge plus de patients que nous gardons moins longtemps avec moins de lits installés.

La poursuite de l'accueil des patients en soins sans consentement relevant des secteurs du centre hospitalier de Saint-Quentin a contribué, en partie seulement, à cette dynamique d'activité.

Ce constat n'est pas que quantitatif puisque concomitamment nos prises en charge en ambulatoire se renforcent, grâce à nos équipes mobiles, qui se structurent et dont les financements sont désormais pérennes mais aussi aux CMP et hôpitaux de jour, qui restent les premières lignes de notre dispositif.

L'offre de soins a sensiblement évolué en 2024. Elle se transforme en profondeur et avec elle les organisations que nous n'avons eu cesse d'interroger afin de répondre aux besoins de la population.

Nous savions qu'une partie de notre offre d'hospitalisation complète (76 lits répartis sur 5 unités de proximité) ne disposait que d'une couverture médicale sur place partielle, du fait de la pénurie de temps médical disponible.

Ainsi, l'unité de proximité de Villiers-Saint-Denis a cessé son activité en août 2024 et l'ensemble de ses professionnels ont été redéployés sur des dispositifs ambulatoires.

La poursuite de cette démarche de transformation de l'offre de soins s'effectuera de manière proactive, en associant l'ensemble des professionnels concernés, l'objectif étant d'accentuer le virage ambulatoire, réduire le nombre de séjours longs en intra-hospitalier et recentrer l'hospitalisation temps plein sur le site de Prémontré.

Sur Prémontré, des réajustements ont été opérés car l'accueil des patients, dont certains souffrant de troubles psychiques complexes, ne peut s'effectuer dans de bonnes conditions qu'au prix d'une réduction capacitaire.

Ainsi, l'Accueil, les deux unités d'accueil spécialisé et l'unité Tosquelles ont réduit de respectivement 8, 13 et 4 lits leur capacitaire installé, à moyens humains constants.

En outre, nous avons également transféré la psychogériatrie dans des locaux plus adaptés auparavant dédiés à l'unité Tosquelles (elle-même relocalisée dans le bâtiment Le Nid), ce qui libère des espaces disponibles pour une extension du CPAO.

Enfin, nous avons lancé avec l'appui technique d'un cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage une étude visant à définir le programme architectural et le chiffrage de deux projets, l'un de construction d'une structure médico-sociale de 25 lits (« projet FAM ») adossée à l'actuelle maison d'accueil spécialisée, l'autre de transfert des pavillons d'enfants sur un site (à réhabiliter ou à construire).

Les indicateurs financiers sont en nette amélioration puisque l'établissement sera proche de l'équilibre contrairement à l'immense majorité des hôpitaux dont le déficit cumulé est estimé à 3,5 milliards d'euros.

La politique de désendettement produit également ses effets puisqu'en 5 ans, l'établissement a réduit son encours de dettes de 8 millions d'euros.

Ces bons résultats placent notre EPSM dans une position favorable pour restaurer sa capacité d'auto-financement et prétendre à des aides à l'investissement pour financer les projets cités ci-dessus.

Pour conclure, je souhaite comme l'an passé évoquer l'efficacité de notre politique de ressources humaines, avec notamment :

- la poursuite des recrutements avec mise en stage (actée dans les accords locaux signés avec les organisations syndicales) et l'organisation de concours / examens professionnels ;
- la poursuite de l'engagement en faveur des infirmiers exerçant en pratique avancée (16 en exercice ou en formation à fin 2024) ;
- la pérennisation du dispositif de la semaine de 4 jours lancé le 12 juin 2023 dans les services à repos fixe.

Je remercie vivement les nombreux rédacteurs du rapport d'activité, qui ont fait l'effort de s'adapter à la nouvelle trame, plus synthétique qui leur a été proposée. Et au-delà, le dévouement de chacun au profit des populations qui nous accordent leur confiance

MOT DU PRÉSIDENT DE LA C.M.E

Docteur Djoudi NAIT AMARA



L'année 2024 est marquée par l'actualisation du règlement intérieur de la CME au regard de l'évolution règlementaire, de la co-écriture de la charte de gouvernance Directeur/Président de la CME prévue par le Ségur de la santé, le rapport Clarisse, et la loi de 2016 sur la modernisation de notre système de santé. Elle porte sur la collaboration, co-décision, co-responsabilité managériale de l'EPSMDA.

La crise aiguë de l'attractivité en psychiatrie, sans précédent, persiste, aggravée en ce qui nous concerne par les départs en retraite, des difficultés de recrutement, une pyramide des âges défavorable.

Il a été rappelé en CME l'importance de bien renseigner le dossier patient informatisé, qui impacte le budget de l'établissement pour la part versée dans le cadre de l'incitation financière à l'amélioration de la qualité (IFAQ).

Périodiquement, la CPAM de l'Aisne nous propose une action de sensibilisation portant sur le transport sanitaire qu'il faut prescrire avec parcimonie et donner tous les arguments cliniques justifiant le recours à des transports itératifs, notamment dans le secteur infanto-juvénile.

L'EPSMDA vient d'obtenir l'autorisation d'exercer l'activité de psychiatrie pour les mentions suivantes :

- Psychiatrie de l'adulte (psycho-gériatrie et psychiatrie du sujet âgé comprises)
- Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent,
- Soins psychiatriques sans consentement.

Le projet médical d'établissement ambitieux pour la période 2023-2027 se déploie à son rythme, traitant entre autres du dimensionnement des unités, de l'organisation de l'offre d'hospitalisation complète, de la désinstitutionalisation des patients chroniques, de l'amplification de la réhabilitation psycho-sociales sur l'ensemble des secteurs, de l'accentuation du virage ambulatoire, de la gestion des urgences, de la démarche « d'aller vers » avec le développement des équipes mobiles, de la pertinence de la place de l'usager dans le parcours de soins, des liens avec l'ensemble des partenaires du territoire de santé…

L'hôpital continue de s'impliquer dans le déploiement du PTSM du CTS de l'Aisne, notamment dans les fiches actions. Ce PTSM de première génération touche à son terme d'où l'ébauche d'un PTSM de deuxième génération.

L'hôpital bénéficie toujours d'une dérogation à durée indéterminée d'adhésion à un GHT. Il prend en charge, depuis octobre 2023, les hospitalisations sous contrainte, et pas que, des deux secteurs St Quentinois adultes après la fermeture de 60 lits d'hospitalisation complète de psychiatrie adulte suite à la désectorisation par l'ARS. L'EPSMDA a relevé ce défi à moyens constants nonobstant ses difficultés propres.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT

L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE DÉPARTEMENTAL DE L'AISNE

L'EPSMDA est un établissement public de santé mentale dont le siège est situé en Picardie sur le site de l'ancienne Abbaye des Prémontrés.

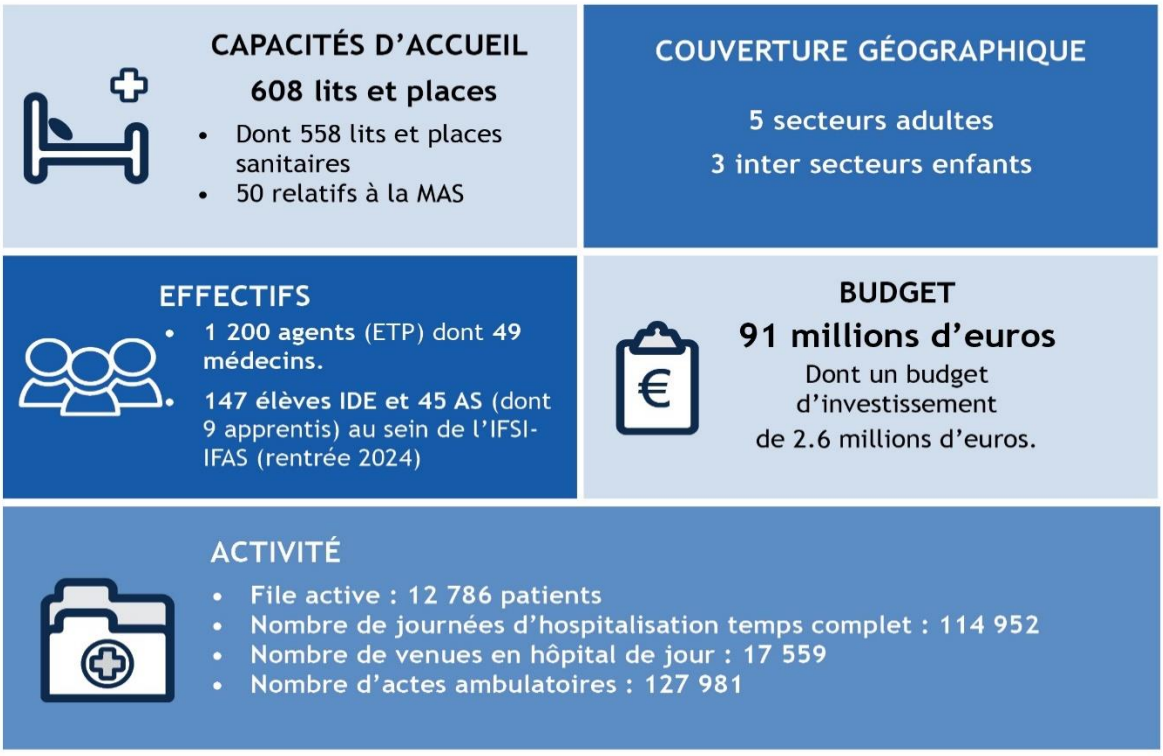
D'une capacité de 608 lits et places (dont 50 lits de médico-social, MAS), il gère 5 des 7 secteurs de psychiatrie adulte et la totalité de la pédo-psychiatrie, et comptant une quarantaine d'implantations sur tout le département : hôpitaux de jour, CMP, unités de proximité adossées à des centres hospitaliers...

Il gère transitoirement depuis octobre 2023, les 2 secteurs de psychiatrie adulte de Saint-Quentin pour les soins sans consentement.

L'EPSMDA continue son engagement dans la mise en œuvre de son projet d'établissement 2023-2027, avec comme ligne directrice l'accélération du virage ambulatoire, dans un contexte :

- de structuration des parcours de soins, en articulation avec les priorités du projet territorial de santé mentale (PTSM),
- de réforme structurelle (autorisations, financement),
- de difficultés de recrutement, notamment médical.

CHIFFRES CLEFS



CARTE SECTORISATION ADULTES



CARTE SECTORISATION ENFANTS



LES INSTANCES

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Présidente : Carole DERUY
Vice-président : Frédéric BORTOLI

Représentants des collectivités territoriales
M. C. LEVEQUE : représentant du Maire de Prémontré
Mme C. DERUY, Mme S. BATONNET, conseil départemental
Mme A. TUJEK, M. V. MORLET, communauté de communes Picardie des Château

Représentants du personnel
Dr A. KARMOUCHE, Dr S. KEZZAR, CME
Mme C. SAUVAGE, CSIRMT
M. E. MULLER, MME S. PARMENTIER, organisations syndicales

Personnalités qualifiées
M. F. BORTOLI, M. M. COUTANT, représentants des usagers
Mme M. DRET, désignée par le préfet
2 personnalités : à désigner par l'ARS

Nombre de séances en 2024 : 4

DIRECTOIRE

Président : Laurent BARRET, Directeur
Vice-président : Dr D. NAIT AMARA, PCME
(composition au 4 novembre 2024)

Membres de droit
M. L. BARRET, Directeur
Dr D. NAIT AMARA, Vice-président du directoire
Mme V. MICHAUX, DSI
Membre nommé sur proposition de la CSIRMT
Mme C. LECAT
Membres nommés sur proposition du PCME
Monsieur le Docteur E. WAGNER.
Madame le Docteur E. MAZOUROVA
Madame le Docteur T. ROJAS
Monsieur le Docteur M. FARAH
Madame le Docteur A. KARMOUCHE

Membres permanents associés :
Chefs de pôle :
Monsieur le Docteur V. JADAAN
Monsieur le Docteur J. BEN SALAH
Directeurs adjoints :
Madame N. ALIANE / Monsieur L LECLERCQ

Nombre de séances en 2024 : 5

COMMISSION MEDICALE D'ETABLISSEMENT

Président : Dr D. NAIT AMARA
Vice-président : Dr J. BEN SALAH

(composition au 8 octobre 2024)

Collège 1 : chefs de pôle
Dr J. BEN SALAH
Dr T. Rojas
Dr V. JADAAN
Dr A. KARMOUCHE
Dr E. WAGNER

Collège 2 : responsables de service

Titulaires	Suppléants
Dr L-P GOULET	Dr S. KEZZAR
Dr D. NAIT AMARA	Dr M. ASFER
Dr S. GRENET	
Dr M. QURBAN	

Collège 3 : praticiens hospitaliers

Titulaires	Suppléant
Dr E. ARESKI	Dr S. HAMMAD
D. B. LOLO	
Dr M. MIRON	
Dr A. TERRAS	
Dr S. SPADA	

Collège 4 : personnels temporaires ou non titulaires

Titulaires	Suppléants
Dr F. AYABAKAN	Dr K. KHAMES
Dr A. BAL-FONTAINE	Dr D. ZIACAS
Dr S. WEILAND	Dr Z. UBA

Collège 5 : représentant des internes
/

Assistent avec voix consultative :
M. L. BARRET, président du directoire
Mme V. MICHAUX, présidente de la CSIRMT
M. le Dr CORDONNIER, praticien responsable de l'information médicale
M. A. LEROUX, représentant du CSE

Nombre de séances en 2024 : 5

COMMISSION DES USAGERS (CDU)

Présidente : Michèle CHEVALIER
Vice-président : Laurent BARRET

Directeur, Laurent BARRET

Médiateurs médecins :
Dr V. JADAAN, titulaire
Dr M. MIRON, suppléante

Médiateur non médecin :
Catherine SAUVAGE, titulaire
Mickael SEIGNEUR, Suppléant
Aurélie DUPONT-FREULET, suppléante

Représentants des usagers :
Frédéric BORTOLI, titulaire
Michèle CHEVALIER, suppléante

Président de la commission médicale d'établissement ou son représentant :
Dr D. NAIT AMARA

Représentants du conseil de surveillance
Christian LEVEQUE, titulaire
Annie TUJEK, suppléante

Représentants de la commission de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques
Postes vacants

Représentant du comité social d'établissement
Malika PIERRET GAUDET

Direction de la qualité et gestion des risques
Alexandre PASQUET

Nombre de séances en 2024 : 4

COMITE SOCIAL D'ETABLISSEMENT (CSE)

Secrétaire : Monsieur MICHEL Sylvain

Secrétaire adjoint : Monsieur STASIEWSKI Laurent

Président : Laurent BARRET, directeur

Syndicats	Titulaires	Suppléants
UNSA	M. MICHEL Sylvain M. VAN HAVERMAET Rodolphe Mme CARLU Lidwine M. LEROUX Alain Mme PARMENTIER Stéphanie M.STASIEWSKI Laurent Mme LEROUX Florence Mme MARCELLIN Valérie	M. DUPAYS Régis Mme BOUZAIDA Léa Mme PIERRET-GAUDET Malika Mme DEFAVERI Katia Mme MAREAU Magalie Mme MULLER Isabelle
CGT	M. FENIOUX Olivier Mme LAMBERT-MALAIZE Isabelle M. SERATO Cédric Mme MARQUES Virginie	Mme WYSOCKI Véronique Mme BERGERON Nathalie Madame AGUILERA Marie-Josée M. NAUMOWICZ Thierry

Représentants des personnels médicaux avec voix consultatives
M. le Dr M. FARAH

Membres consultatifs
Le directeur de la clientèle, de la stratégie et du médico-social
Le directeur des ressources humaines
Le directeur des ressources matérielles
Le directeur des soins
Les représentants de l'administration en charge des dossiers concernés.

Nombre de séances en 2024 : 5 + 1 procès-verbal de carence

COMMISSION DES SOINS INFIRMIERS, DE REEDUCATION ET MEDICO-TECHNIQUES (CSIRMT) au 30/11/2024

Collège des cadres de santé :

Titulaires	Suppléants
NAVARRE Frédéric BEGUE Mickael SAUVAGE Catherine SOLAGNA Nicolas DUVERGER Corinne GONINET Christophe CAMBRE Aurélie CHARLIER Thomas JOLY Emmanuel SEIGNEUR Mickaël	CERVINSKI Céline MARCINIAK Hervé KLEK Sabrina KOCK Axel LELUC Florence LAMENDIN Audrey GAMBIER Maïté

Collège des personnels infirmiers, de rééducation et médico-techniques

Titulaires	Suppléants
MEGHERBI Karim LEROUX Alain BERTEAUX Nathalie MERCIER Aurélia DELPIERRE Isabelle BANY Aurore GODARD Nicolas TROCHET Valérie LEROY Sylviane REJOUAN Loïc DOS SANTOS Pierre	GORILLIOT Marie LE ROCH Amélie PYTEL Emmanuel BAREZ Sarah VAN HAVERMAET Rodolphe TOUBOULIC Ambroise HABBANI Florence

Collège des aides-soignants

Titulaires	Suppléants
LEROUX Florence MERCIER Valérie THIEFFINE Armandine	VAN HAVERMAET Elvire DEMOTTIE Katia DUMENIL PICART Hélène

Assistent avec voix consultative :
T. ROJAS, représentant de la CME
F. CANDINI, Directrice de l'IFSI/IFAS
C. CATRY, représentante des étudiants 3ème année IFSI
C. RICHARD, représentante des étudiants aides-soignants, IFAS

Nombre de séances en 2024 : 1

LE DIM ET LES INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ GLOBALE

Docteur Aurélien CORDONNIER - Médecin DIM
M. Thomas GENTIL - Mme Louise AUDEBERT : Techniciens d'Information Médicale (TIM).
Mme Cyrielle ESTEVE : IDE référente Dossier Patient Informatisé.
Mme Corinne SEIDLER : Référente archives médicales.

Le travail du DIM s'inscrit dans un cadre réglementaire et s'appuie sur des textes législatifs qui régissent le recueil de l'activité médicale en psychiatrie (RIM P). Il s'agit des articles R 6113-1 à R6113-11 du code de santé publique ainsi que de l'arrêté du 29/06/2006 révisé le 20/12/2010 relatif au recueil des données en psychiatrie.

LES MISSIONS DU DIM

1. **Le recueil et la transmission d'information médicale en psychiatrie (Le RIM P)**
 Chaque mois, le DIM collecte les informations d'activité, contrôle l'exhaustivité des données et corrige manuellement quelques carences.
 - Extraction et contrôle des différents fichiers à fournir.
 - Transmission à l'ATIH via la plate-forme e-PMSI, qui en retour nous adresse des tableaux d'activité et les différentes anomalies retrouvées dans notre activité, qui seront analysées.
 - Validation cette activité qui sera analysée et validée par l'ARS.

2. **Statistiques et Enquêtes**
 - Réalisation de tableaux de bord mensuels d'activité par pôles, consultables sur Intranet via l'accès « Gestion et formation », «Département d'information médicale », puis « Activité de l'établissement ».
 - Rédaction d'un rapport annuel intitulé **« Activité de l'établissement »** également mis en ligne sur Intranet.
 - Réponses aux demandes de statistiques ponctuelles ou ciblées, des différents acteurs de l'établissement.
 - Participation à la **S**tatistique **A**nnuelle d'**E**tablissement (SAE).
 - Participation au recueil QUALHAS.

3. **Le dossier patient**
 Le dossier patient unique répond à des critères réglementés, il est le garant de la continuité des soins.
 - <u>Le dossier patient informatisé</u>
 - Paramétrage fonctionnel du dossier patient informatisé.
 - Accompagnement des équipes et des utilisateurs sur le terrain.
 - Relations avec l'éditeur du logiciel.
 - Suivi des évolutions et des problématiques.
 - Contrôle mensuel de l'exhaustivité des données dans le DPI (Diagnostics manquants, dépendances AVQ non renseignées, numéros de sécurité sociale non renseignés, dossiers sans traçabilité, mesures d'isolement non clôturés).
 - Codage des diagnostics manquants.
 - Participation aux différents audits dossier patient.

 - <u>L'identitovigilance</u>
 - Le DIM est garant des bonnes pratiques en terme d'identitovigilance dans l'établissement.
 - Participation aux Cellules d'Identitovigilance.
 - Réalisation des fusions de doublon de dossiers.
 - Mise en place et suivi des procédures.
 - Contrôle mensuel des accès aux dossiers médicaux.
 - Transmission des indicateurs INS

 - <u>L'archivage</u>
 - Rapatriement annuel des dossiers papier résiduels et radiologies de plus de 5 ans.
 - Contrôle, tri et archivage de chaque dossier.
 - Echantillonnage et mise en destruction des dossiers de plus de 20 ans.
 - Mise en place et suivi des procédures d'archivage.
 - Gestion des demandes de sorties de dossier et transmission aux services.
 - Relations avec les archives départementales.

PROJETS REALISÉS EN 2024

1. Le recueil d'activité

- Poursuite de la sensibilisation de tous les acteurs à la saisie de l'activité : visite des CMP adulte de Château Thierry et Chauny, du CMP enfant de Saint-Quentin, du CATTP de Laon, intervention aux collèges des psychologues et des secrétaires médicales.
- Création d'un guide synthétique de codage de l'activité ambulatoire transmis à l'ensemble des unités afin d'homogénéiser les pratiques.
- Codage des diagnostics associés et des motifs de recours au soins des patients en séjour long, dans le but d'objectiver les raisons de la durée des séjours.
- Relance ciblée des agents ayant pris en charge les patients pour lesquels les éléments figurant dans le dossier.
- Travail sur le codage des pathologies associées des séjours longs afin d'obtenir la dotation qualité correspondante.

Tableau [1.D.2.DIAGPS] - Date du traitement: 21/01/2025
Liste des diagnostics de pathologie somatique
Présentation d'au moins 80% du cumul des journées et des actes
EPSMD DE L AISNE (Finess=020000295)
2024 M12 : année entière

Diagnostic	Nb journées (HC+HP)	% journées en diag principal	Nb actes	% actes en diag principal	Nb patients	Nb patients à temps complet ou partiel	Nb patients en ambu
E03 HYPOTHYROIDIES, NCA	2 628,0	0,00	145	0,00	20	12	12
E07 AFF. DE LA THYROIDE, NCA	1 166,0	0,00	29	0,00	8	5	5
E10 DIABETE TYPE 1	980,0	0,00	303	0,00	20	11	16
E11 DIABETE TYPE 2	5 773,5	0,00	695	0,00	79	59	60
E43 MALNUTRITION PROTEINO-ENERGETIQUE GRAVE, SAI	2 751,0	0,00	436	0,00	52	46	20
E44 MALNUTRITION PROTEINO-ENERGETIQUE LEGERE OU MODEREE	3 522,0	0,00	354	0,00	49	44	23
E55 CARENCE EN VIT. D	9 734,0	0,00	79	0,00	36	35	7
E66 OBÉSITÉ ET SURPOIDS	12 393,5	0,00	1 521	0,07	138	96	99
E78 ANOM. DU METAB. DES LIPOPROTEINES ET AUTRES LIPIDEMIES	7 682,0	0,00	529	0,00	65	55	37
E87 DESEQUILIBRES HYDRO-ELECTROLYTIQUES ET ACIDO-BASIQUES, NCA	2 007,0	0,00	4	0,00	10	9	2
G40 EPILEP.	11 662,5	0,00	547	2,93	91	56	57
G47 TBL. DU SOMMEIL	2 414,5	2,77	611	3,76	60	25	52
H54 DEFIC. VISUELLE INCL. CECITE	1 078,0	0,00	19	0,00	4	3	2
H90 SURDITE DE TRANSM. ET NEUROSENSORIELLE	1 570,0	0,00	93	0,00	10	6	6
I10 HYPERTENSION ESSENTIELLE	7 485,0	0,00	382	0,00	83	67	50
I69 SEQ. DE MAL. CEREBROVASC.	1 154,0	0,00	103	0,00	11	7	7
I87 ATTEINTES VEINEUSES, NCA	1 899,0	0,00	5	0,00	7	7	2
J44 MAL. PULM. OBSTRU. CHRON., NCA	3 234,0	0,00	92	0,00	21	16	10
J45 ASTHME	1 575,5	0,00	47	0,00	11	8	6
K21 REFLUX GASTRO-OESOPHAGIEN	2 668,0	0,00	20	0,00	14	13	4
K46 HERNIE ABDO. SAI	1 129,0	0,00	77	0,00	4	4	1
K59 TBL. FCT. DE L'INTESTIN, NCA	22 627,0	0,00	557	0,00	112	106	33
M19 ARTHROSES, NCA	1 800,0	0,00	41	0,00	9	6	4
M41 SCOLIOSE	1 479,0	0,00	93	0,00	6	5	3
M48 SPONDYLOPATHIES, NCA	1 885,0	0,00	125	0,00	10	10	4
Z71 SUJETS EN CONTACT AVEC SERV. DE SANTE POUR CONSEILS, AVIS MED., NCA	33 918,0	0,00	4 079	4,24	448	330	282
Z73 DIFF. LIEES A L'ORIENTATION DE SON MODE DE VIE	336,0	10,71	943	68,29	112	22	105
Z74 DIFF. LIEES A UNE DEPENDANCE ENVERS LA PERSONNE QUI DONNE LES SOINS	19 948,0	0,00	1 358	0,00	68	63	56
Z75 DIFF. LIEES AUX INSTALL. MED. ET AUTRES SOINS DE SANTE	10 981,5	0,00	598	0,67	70	40	42
Tous diagnostics	71 181,0	.	12 064	.	1 350	.	.

2. Le dossier patient

- Nécessité pour l'établissement de se doter d'un nouveau dossier patient informatisé du fait de la fin de la maintenance de Cariatides au 31/12/2026.
- Création d'un groupe de travail pluri-professionnel (environ 60 agents), en lien avec le bureau dossier patient, afin de recenser les besoins de leur profil métier et d'assister aux présentations de 4 dossiers patients informatisés.
- Evaluation de chaque logiciel et choix collégial du logiciel Axigate.
- Rédaction d'un cahier des charges afin que l'éditeur s'engage à répondre à nos besoins.
- Visite du Nouvel Hôpital de Navarre à Evreux, doté d'Axigate depuis 12 ans, afin d'évaluer le logiciel dans des conditions réelles d'utilisation.
- Rencontre des différents profils métier, afin de recenser leurs besoins et leurs axes d'amélioration sur le futur logiciel.

3. L'archivage

- Poursuite du contrôle des dossiers de patients décédés, en salle 1 et 2.
- Rapatriement, tri et archivage de 710 dossiers d'hospitalisation 2019.
- Rapatriement, tri et archivage de 7892 dossiers de CMP.
- Archivage des dossiers de l'HDJE de Crouy antérieurs à 2019 (126) et de l'UP de Villiers Saint Denis (266).

4. L'accompagnement à la recherche

- Accompagnement méthodologique des étudiants IPA à la rédaction de leur mémoire de fin d'étude.
- Transmission d'indicateurs nécessaires à leurs travaux.
- Analyse du recueil de données réalisé par les étudiants.

PROJETS À VENIR EN 2025

1. **Le recueil d'activité**

 - Poursuite de la sensibilisation de tous les acteurs à la saisie de l'activité.
 - Réflexion sur l'amélioration de la qualité du codage.
 - Amélioration du codage des diagnostics associés en lien avec les différents professionnels concernés.
 - Poursuite de la relance ciblée auprès des agents concernés des dossiers ne disposant pas d'informations suffisantes pour coder le diagnostic principal.

2. **Le dossier patient**

 - Mise en place et participation aux diverses formations et ateliers relatifs au paramétrage du logiciel Axigate.
 - Paramétrage du logiciel et présentation aux différents profils pour validation.
 - Tests fonctionnels des divers modules du logiciel.
 - Création de guides et tutoriels d'utilisation du logiciel.
 - Formation de l'ensemble des utilisateurs.

3. **L'identitovigilance**

 - Poursuite de la collaboration en vue de l'optimisation de la qualification des INS des patients.
 - Intégration de l'identitovigilance dans le paramétrage du futur dossier patient informatisé.
 - Evaluation dans le cadre du programme HOP'EN 2.

4. **L'archivage**

 - Contrôle des dossier médicaux et dossiers de CMP 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004.
 - Destruction des dossiers médicaux patients décédés 2014.
 - Tri du versement de l'UP CHAUNY.
 - Poursuite du rapatriement des dossiers de CMP : CMP enfant secteur Saint-Quentin.

5. **Appui stratégique**

 - Etude de la file active des patients vus dans le cadre de la psychiatrie de liaison.
 - Impact des redéploiements en équipes mobiles.
 - Poursuite de l'amélioration du codage des séjours longs.

6. **L'accompagnement à la recherche**

 - Poursuite de l'appui méthodologique des étudiants IPA.
 - Formalisation d'une unité de recherche clinique au sein de l'établissement.
 - Mise en place de cette unité en lien avec les IPA de l'établissement.

ACTIVTÉ PAR PÔLE 2025

		Psychiatrie de l'adulte			Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent		Total
		Nord	Sud	Intra	Nord	Sud	
File active	Hospitalisée	883	605	1114	279	40	2050
	Ambulatoire	4485	2554	2005	2140	1899	12537
	Totale	4717	2802	2927	2226	1905	13036
Activité temps plein	Nombre de journées	26663	22636	30897	2565		82761
	Taux d'occupation	83,96%	88,68%	83,81%	34,15%		81,41%
	Durée moyenne de séjour	24	31	23	11		33
Accueil familial thérapeutique	Nombre de journées	17808	8206		178		26192
	Taux d'occupation	93,83%	93,68%		16,26%		90,83%
	Durée moyenne de séjour	251	274		1		106
Hospitalisation temps partiel	Nombre de venues	3173		2966	7649	2771	16559
	Taux d'occupation	59,76%		47,46%	34,77%	36,95%	40,33%
Activité ambulatoire	Nombre d'actes	41703	31176	12583	23136	15422	124020
	Nombre moyen d'actes par patient	9	12	6	11	8	10

LE PCME : LA CME ET SES SOUS COMMISSIONS

MISSIONS DE LA CME :

Avis rendus et informations diffusées :

Présidence de CME :

- Charte de gouvernance Directeur /Président de CME, CME du 18 juin
- Actualisation du règlement intérieur de la CME, CME du 18 juin, 15 octobre
- Election d'un suppléant au Conseil Pédagogique de l'IFSI, CME du 18 juin
- Rapport d'activité du CLUD-SP, CME du 18 juin
- Rappel concernant l'IFAQ, CME du 18 juin
- Sensibilisation à la prescription de transports par la CPAM de l'Aisne, CME du 17 décembre.

Direction Générale, de la Clientèle, de la Stratégie et du Médico-social :

- Bilan et perspectives des prises en charge des patients en soins sans consentement relevant du secteur de psychiatrie adulte du CH de Saint-Quentin, CME/CSE du 06 février, CME du 19 mars
- Rapport annuel de la CDU 2023, CME du 19 mars
- Rapport annuel isolements et contentions 2023, CME du 19 mars
- Retour sur les appels à projet financés, CME du 19 mars, 18 juin, 15 octobre
- Etat d'avancement du projet médical, CME du 19 mars, 18 juin, 15 octobre
- Retour sur la visite du DGARS du 8 février, CME du 19 mars
- Nouvelles dispositions du conseil de surveillance – Loi n°2023-1268 du 27 décembre 2023 visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels, CME du 19 mars
- Appel à projet démocratie en santé, CME du 18 juin
- Rapport d'activité de l'établissement – année 2023, CME du 15 octobre.

Affaires Médicales :

- Informatisation du temps médical, CME du 18 juin, 17 décembre.

Direction des Ressources Humaines :

- Plan d'action relatif à l'égalité professionnelle 2024-2027, CME du 19 mars.
- Plan de formation 2025, CME du 15 octobre.
- Dématérialisation des bulletins de salaire, CME du 15 octobre.

Direction des Services Financiers :

- Rapport infra-annuel n°2 – exercice 2023, CME du 19 mars.
- Compte financier–exercice 2023, CME du 18 juin.
- Rapport intra-annuel n°1–exercice 2024, CME du 15 octobre.
- EPRD – PGFP, exercice 2025, CME du 17 décembre.
- Plan pluriannuel d'investissement, CME du 17 décembre.
- Investissement au quotidien, CME du 17 décembre.

Direction de la Qualité et de la Gestion des Risques :

- Bilan des FEI 2023, CME du 19 mars.
- Présentation du programme Quality Rights, CME du 18 juin.
- Présentation des groupes de travail : anamnèse, parcours patient, sortie à l'insu du service, CME du 18 juin.
- Etat d'avancement des différents travaux et projets portés par la DQGR, CME du 17 décembre.

Direction des Ressources Matérielles :

- Schéma directeur immobilier : point d'étape, CME du 18 juin.

Questions diverses :

- Problématique des gardes, CME du 19 mars, 17 décembre
- Comité d'éthique, CME du 19 mars,
- Effectif médical, CME du 19 mars
- Elaboration des tableaux de garde, CME du 18 juin
- Le nouveau dossier patient informatisé (DPI), CME du 15 octobre.

ORGANISATION DE LA DÉMARCHE QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

Responsables désignés en concertation avec le représentant légal de l'établissement :

- **Coordinateur/gestionnaire des risques associés aux soins :**
 Docteur AYABAKAN Endenel François, Praticien Hospitalier

- **Responsable du système de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse :**
 Monsieur PASQUET Alexandre, Ingénieur Qualité Gestion des Risques

- **Référent antibiothérapie :**
 Docteur GOULET Louis-Paul, Médecin responsable de l'unité somatique

LES SOUS-COMMISSIONS DE LA CME

CLAN Comité de Liaison Alimentation / Nutrition	Président Vice-Président	Dr BAL-FONTAINE Aurore Dr GOULET Louis-Paul
CLIN Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales	Président Vice-Président	Dr GOULET Louis-Paul
CLUD Comité de Lutte contre la Douleur	Président Vice-Président	Dr AREZKI Eliza Dr BURDE Frédéric
EPP Evaluation des Pratiques Professionnelles	Président Vice-Président	Dr BENSALAH Jamel Dr AYABAYAN François
COMEDIMS Commission des Médicaments et Dispositifs Médicaux Stériles	Président Vice-Président	Dr NAIT AMARA Djoudi Dr FARAH Mohamed
COPS Commission d'Organisation de la Permanence des Soins	Président Vice-Président	Dr FARAH Mohamed Dr BENSALAH Jamel

PROJETS RÉALISÉS EN 2024 :

Réunions et commissions :

- ✓ Commissions médicales d'établissement (CME) 5
- ✓ Comité de Lutte contre la douleur (CLUD)..... 2
- ✓ Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN) 2
- ✓ Comité de Liaison Alimentation/Nutrition (CLAN)..... 1
- ✓ Commission d'organisation de la permanence des soins (COPS) 2
- ✓ Collèges médicaux 4
- ✓ Réunions et groupes de travail *(hors Copil et instances)* 88

TOTAL commissions et réunions104

LES ACTIVITÉS DE SOINS

PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ADULTE AISNE NORD

Chef de pôle : Docteur Eric WAGNER
Cadre supérieur de santé : Monsieur Nicolas SOLAGNA







STRUCTURES DU PÔLE

Secteur de Hirson

- 1 CMP (1 CATTP)
- 1 Unité de proximité de 15 lits

Secteur de Laon

. 1 Unité de proximité de 12 lits
. 1 CMP
. 1 CATTP
. 2 appartements de transition

Secteur de Chauny

- 1 Unité de proximité de 15 lits
- 1 CMP (1 CATTP)
- 1 hôpital de jour

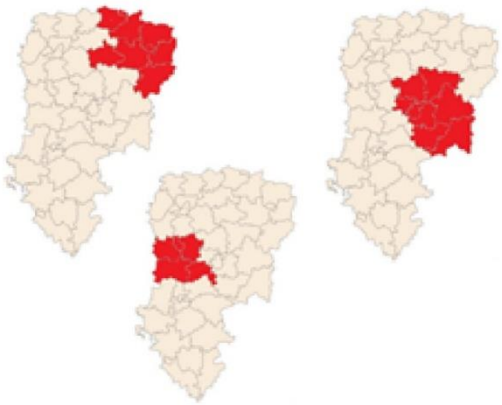
Unités en intra :

La Verrerie : admission et court séjour (21 lits)

L'Accueil : séjours longs et prise en charge des patients chroniques (20 lits)

54 places d'accueil familial thérapeutique (AFT)

TERRITOIRE



EN QUELQUES CHIFFRES

- Effectif médical : 9.3 ETP
- Effectif non médical : 241 ETP

- File active : 4717

POLE DE PSYCHIATRIE DE L'ADULTE AISNE NORD

PROJETS REALISES EN 2024

Le pôle adulte Aisne nord compte actuellement trois secteurs de psychiatrie adultes répartis entre les villes de Laon, Préfecture du département, Chauny et Hirson, lieu le plus éloigné du site de Prémontré.

Centres Médico-Psychologiques

Le CMP de Laon est pour le pôle adulte Nord mais aussi pour l'ensemble des secteurs au niveau de l'Aisne, le CMP le plus actif.
Il est observé comme dans les autres CMP, une augmentation continue de la demande. La réponse la plus courte possible aux patients est constamment recherchée.
Il convient de préciser que sur les trois secteurs du pôle adulte Aisne Nord, il n'y a aucun psychiatre privé, et seulement quelques psychologues installés en libéral.

Les actions avec le CCAS se poursuivent :

- Un agent du CCAS participe aux réunions au CMP afin que lui et ses collègues aient connaissance des patients qui pourraient relever de leurs interventions.
- Parallèlement, l'équipe essaie de participer aux réunions du CCAS, afin de pouvoir faire un premier repérage des personnes susceptibles de pouvoir bénéficier de soins.
- Puis, un infirmier du CMP accompagné par un agent du CCAS se rendent au domicile des personnes identifiées.

L'activité ce dispositif ne cesse de se développer, amenant une proportion toujours plus grande de patients qui jusqu'alors ne sollicitait pas de soins psychiatriques pourtant nécessaires.

Une autre action au sein du CMP est la centralisation de toutes les demandes de suivi d'obligation de soins qui nous sont adressées par la justice.
Ainsi une psychologue dédiée est en mesure de pouvoir proposer, ou non, un suivi à ces publics.
Si le patient souhaite une aide au sein du CMP et que son état justifie un suivi, il est ensuite redirigé vers les intervenants des CMP de Laon, Chauny et Hirson.
Le SPIP salue le travail effectué auprès de ces publics par le CMP.

L'arrivée d'une deuxième infirmière exerçant en pratique avancée au CMP de Laon améliore l'accueil des patients et apporte une réponse plus rapide aux difficultés liées à la prise en charge et surtout au traitement.

Les IPA assurent également une permanence quotidienne de 13 à 14 heures, avec faculté de prescrire, ce qui vient appuyer la permanence infirmière aux heures d'ouverture du CMP.

Il convient de rappeler qu'au CMP de Laon, il n'y a qu'un seul médecin psychiatre à temps plein (le Chef de pôle). Trois autres médecins font partie de l'équipe du CMP, à hauteur d'1 équivalent temps plein au total.

L'ensemble des infirmiers reçoit des patients en prise en charge individuelle. Chaque nouveau patient est accueilli en première intention par un infirmier qui devient dès lors son référent clinique.
La mise en place de ce fonctionnement permet de répondre à la demande croissante de la patientèle. Il est par ailleurs gratifiant pour les professionnels concernés.

Citons enfin la présence de deux assistantes sociales au sein du CMP, une s'occupant de la ville de Laon, l'autre des communes avoisinantes.
Elles ont en charge également les patients relevant des accueils familiaux thérapeutiques, de l'hôpital de jour (devenu un CATTP) et de l'unité de proximité de Laon.
Les difficultés sociales font partie intégrante de la prise en charge des patients se présentant en psychiatrie. Elles sont donc un élément primordial dans les prises en charge au sein du CMP.

Le CMP du secteur de Chauny-Tergnier, recentré sur la ville de Chauny, a eu des effets très bénéfiques tant pour les patients que pour les équipes.
La mise en place de nouveaux locaux au sein du CMP a permis parallèlement le développement du CATTP.
L'arrivée d'1 IPA et de 3 nouveaux psychologues ainsi que la mise en place des référents cliniques ont apporté un nouvel élan auprès des équipes du CMP.
Notons l'investissement d'un infirmier expérimenté qui a accepté la mission de se voir confier les réunions institutionnelles et de réflexion, pour l'ensemble du personnel de cette structure.
Enfin, la présence de deux assistantes sociales au sein des secteurs de Chauny-Tergnier apporte une plus-value aux prises en charge.

Le secteur d'Hirson qui est le plus excentré du département, a moins de structures que les autres secteurs du pôle.

Il compte 1 CMP, 1 CATTP, des accueils familiaux thérapeutiques et 1 unité de proximité de 15 lits.
2 équivalents temps plein de médecins sont présents pour faire fonctionner ces structures.

La grande expérience de tous les professionnels qui travaillent sur ce secteur a permis de préserver la qualité des soins pour les patients.

Le secteur d'Hirson réfléchit à une accentuation du virage ambulatoire. Ainsi, il pourrait être proposé davantage de temps passé aux urgences de l'hôpital général, des équipes mobiles aptes à se déplacer au sein des domiciles des patients ou encore une augmentation du temps de CATTP.

Comme dans les secteurs de Laon et Chauny, la détermination de l'ensemble des soignants à proposer des soins de meilleure qualité pour la patientèle est un gage de pérennité pour la santé de la population.

Les équipes du CMP continuent de proposer des consultations avec cynothérapie. Un psychologue reçoit les patients avec son chien et les résultats sont probants, ouvrant la porte au développement de ce type de pratique alternative dans les autres CMP mais également au sein des autres structures du pôle qui souhaitent mettre en place cette démarche depuis plus de deux ans.

Hôpitaux de jour et appartements de transition

Sur les trois secteurs que compte le pôle adulte Aisne nord de l'Aisne, seul le secteur de Chauny-Tergnier possède un hôpital de jour.

Celui du secteur de Laon a, en effet, été transformé en CATTP. Ce changement accompagné par le déménagement dans l'ancien hôpital de jour enfant, a été bénéfique pour les patients mais aussi pour les soignants.
Le nombre de patients a doublé, les activités se sont diversifiées, les soignants ont retrouvé une grande dynamique et proposent de nouveaux outils de soins.
Les avis des patients sont extrêmement positifs.

Le CATTP est associé aux appartements de transition qui sont situés en ville basse de Laon. Il s'agit de 2 appartements, chacun d'une capacité de deux lits, offrant tout le confort moderne, des espaces de vie assez généreux, dans un habitat collectif mais de bonne qualité, et proches de toutes les commodités que peut offrir une ville moyenne.

Tous les patients qui y sont accueillis sont également, tout du moins dans un premier temps, pris en charge au CATTP.

Sur le secteur de Chauny-Tergnier, il n'y a pas eu de modifications notables des activités proposées aux patients.
La future transformation en CATTP devrait apporter aussi une nouvelle dynamique.

Ces structures alternatives, hôpital de jour ou CATTP, offrent une prise en charge différenciée pour les patients entre l'hospitalisation temps plein et la consultation en CMP.
Cet intermédiaire, extrêmement apprécié par les patients, est évidemment à pérenniser.

Unités de proximité

Le pôle adulte Aisne nord comprend 3 unités de proximité situées au cœur des trois secteurs qui le composent. Celles-ci sont plébiscitées par les patients qui préfèrent de loin y être accueillis plutôt qu'à Prémontré.

L'unité de proximité de Laon
Cette unité de 12 lits d'hospitalisation temps plein, dédiée aux hospitalisations libres, est sous dimensionnée par rapport aux deux autres unités du pôle. Elle comprend 12 lits au lieu de 15 pour les unités situées à Hirson et Chauny.

Ceci n'est pas dû à un choix délibéré des équipes soignantes, mais à la réalité architecturale du lieu qui a été choisi.
Le mode d'admission à l'intérieur de cette structure se fait de deux façons : soit par entrée directe à partir de consultation au sein du CMP, soit à la suite d'une orientation depuis le site de Prémontré.
Depuis Prémontré, les admissions se font soit à partir du CPAO, soit à partir des unités temps plein, Verrerie et Accueil.
Il est regrettable que les admissions ne puissent se faire également directement depuis les urgences du

centre hospitalier de Laon, qui est notre partenaire naturel dans l'esprit de la population.
Les professionnels de l'unité de proximité se déplacent aux urgences sur demande des urgentistes.
Sont admis dans les unités de proximité les patients en soins libres dont l'état de santé n'implique pas de violence auto ou hétéro agressive. Il n'existe pas de permanence de médecins psychiatres 24 heures/24 dans ce type d'unité.
La télémédecine permet de pallier le manque de temps médical.

L'atmosphère sereine et calme qui règne dans les unités de proximité, est due à la qualité des soignants qui y travaillent, aux types de pathologies des patients qui y sont admis et aussi au faible nombre de lits.

L'Unité de Proximité de Chauny :
Il convient comme chaque année de rappeler à quel point les locaux de l'unité de proximité de Chauny, comprenant 15 lits d'hospitalisation, sont vétustes.

Cette unité, sise à l'intérieur de l'hôpital général, ne pourrait disposer d'autres locaux, celui-ci manquant cruellement de place.
La construction d'une structure neuve serait naturellement très onéreuse.

L'Unité de Proximité d'Hirson :
L'unité de proximité d'Hirson, est implantée comme celle de Chauny à l'intérieur de l'hôpital général.
Les locaux y sont en revanche de très bonne qualité, si ce n'est l'absence de jardin, car l'unité est située à l'étage. Comme à Laon ou à Chauny, ce sont les infirmiers de l'unité de proximité qui se rendent aux urgences quand nos collègues somaticiens sollicitent notre avis pour un patient qu'ils accueillent.
Il convient de signaler la distance et le temps de trajet entre Hirson et Prémontré.
Il s'agit de la structure offrant le plus grand service à la population nécessitant une hospitalisation temps plein.
Tous sont conscients de la nécessité de préserver une offre de qualité sur ce secteur.

CATTP

Chacun des 3 secteurs du Pôle adulte Aisne nord, possède un CATTP.
Leur mise en place a été très différente d'un lieu à l'autre.
C'est sur le secteur d'Hirson qu'a été mis en place le premier CATTP du pôle, du fait de l'absence d'hôpital de jour et de la difficulté à recruter sur ce secteur très éloigné, des soignants en nombre suffisant.

Les activités proposées sont diverses. Y participent tous les soignants qui travaillent sur le secteur et qui le souhaitent, que cela soit sur le CMP où sur l'unité de proximité.
La référence fonctionnelle, a été confiée à une infirmière, ce qui permet de beaucoup soulager le travail du peu de médecins disponibles sur ce secteur.
Son rôle est d'organiser le schéma général des activités qui seront proposées aux patients, d'étudier les demandes d'admissions qui sont faites par l'ensemble des soignants, et de veiller qu'il n'y ait pas d'incompatibilité entre les différents patients qui y sont accueillis.
Cette infirmière est maître des indications et de la durée des prises en charge au sein de cette structure.
Il s'agit d'une gestion en concertation avec ceux qui lui adressent pour soins les patients. Car le CATTP a ses locaux au sein du CMP, et l'infirmière qui l'anime participe activement à toutes les réunions institutionnelles et cliniques du CMP, afin de parfaitement connaître le parcours et les besoins des patients qui lui sont adressés.

Ce schéma est le même sur les autres secteurs, que ce soit à Laon ou à Chauny-Tergnier.

Laon a été le deuxième CATTP à avoir été créé au sein du pôle.

Les infirmiers du CMP ont fini par sentir qu'il y avait un hiatus entre une hospitalisation de jour, qui pouvait être jugée comme trop importante par les patients qui étaient accueillis, et le désir de mettre en place des activités différentes.
J'insiste sur le fait que sa mise en place a été le fait des volontés infirmières et non médicales, ce qui montre leur investissement en faveur du patient.

Depuis la transformation en 2024 de l'hôpital de jour de Laon en CATTP, les infirmiers du CMP qui le souhaitent participent aux activités au sein du CATTP, facilité par la proximité géographique des deux structures éloignées d'une centaine de mètres.
La gestion de cette unité fonctionnelle est confiée à une infirmière du CMP comme c'est le cas pour le CMP d'Hirson.

Sur Chauny, le CATTP a pu être mis en place grâce à l'ouverture des nouveaux locaux du CMP, bien plus vastes.
Là aussi c'est la volonté des infirmiers du CMP qui est motrice dans cette dynamique institutionnelle.

La verrerie

La Verrerie a pour mission d'accueillir les patients en hospitalisation temps plein pour l'ensemble des secteurs du pôle.
Son capacitaire de 25 lits a été réduit à 21 lits à la suite d'un incendie survenu en octobre 2022.
Nous attendons impatiemment la reconstruction de l'aile détruite par l'incendie, mais les contraintes liées aux diverses expertises en retardent la mise en œuvre.
Cela est d'autant plus préoccupant que l'activité de l'établissement a été fort soutenue depuis octobre 2023, date à laquelle le site de Prémontré a dû prendre en charge les patients en soins sans consentement relevant des secteurs du centre hospitalier de Saint-Quentin.
Le taux d'occupation de la Verrerie est au maximum en permanence.

Avant octobre 2023, les patients en soins libres étaient pris en charge sur l'Accueil et sur les unités de proximité, le patient sous contrainte à La Verrerie.
Depuis octobre, les unités fonctionnent portes fermées.

Et, comme cela est le cas pour l'ensemble des unités fonctionnelles du pôle, la démographie médicale déclinante est un réel sujet d'inquiétude.
Si des innovations sont possibles sur l'extra hospitalier, il ne peut en être de même pour les unités temps plein accueillant des patients en soins sans consentement et ou demandant des soins très attentifs, avec notamment des mises en place urgentes de traitement psychotropes.

Celles-ci accueillent certains jours 16 patients des secteurs de Saint Quentin et il est important que la coordination entre les établissements soit efficiente, notamment en cas de programme de soins ambulatoires, de manière à faciliter la signature des certificats mensuels.

L'Accueil

L'Accueil a désormais une capacité de 20 lits. Depuis plus d'une décennie, l'unité était dédiée aux soins des patients au très long cours.
Un travail de grande qualité, persévérant, et l'engagement de tous les soignants avait permis de faire aboutir des projets de sortie. Nous avions pu ainsi lui rendre sa destination de pavillon d'entrée pour les patients en soins libres.

Les portes étaient ouvertes en permanence ce qui avait été un succès pour les soignants et un apaisement pour les patients.
Comme indiqué ci-avant, le service doit dorénavant accueillir aussi bien des patients en soins libres que des patients en soins sans consentement.
Les lits sont tous occupés, ce qui dans une structure aussi peu confortable est source de souffrance par promiscuité.

AFT

Le pôle adulte Aisne nord est le pôle comptant la plus grande capacité d'accueil familial thérapeutique de l'établissement. 54 patients y sont pris en charge.
C'est un dispositif de soins qui a été privilégié par les différents secteurs le composant et ce depuis de nombreuses années.
Le pôle de Chauny comprend 30 places d'accueil, les pôles de Laon et Hirson 12 chacun.
C'est un lieu de soins des plus agréables pour le patient car, il retrouve au sein de ces familles un climat bien différent que dans toute unité sanitaire.
Pour une grande majorité des patients qui y sont soignés c'est pour une psychose ancienne, et plus ou moins déficitaire, qu'ils y sont accueillis.
Mais on peut également y accueillir des patients pour toute pathologie comme, par exemple, des névroses graves succédant à des dépressions récurrentes, et qui rendent le retour au domicile difficile voire impossible, car très souvent en dehors de tout soutien familial.
Pouvoir proposer des prises en charge plus courtes, c'est-à-dire pour 1 à 3 mois, voire 6, pour des patients qui après des hospitalisations plus ou moins longues au sein des structures à temps plein, nécessiterait une reprise progressive, une réadaptation lente, dans le registre de l'autonomie, avant un retour à domicile.

POLE DE PSYCHIATRIE DE L'ADULTE AISNE NORD

PROJETS A VENIR EN 2025

Le pôle adulte Aisne Nord est confronté tout comme l'établissement dans son ensemble, et plus largement tous les hôpitaux français, aux difficultés liées à la démographie des soignants.
Il convient d'être attentif et proposer des solutions innovantes, afin de pouvoir toujours répondre aux attentes des patients au sein d'un service public de qualité.

Il s'agira donc de repenser totalement les organisations ainsi que la place de chacun au sein du processus de soins.

Dans l'approche qui est faite du patient, chacun doit être maître de son art. Il ne peut y avoir qu'un référent par patient, qui fait appel ensuite aux différents intervenants, en quelque sorte prestataires de service, pour apporter au patient qui lui fait confiance, les meilleurs soins nécessités par sa souffrance psychique.

Cela est particulièrement vrai pour les centres médico psychologiques, qui souvent sont le point d'entrée des demandes ou bien la continuité indispensable aux soins prodigués dans les unités temps plein. C'est l'indispensable cheville ouvrière de tout le travail du secteur de psychiatrie.

Dans les 3 CMP, c'est ainsi que s'est organisé le travail de tous et ce depuis maintenant 5 années, donc bien avant que cela ne devienne un enjeu national.
Le patient est reçu en première intention par un infirmier, qui devient dès lors le maître d'œuvre des soins pour celui-ci. Il juge si celui-ci nécessite une aide médicale, psychologique, ou sociale.
Il reste ensuite l'interlocuteur privilégié à la fois pour le patient mais aussi pour les autres intervenants et dirige le style de soin, la durée et l'ensemble des soins annexes auprès de nos partenaires extérieurs naturels.

Ce fonctionnement a permis de raccourcir de façon très importante le temps d'attente des patients pour accéder aux soins.
Il faut compter 3 à 6 jours pour qu'une personne, entre le moment où elle se présente dans l'un des CMP ou qu'elle y téléphone, puisse être reçue et avoir une réponse à sa demande.

Il est évident que cette solution n'est guère applicable dans les unités d'hospitalisation temps plein. En effet, que ce soit pour des hospitalisations sans consentement et pour des hospitalisations libres, l'engagement pris auprès des patients de traiter au plus vite, et le plus intensément possible, les symptômes qui ont nécessité une hospitalisation, implique le recours à des thérapeutiques médicamenteuses parfois lourdes. On voit bien alors la place médicale au sein de ces soins est primordiale. Cela l'est encore plus en ce qui concerne la rédaction des certificats attestant de la nécessité de la contrainte et de sa durée.

Cependant, il faut tempérer cet état de fait par la facilité que représente au sein de services très souvent surchargés par des arrivées massives de patients, une bonne coordination entre l'ensemble des soignants, et plus particulièrement entre le cadre de santé et le médecin.
Le cadre de santé de proximité est incontournable. C'est lui qui connaît le mieux à la fois l'équipe soignante et les patients hospitalisés.
En effet, il y a parfois plusieurs intervenants médicaux présents dans les unités et le cadre de santé est le seul à pouvoir coordonner leurs actions individuelles ou communes.
C'est le cadre de santé encore, qui est à même de gérer au mieux la dynamique des lits d'hospitalisation, en pouvant rediriger les patients quand cela est possible, soit vers une unité de proximité, toujours en hospitalisation libre, soit vers le domicile.
Ce dialogue continu entre les décisions médicales et les propositions pleines de justesse des cadres, rend plus fluide le parcours de soins.

Au sein des CMP, cette autonomie de travail a été une grande avancée à la fois pour les patients qui ont vu raccourcir de façon très importante le temps de réponse du système de soins, mais aussi pour les soignants pratiquant leur activité avec beaucoup d'autonomie.
Par ailleurs, des rapprochements qui n'existaient pas auparavant avec différents acteurs de la vie civile ont pu être développés.

Il convient de rappeler le rôle fondamental de l'infirmière coordinatrice du parcours de santé du pôle, que beaucoup appellent « ambassadrice », et qui a la charge de représenter le pôle, auprès de l'ensemble des instances.
Il en va ainsi des relations avec la justice, du conseil local de santé mentale de la ville de Laon, et de toutes les associations qui sont amenées à rencontrer une population pouvant à un moment donné nécessiter des soins en psychiatrie.
Sa parole engage le service qui se fait un devoir de suivre ses recommandations. Elle est maintenant parfaitement repérée par l'ensemble des interlocuteurs extérieurs et ceux-ci n'hésitent pas à l'appeler directement. Elle est devenue au fil du temps un rouage indispensable au bon fonctionnement des soins pour les patients de psychiatrie.

Ainsi les organismes, quels qu'ils soient, mission locale, association LGBT, EHPAD, foyer de vie, FAM, MAS, ESAT et bien d'autres, trouvent avantage à avoir un seul et unique interlocuteur pouvant répondre instantanément à leurs interrogations. Elle est la seule qui au sein du pôle dispose des informations en temps réel, concernant la disponibilité des différentes unités fonctionnelles.
C'est vers elle que les professionnels du pôle se tournent également quand ils ont besoin de conseils quant à l'orientation d'un patient.
La parfaite adéquation entre Madame Sandrine SENEPART, ambassadrice du pôle et ses fonctions qu'elle prend très à cœur est à souligner.

Au sein du CMP de Laon, la mise en place d'une équipe mobile associée au CCAS de la ville de Laon permet d'offrir une prestation plus complète, combinant le soin et le social, à la population.
Ce type d'équipe a vocation à se décliner sur l'ensemble des secteurs composant le pôle.

Enfin, le déploiement des IPA, qui apportent une réelle plus-value aux parcours de soins et à la gestion de situations d'urgence au sein des CMP est à poursuivre.

Les AFT sont une émanation des CMP de chaque secteur.
Ses équipes sont d'ailleurs constituées d'infirmiers et de médecins rattachés au CMP.
Ce qui permet d'avoir toujours une présence soignante auprès des familles et des patients.
Pouvoir proposer des séjours plus courts pour des patients pouvant bénéficier de cet excellent moyen de soins, de 1 à 3 mois par exemple, est vivement souhaité.
Des difficultés sont encore présentes et pourront être levées si l'accueillant est incité à accepter des prises en charge séquentielles.

L'organisation des unités de proximité doit être interrogée, la permanence médicale sur place de jour comme de nuit n'étant pas assurée.
Cette situation offre une opportunité de travailler en amont et en aval de la demande d'hospitalisation.
En amont par la création d'une régulation psychiatrique au sein du SAMU du département.
Nous constatons, en effet, que les demandes de soins psychiatriques passant par la régulation du SAMU sont nombreuses et chronophages.
Cette régulation psychiatrique permettrait d'orienter les appelants vers des solutions autres que purement hospitalières. Une réduction des arrivées aux urgences des hôpitaux généraux est donc attendue.
En amont encore par la présence accrue de soignants psychiatriques au sein des urgences des hôpitaux généraux, principale voie d'entrée des patients en psychiatrie, afin d'offrir des réponses différenciées : consultations sur place, renvoi vers les CMP dont la réponse est maintenant très rapide, période d'observation courte dans des « lits porte ».
Des infirmières connaissant bien les patients dépendant du secteur pourraient faciliter les parcours de soins, travailler sur l'adhésion aux soins avec le patient et apporter des réponses rapides et claires aux urgentistes.

En aval, c'est davantage travailler avec les partenaires, comme le CCAS de Laon, le SPIP, tous les établissements médico-sociaux.
Mais c'est aussi proposer des VAD intensives qui demanderont des passages quotidiens et longs au domicile des patients, en partenariat avec les CATTP, qui peuvent également soutenir les patients en difficulté avec des admissions sans délai.

La création /extension de ces dispositifs de soins ambulatoires peut se faire avec les ressources humaines des unités de proximité, dont le maintien à long terme n'est pas envisageable.

EN 2025, le chantier de la transformation des hôpitaux de jour en CATTP sera poursuivi.
Ce changement est rendu nécessaire par la réduction du temps médical disponible pour assurer le fonctionnement des hôpitaux de jour.

En revanche, un CATTP fonctionne avec un référent non médical qui décide de l'entrée en soins, de la durée de ceux-ci, des activités les mieux appropriées à la personnalité et l'état du patient. Ceci bien sûr en concertation avec le référent du patient, qui sollicite les soins.

En outre, l'existence d'un CATTP permet à l'ensemble des soignants du secteur, quel que soit leur lieu d'exercice, de participer s'ils le souhaitent aux soins donnés aux patients en CATTP, accordant ainsi un temps plus ou moins important pour animer une ou plusieurs activités.
La multiplicité des activités est bénéfique aux patients et les soignants y trouvent une nouvelle façon de diversifier leur pratique.
Les unités temps plein dans le site historique de l'hôpital de Prémontré, Verrerie et Accueil, sont en grande difficulté depuis l'incendie qui a réduit de 4 lits le capacitaire de la Verrerie et la « neutralisation » des unités d'hospitalisation des secteurs gérés par le centre hospitalier de Saint-Quentin.

Jongler en permanence avec des effectifs patients constamment en hausse continue, à moyens constants, est un défi du quotidien.
Le pôle adulte Aisne nord appelle de ses vœux, un large débat au sein de l'ensemble de l'EPSMDA, afin de réfléchir aux priorités des soins demandés par la population.

POLE DE PSYCHIATRIE DE L'ADULTE AISNE NORD

BAROMÈTRE D'ACTIVITÉ

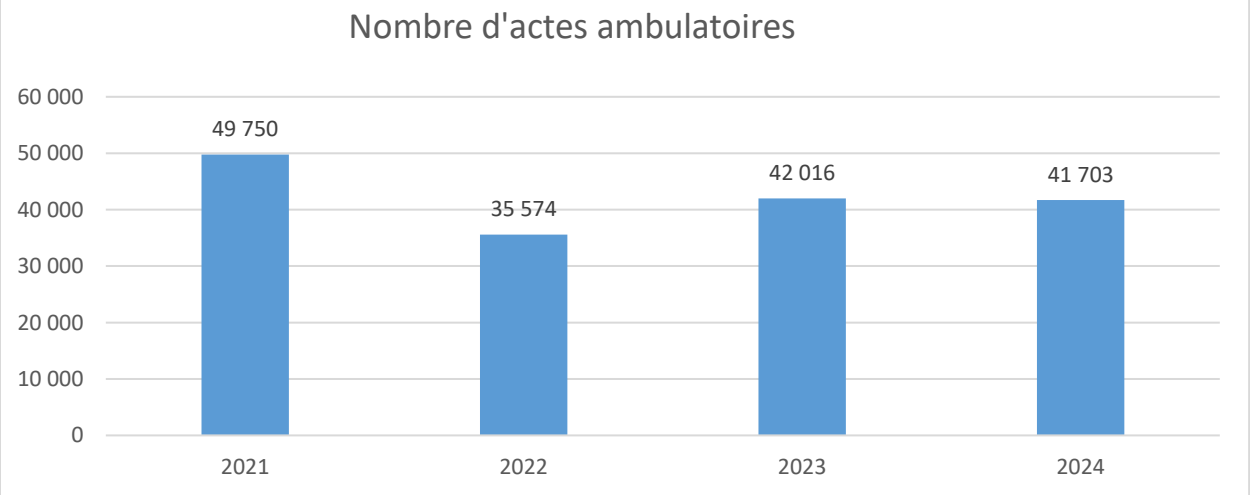
Activité d'hospitalisation temps complet

	2022	2023	2024	Evolution (%)
Patient: Nb patients	720	863	834	-3,36%
Patient: Age moyen	46	46	44	-4,35%
Patient: Age<18 ans (%)	4	1	1	0,00%
Patient: Sexe masculin (%)	54	53	55	3,77%
Séjours: Nb journées de présence	45545	44806	44471	-0,75%
Séjours: Nb séjours	983	1166	1186	1,72%
Séjours: Durée moyenne de séjour en hospitalisation à temps plein	26	23	24	1,63%
Séjours: Nb journées sans consentement	5199	6019	6936	15,24%
Séjours: Nb journées avec isolement thérapeutique	148	134	268	100,00%

Activité à temps partiel

	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Evolution %
Nombre de venues	4528	4220	3173	-24,81%
Nd de places installées HJ + HN	27	27	15	
Taux d'occupation	66,3%	62,5%	61,1%	

Activité ambulatoire



PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ADULTE AISNE SUD

Chef de pôle : Docteur Térésa ROJAS
Cadre supérieur de santé : Madame Catherine SAUVAGE







STRUCTURES DU PÔLE

Secteur de Soissons

- 1 Unité de proximité (Belleu) de 18 lits
- 2 CMP (Soissons / Villers-Cotterêsts)
- 1 CATTP
- 1 Appartement de transition (3 places)

Secteur de Château Thierry

- 2 CMP (Châteaux-Thierry / Braine)

Unités en intra :

La Nef : admission et court séjour (27 lits)

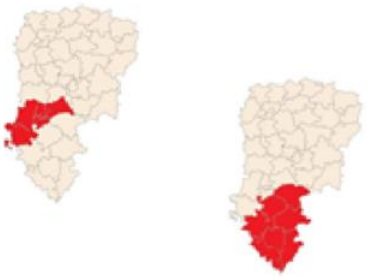
Les Tilleuls : séjours longs et prise en charge des patients chroniques (19 lits)

Accueil Familial Thérapeutique (AFT)

Appartements associatifs

- (1 maison / 1 appartement)

TERRITOIRE



EN QUELQUES CHIFFRES

- Effectif médical : 7.5 ETP
- Effectif non médical : 170 ETP

- File active : 2802 patients

POLE DE PSYCHIATRIE DE L'ADULTE AISNE SUD

PROJETS REALISES EN 2024

Centres Médico-Psychologiques

A : Centres Médico-Psychologiques de Château Thierry et de Braine

Les Centres Médico-Psychologiques de Château Thierry et Braine ont poursuivi leur objectif de proposer une réponse dans les plus brefs délais aux premières demandes.
La file active a été de **916 patients pour Château-Thierry et 160 patients pour Braine.**

Sont intervenus pour les deux CMP : 1,8 ETP psychiatres, 2,5 ETP psychologues, 11 ETP IDE jusqu'au 22 juillet et 17,3 ETP IDE à partir du 22 juillet 2024, 2 ETP AMA à partir du 1er septembre, 2 ASH à partir de septembre, 2 aides-soignantes à partir de septembre, 1 ETP cadre de santé.

Sur le CMP adulte de Château Thierry :

Il y a eu une augmentation de la plage horaire d'ouverture avec un accueil de 8h30 à 18h06 du lundi au vendredi, rendu possible par le passage de la semaine à 4 jours pour un certain nombre d'IDE.

Le nombre global d'acte a augmenté de 4,50 % par rapport à 2023 en lien avec l'augmentation de l'effectif infirmier.

L'activité du CATTP de Lizière, créé à l'automne 2023, a été arrêtée en mars 2024, ce qui peut expliquer la chute du nombre d'actes sur 2024, -62,36 %. Certaines activités thérapeutiques ont été poursuivies sur le CMP de Château Thierry jusqu'à fin juin 2024.

Un programme d'activités thérapeutiques a été proposé sur juillet et août :

- Équilibre alimentaire : 1 fois par semaine en juillet avec un repas thérapeutique pour clôturer la session
- Image en terre (modelage/poterie) : 1 fois par semaine en juillet avec une sortie culturelle en lien avec l'activité pour clôturer la session
- Éveil musculaire
- 5 sens
- Atelier Couture : 1 fois par semaine
- 1 sortie au restaurant
- 1 rallye photos
- 2 sorties culturelles

Cette année, 5 étudiants ont été accueillis en stage : 4 étudiants 1ère année - IFSI de l'armée, 1 étudiante début de 2ème année - IFSI de Soissons

Un point écoute a été mis en place à partir du mois d'octobre où les usagers, connus ou non du CMP et/ou de l'EPSMDA, peuvent sans rendez-vous être reçus en entretien non programmé en urgence : tous les jours, matin et après-midi.

L'accent a été mis sur les formations des professionnels au 3ème trimestre avec 84 journées de formations suivies par l'ensemble des professionnels IDE, aides-soignantes, agents bio-nettoyage, secrétaire, cadre.

Un travail collaboratif a débuté depuis le mois de juin, entre les cadres des CMP de Soissons et de Château Thierry, sur le fonctionnement sur les CMPA Soissons et Château.

Le développement des relations avec les partenaires extérieurs et les services/dispositifs de l'EPSMDA s'est poursuivi :

- Participation aux SISM de Château Thierry : tenue d'un stand avec le CMP enfant et la participation de patients
- Participation aux SISM de Prémontré sur deux activités (création de cœurs avec exposition et atelier théâtre)
- Présentations des plateformes de répits pour les aidants de Soissons et Villiers Saint Denis
- Réunion d'information sur le CLS et CLSM pour les encadrants et médecins
- Présentation de l'équipe mobile de précarité
- Présentation des plateformes d'aide aux aidants : Zefire sur Soissons et sur Villiers Saint Denis
- Présentation du DAC et de la maison de Kate au cadre.

Le développement de la psychiatrie de liaison s'est opéré à partir du mois de septembre avec :

- L'intervention régulière de deux IDE au CH Jeanne Navarre de Château Thierry, depuis octobre 2024, pour une mission d'évaluation des patients admis aux urgences, présentant des troubles psychiques et psychiatriques. Elles peuvent également intervenir dans d'autres unités de soins du Centre hospitalier. La convention est en cours de rédaction.

- Les deux IDE prennent leur service au CMP et se déplacent au CH à la demande du service des urgences. Leurs évaluations sont transmises aux psychiatres du CMP et/ou du CPAO pour validation et orientation.

 - Les résultats sur 3 mois et demi (de mi-septembre à fin décembre 2024) sont les suivants : 47 entretiens d'évaluation, dont 19 orientations au CPAO.

L'arrêt de l'intervention des deux médecins du CMP au CH de Château Thierry en novembre 2024 peut expliquer la chute du nombre d'actes médicaux sur l'ensemble de l'année (-46,7 %).

La création et la mise en place d'une antenne CMP à Fère en Tardenois s'est réalisée sur le 4ème trimestre 2024, pour une ouverture au public au 1er janvier 2025.

- Détachement sur le 4ème trimestre d'une IDE de Château Thierry pour mettre en place le projet avec l'aide du CMP de Braine.
- Mise à disposition de locaux par la marie de Fère en Tardenois.

Les réunions cliniques hebdomadaires ont été remises en place depuis octobre 2024.

Sur le CMP de Braine :

La file active est de 160 patients pour 2024, constante par rapport à 2023.

- 67 nouveaux patients ont été reçus
- 60 visites à domicile ont été effectuées par les IDE
- Intervention de l'IPA 1 fois par mois pour un suivi de 53 patients

Durant l'année 2024, de nombreuses rencontres avec les différents acteurs ont permis de renforcer
les liens et préciser les champs d'action de chacun. Citons :

- la participation au « rallye des réseaux » organisé par l'UTAS de Soissons,
- la permanence à l'ABEJ, une fois par mois pour le suivi de patients à la pension de famille,
- la collaboration avec une sage-femme pour la surveillance et le suivi des soins gynécologiques et de prévention pour 5 patientes sur la RAC.

L'équipe de Braine a participé à la création et mise en place de l'antenne CMP de Fère en Tardenois et a réalisé une réunion d'information avec les habitants.

Une étudiante en soins infirmiers a été accueillie en stage et une étudiante assistante sociale a bénéficié d'un accompagnement sur son mémoire.

L'équipe a proposé un premier groupe de parole « travail de deuil » avec 5 patients sur 5 séances.

Le CMP de Braine a poursuivi la psychiatrie de liaison avec les EHPAD du secteur. La présence et les réponses apportées aux professionnels du médico-social rassurent et réduits les retours en hospitalisation.

Les alternatives à l'hospitalisation :

✓ Les appartements de transition (1 maison de 2 places et 1 appartement individuel). Il s'agit d'outils qui permettent l'accès au logement individuel en évaluant l'autonomie des personnes accueillies après une hospitalisation. L'objectif étant que ce dispositif soit transitoire. **3 patients** ont pu bénéficier de cette alternative sur toute l'année et **1 patient** sur quelques mois.

✓ 2 résidences associatives communautaires. **9 résidents ont été hébergés en 2024**. Les infirmiers du CMP de Braine y interviennent dans le cadre de VAD pour des entretiens d'étayage. Ils évaluent l'autonomie des patients et proposent également une éducation thérapeutique autour de l'alimentation, en s'appuyant sur une activité cuisine en transversalité avec les auxiliaires de vie sociale (AVS). 2 rencontres par /an sont réalisées afin de faire le point sur les réajustements nécessaires quant à l'intervention et la coordination des différents professionnels.

Les infirmiers accompagnent les résidents sur beaucoup de domaines en lien avec le quotidien et les troubles psychiques. Ils coordonnent l'intervention des professionnels et dispositifs extérieurs en lien avec le projet de vie de chaque résident.

B : Les Centres Médico-Psychologiques de Soissons et Villers-Cotterêts

Les centres médico-psychologiques de Soissons et de Villers-Cotterêts ont poursuivi leur activité en adaptant l'organisation, afin de répondre aux besoins des personnes en lien avec le traitement des troubles psychologiques et/ou psychiatriques.

En 2024, sont intervenus sur les deux CMP : 7 médecins psychiatres à temps partiel en début d'année, pour arriver à 6 psychiatres 12 mois plus tard ; 3,5 ETP psychologues ; 1 ETP cadre de santé ; 10.5 ETP infirmier(e)s ; 0,80 ETP assistante sociale ; 1 éducatrice spécialisée ; 2 ETP AMA.
Après une hausse de la file active de 6 %, en 2023, une baisse de 11% sur l'année 2024 est observée 1197 usagers en 2024, 1267 en 2023).
Il convient toutefois de noter que la dynamique du secteur de Villers-Cotterêts est croissante. Sa file active, traditionnellement plus jeune, augmente près de 5 % et son nombre d'acte croit de 25.5 %.

Fin juillet 2024, un second IPA a pris ses fonctions. Tous les deux interviennent sur les CMP de Soissons et Villers-Cotterêts et Braine. Les actes IPA sont réalisés principalement au CMP de Soissons à la hauteur de 87.8 %. La répartition des autres actes est de 5 % pour le CMP de Braine, de 7.2 % pour le CMP de Villers-Cotterêts.
La valeur ajoutée des IPA est de prendre le relais des médecins dans certaines situations, en libérant du temps médical pour les premières demandes et d'écourter le délai d'attente des consultations.
En 2024, Les IPA ont effectué 1367 actes contre 600 actes 2023, soit une hausse de + 228 % pour une file active de 271 patients.

L'équipe mobile ville-hôpital a continué son développement sur l'année 2024. Les consultations sont réalisées dans un local dédié à cet usage. En début d'année, l'AMSAM a prêté gracieusement un local. À ce jour, les consultations se font au centre social, face au CCAS, principale source d'alimentation de la file active.
Cette offre de soins de proximité a pour mission de prévenir les situations complexes dans le champ de la santé mentale en intervenant le plus précocement possible. Elle s'articule avec la cellule ressources mise en place dans le cadre du contrat local de santé mentale (CLSM). Elle permet de privilégier le maintien des personnes dans leur environnement de vie autant que possible et d'éviter des hospitalisations voire des ré-hospitalisations.

En 2024, 34 personnes ont pu bénéficier de ce service, évitant une hospitalisation pour plus de 82 % d'entre eux.
L'équipe mobile ville-hôpital est appelée à étendre son champ d'action sur l'année 2025, en continuant à travailler pour les demandes complexes, mais aussi développer le ''allez vers'', afin de répondre aux besoins au plus tôt.
Pour chaque personne pris en charge sont comptabilisés 3 actes. Le taux d'occupation est lié principalement aux maraudes ou aux recherches des individus.

Comme chaque année, à l'aide de l'éducatrice et des soignants, des activités à visée occupationnelle et de socialisation ont été organisées au sein de l'Espace jeunesse et culture de Soissons tous les lundis après-midi avec la participation de 15 patients en moyenne. De même le jeudi après-midi, un atelier est proposé au centre social afin d'intégrer les usagers au sein de la ville. Le Club tremplin organise, une fois par mois, des sorties extérieures où participent en moyenne une vingtaine de patients. Toutes ces démarches permettent de briser l'isolement social, de rencontrer d'autres personnes et de déstigmatiser les usagers.

Le secteur Soissonnais compte également un appartement de transition et quatre résidences Associatives communautaires, de 19 places :

- ✓ L'appartement de transition (3 places) est un outil permettant, à la sortie d'une hospitalisation, d'évaluer et développer l'autonomie des personnes en amont de l'accès au logement individuel. L'accompagnement est réalisé par 2 infirmiers référents et l'éducatrice spécialisée. Cette année **2 patients ont vu leur projet aboutir** ce qui a permis d'accueillir 2 nouveaux patients hospitalisés depuis plus d'un an.

- ✓ Les résidences associatives communautaires, ont hébergé en 2024**, 19 résidents** en début d'année pour atteindre le nombre de 15 résidents en décembre. Cette population vieillissante ou de santé plus fragile, est orientée de plus en plus vers des EPHAD ou d'autres structures laissant la place à d'autres profils de résidents en voie de ''déchronicisation''.
 Ces résidents bénéficient d'un encadrement d'assistantes de vie sociale et d'infirmier(e)s libéraux pour les traitements. Les infirmier(e)s du CMP interviennent du lundi au vendredi dans le cadre de la gestion de la vie quotidienne, sous forme de VAD.

L'année 2024 a été une année très enrichissante dans le travail partenarial avec les différents acteurs du médico-social, du social, les bailleurs sociaux, le sanitaire, les services d'aide à la personne, les professionnels libéraux, la justice et les partenaires pour la réinsertion professionnelle.

Le renforcement du réseau a permis de limiter un certain nombre d'hospitalisations.

La représentation du CMP, lors des cellules de cas complexes, s'est pérennisée par la présence d'un médecin psychiatre et du cadre de santé.

Unités de proximité

A. Unité de Proximité de Belleu (bi-sectoriel Soissons/Château Thierry)

L'unité de proximité de Belleu conserve sa vocation à proposer dans le dispositif de soins en santé mentale, un centre d'accueil psychothérapique à destination des usagers axonais consentant à une prise en soin et souffrants d'une pathologie psychiatrique en phase aigüe.

L'équipe pluridisciplinaire (médecin, IDE, psychologue, ergothérapeute...) consolide le projet de soins individualisé élaboré en concertation avec l'usager, acteur de son projet. Le séjour s'agrémente d'activités à visée socio-thérapeutique, culturelle, sportive et créative.

Les réunions soignants/soignés permettent un regard critique des usagers visant l'amélioration de la qualité des soins et de la prise en charge. Une passerelle vers le CATTP Le CARPS peut s'établir pendant l'hospitalisation, permettant d'étoffer l'offre de soins.

Les demandes d'hospitalisation émanent de divers dispositifs de consultation, d'évaluation et de suivi : (CMP du pôle de référence mais aussi sur préconisation de l'équipe de suivi ambulatoire, de l'équipe de liaison, médecins du SAU, UHCD et depuis 2024 l'ensemble des services du CH de Soissons, hormis la pédiatrie, les soins palliatifs et la symptomatologie identifiée comme post-traumatique.

L'orientation peut également s'établir à partir de l'intra-hospitalier et sur demande de l'usager ou de leurs proches.
L'année 2024 aura été marquée par le départ au mois de janvier du médecin référent, avec pour répercussion majeure, l'adaptation de l'équipe de liaison à l'élargissement de son domaine d'intervention au CH de Soissons. La fermeture de l'UP de Villiers Saint-Denis a également eu pour incidence l'absorption de la file active du bassin de la population de Château-Thierry et ses environs sur le secteur de Soissons. L'offre de soins de l'UP de Belleu est devenue bi-sectorielle.

Le projet pour l'année 2025 a pour objectif d'améliorer un parcours de soins coordonné en accentuant la cohésion et la complémentarité des divers acteurs du pôle, (CMP, CATTP Le CARPS, unité d'admission...).

<u>Les indicateurs de l'activité</u> :

- Les chiffres de l'année écoulée révèlent l'augmentation exponentielle des inter-ventions paramédicales de 376.19 % avec en parallèle la baisse des interventions médicales de - 92,58 %.
- L'accueil des usagers du secteur de Château-Thierry a augmenté de 190,48 % depuis la fermeture de l'UP de Villiers-Saint-Denis.
- Le taux d'occupation des lits est en augmentation de 11,15 %, quant à l'effectif patients, on observe une hausse de 19,76 %.

B. Unité de proximité de Villiers Saint-Denis

En 2024, l'unité avec une capacité d'accueil de 16 lits a vu son taux d'occupation se réduire à 46 %.
L'annonce du départ du médecin intervenant dans cette unité a conduit, après réflexion, à la fermeture de l'unité en août 2024. Depuis cette date, les patients du secteur de Château Thierry sont dirigés sur l'unité de proximité de Soissons et leur suivi en ambulatoire s'effectue toujours sur le CMP de Château- Thierry.

LE CATTP Le CARPS

Le CARPS poursuit son développement et le déploiement de l'offre de soins à travers l'utilisation des outils de la réhabilitation psychosociale au service du rétablissement des personnes concernées par des troubles psychiques.
L'objectif est d'accompagner le projet de vie (améliorer le fonctionnement/qualité de vie, l'autonomie, les habilités sociales, formation, travail).
Cet accompagnement intègre les familles/proches aidants à travers des programmes de psychoéducation : Bref, Leo, Profamille et connexions familiales, pour lesquels il y a une équipe dédiée.

L'offre de soins évolue et voit les outils de la réhabilitation psychosociale s'enrichir avec :

- ✓ 1 nouveau programme de psychoéducation, « l'aide au sevrage tabagique en psychiatrie ». Ce programme fait partie du projet retaba(c)blissement développé sur le réseau Hauts de France avec le soutien du CCOMS et ARS Hauts de France. Ce qui porte à **3** le nombre de programmes.
- ✓ 2 nouveaux programmes de psychoéducation familiale : Connexions familiales et Leo. Ce qui porte à **4** le nombre de programmes.
- ✓ 4 nouveaux programmes de remédiation cognitive : IPT, RECOS, NEAR, SCIT. Ce qui porte à **7** le nombre de programmes.
- ✓ 3 nouvelles médiations thérapeutiques : Libère tes mots, Relaxation, Impuls'sport. Ce qui porte à **17** le nombre des médiations

Des réunions pluridisciplinaires trimestrielles se poursuivent avec Espoir 02 (SAMSAH) et des échanges pluridisciplinaires sont organisés régulièrement avec d'autres partenaires (PCPE, APEI, ANSAM).
L'organisation du travail avec les CMP, Soissons et Château Thierry, est en cours.

Participation SISM : stand sur le site de Prémontré et dans la ville de Soissons.

Participation à la journée du réseau de réhabilitation psychosociale de Hauts de France (stand et présentation).

Les indicateurs :

- Entrées : 31 (15 en 2023)
- Sorties : 21 (22 en 2023)
- Réceptions de fiches de préadmission : 42 (16 en 2023)
- Bilans et entretiens : 369 (192 en 2023)

31 usagers ont débuté un accompagnement en 2024, 8 n'ont pas donné suite à leur dossier de préadmission et 3 vont bénéficier d'une présentation en 2025. La file active au 31/12/2024 été au nombre de 38 usagers.

La Nef

La Nef est une unité qui accueille majoritairement des patients hospitalisés sous contrainte (70 %).
En 2024, la Nef a vu une **hausse du taux de première hospitalisation** de **4,51%** par rapport à l'année précédente. En parallèle, le nombre total d'admissions a également augmenté, avec **40 admissions supplémentaires,** ce qui témoigne d'une demande croissante pour ce service d'hospitalisation.

La durée moyenne de séjour a connu une **réduction de 10, 5 %**, passant de 30 jours à 27 jours en 2024. Cette diminution reflète l'effort constant d'optimiser la gestion des séjours des patients grâce à une meilleure coordination des soins avec les 2 CMP, et une prise en charge plus rapide des patients, tout en maintenant une qualité de soins adaptée à leurs besoins.

Au cours du dernier trimestre 2024, l'accent a été mis sur l'orientation de patients au long cours vers les appartements de transition et les résidences associatives communautaires : un patient est sorti définitivement début décembre et deux autres sont en cours d'essai en vue d'intégration début 2025.

La collaboration avec nos partenaires sociaux (SIAO, COALLIA, ESPOIR 02) et d'autres acteurs du secteur social s'est poursuivie, afin de garantir des solutions d'hébergement pour les patients en situation sociale précaire et faciliter leur sortie de l'hôpital.

Les équipes ont continué de concentrer leurs efforts sur la recherche de l'alliance thérapeutique avec les patients, l'amélioration de la relation de confiance et l'élaboration de projets de soins personnalisés. Chaque patient bénéficie toujours d'un suivi individualisé avec des réunions cliniques hebdomadaires permettant d'ajuster les projets de soins en fonction des évolutions des situations.

Les activités thérapeutiques telles que le Shiatsu, la sylvothérapie, la danse, la

culinothérapie et les ateliers manuels ont continué à jouer un rôle clé dans l'évaluation et le suivi des patients, tout en contribuant à leur bien-être psychologique et physique. Ces activités sont proposées de manière régulière et co-construites avec les équipes soignantes et les référents médicaux.

En 2024, il est observé une **augmentation de 21 jours** des périodes d'isolement, passant de 353 jours à 374 jours. Celle-ci s'explique en partie par l'arrivée des patients sous contrainte du secteur de St Quentin.

Une telle augmentation soulève la nécessité de renforcer les solutions d'accompagnement et d'alternatives thérapeutiques, afin de réduire la durée de ces isolements et améliorer le bien-être des patients.

L'année 2024 affiche des résultats globalement positifs, avec une baisse des ré-hospitalisations, une gestion plus efficace des durées de séjour et un engagement renforcé pour la réduction des isolements. L'augmentation des périodes d'isolement et la gestion des patients en situation sociale difficile restent une priorité.

Les Tilleuls

Cette unité a vocation à accueillir des patients au long cours, récidivistes de plusieurs hospitalisations émaillées de tentatives de sortie sur l'extérieur (structures médico-sociales, AFT, EHPAD…) qui ont échouées.

En 2024, sa capacité d'accueil a été réduite à 19 lits.

La collaboration avec les différents partenaires du médico- social et du social s'est poursuivie, afin de finaliser les projets de sortie des patients. Lors du dernier trimestre 2024, les rencontres et visites dans plusieurs EHPAD ont permis de programmer 4 sorties de patients avant fin février 2025. Un patient a pu également être orienté en appartement de transition.

La durée moyenne de séjour est passée de 130 jours en 2023 à 91 jours en 2024, soit une baisse de 29.96 %.

Bien qu'un des axes prioritaires de 2024 était de diminuer le recours à la chambre d'isolement en optimisant le recours aux alternatives, le nombre de jours d'isolement a considérablement augmenté, atteignant 149 jours (85 en 2023), soit 75.29 %. Cette hausse s'explique par l'accueil de 2 patients « complexes » avec des séjours de rupture à l'USIP et 2 patients dont l'état a nécessité des isolements ponctuels pour des raisons somatiques ou d'auto-agressivité.

En 2024, différentes activités thérapeutiques ont été mises en place (culinothérapie, esthétique, cinéma, sorties en villes, visite de musée, couture …). Celles-ci ont pour objectif de favoriser l'autonomie, la communication, la réinsertion sociale, de retrouver l'estime de soi mais aussi de vaincre l'anxiété et l'angoisse.
Des activités physiques en lien avec les APS ainsi que des séances de piscines ont également contribué à la prévention de maladies somatiques.

Le droit des patients ainsi que la bientraitance sont toujours au centre des préoccupations des équipes soignantes.

Les projets sont co-construits avec les patients, les aidants s'ils existent et représentants légaux.

Des réunions soignants/soignés sont réalisées afin de recueillir la parole des patients sur des sujets variés, l'objectif étant d'améliorer la qualité et la sécurité des soins et surtout de resituer le patient en tant qu'acteur de ses soins.

AFT

En 2024, 23 patients ont pu bénéficier d'un accueil familial de transition (18 patients pour le secteur de Soissons et 5 sur le secteur de Château Thierry).
Conformément au projet de réorienter l'activité des AFT vers des lieux d'accompagnement transitoire, un patient a été orienté vers une famille d'accueil relevant du Conseil départemental.

Les visites de conformité des lieux d'accueil et les suivis des patients au sein des familles sont assurés par des infirmières des CMP du pôle.
Lors des congés des accueillants familiaux et afin d'éviter des hospitalisations, les IDE ont effectué des démarches pour orienter les patients vers des familles relais ou organiser des séjours.
Deux infirmières du CMP de Braine et deux infirmières du CMP de Soissons ont participé à la formation continue des accueillants Familiaux thérapeutiques.

POLE DE PSYCHIATRIE DE L'ADULTE AISNE SUD

PROJETS A VENIR EN 2025

Le pôle de psychiatrie adulte Aisne sud a pour objectif d'optimiser les différents dispositifs et d'améliorer la coordination de soins (hospitalisation complète, ambulatoire, IDE de coordination de cas complexes). Ce projet repose sur une articulation fluide entre soins aigus, suivi ambulatoire, réseau partenaire et dispositifs de réhabilitation psychosociale.

Les axes prioritaires incluent :

- Projet de déménagement des CMP de Château Thierry, Soissons et du CATTP de Château Thierry vers des locaux plus adaptés et fonctionnels.
- Structuration du parcours de soins personnalisé intégrant les acteurs clés autour de la personne concernée (unités d'hospitalisation, unité/dispositif ambulatoire, famille, médico-social, médecins traitants…) en s'appuyant sur des outils tels que le GPS Santé et les directives anticipées.
- Création d'une équipe mobile, par secteur, d'intervention de crise en lien avec une unité de soins de crise (en cours de réflexion).
- Développement de l'activité de l'équipe mobile ville/hôpital sur Soissons.
- Développement de l'intervention des IDE sur le CH de Château-Thierry.
- Création d'une équipe mobile de réhabilitation psychosociale, par secteur, à l'interface entre soins et secteur social, médico-social en lien avec l'unité de réhabilitation psychosociale, CATTP Le CARPS.
- Poursuite de la réorganisation de l'accueil et des VAD au sein des CMP. Réduire le temps d'attente pour une première consultation IDE.
- Développement d'alternatives à l'hospitalisation. Réorienter l'activité des RAC et des AFT vers des lieux d'accompagnement transitoires.
- Poursuite de la dynamique qualité et sécurité des soins, notamment dans la réduction des recours à l'isolement, afin d'optimiser la traçabilité dans le DPI et rendre effective et efficiente la référence infirmière.
- Développement des actions de prévention et de sensibilisation.
- Renforcement des compétences professionnelles par la formation et l'échange de bonnes pratiques. Mise en place d'analyses de pratiques au sein des différentes structures animées par les IPA.

Le projet pour 2025 s'inscrit en cohérence avec le projet d'établissement. Il s'aligne ainsi sur une logique de parcours de soins centré sur la personne concernée, favorisant le rétablissement et l'inclusion sociale.

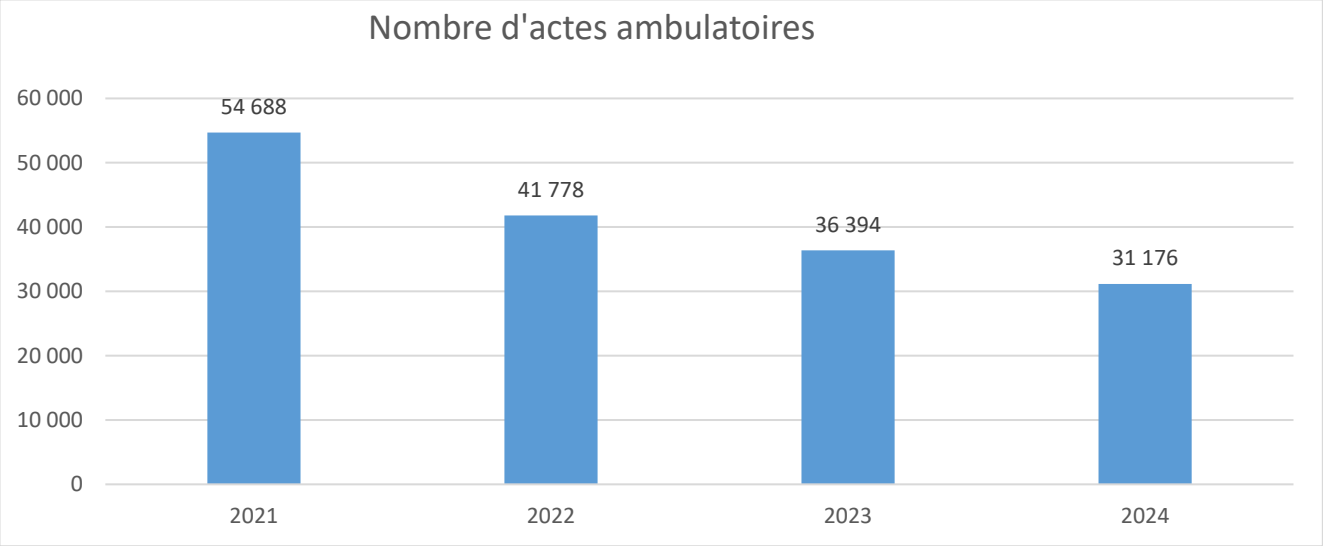
PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ADULTE AISNE SUD

BAROMÈTRE D'ACTIVITÉ

Activité d'hospitalisation temps complet

	2022	2023	2024	Evolution (%)
Patient: Nb patients	592	603	604	0,17%
Patient: Age moyen	45	45	44	-2,22%
Patient: Age<18 ans (%)	5	1	3	200,00%
Patient: Sexe masculin (%)	53	53	54	1,89%
Séjours: Nb journées de présence	33755	33075	30842	-6,75%
Séjours: Nb séjours	792	782	754	-3,58%
Séjours: Durée moyenne de séjour en hospitalisation à temps plein	33	33	31	-4,83%
Séjours: Nb journées sans consentement	6698	7204	7192	-0,17%
Séjours: Nb journées avec isolement thérapeutique	343	438	523	19,41%

Activité ambulatoire



PÔLE INTRA ET SERVICES SPÉCIALISÉS

Chef de pôle : Docteur Victor JADAAN
Cadre supérieur de santé : Monsieur Mickaël BEGUE







STRUCTURES DU PÔLE

Services somatiques

- Le service somatique
 - » L'unité somatique
 - » L'unité de cardiologie/radiologie/EEG

Service pharmacie

Centre psychiatrique d'accueil et d'orientation

. 5 lits portes

Unités de réhabilitation psychosociale

- 1 unité Tosquelles (11 lits)
- 1 hôpital de jour le Challenge (15 places)
- 1 hôpital de jour à Soissons (10 places)

Service médico-judiciaire

- 1 unité temps plein (USIP) de 24 lits
- 2 unités sanitaires de centre pénitentiaire (US) situées à Château-Thierry et à Laon
- 1 CATTP

Service d'hospitalisation programmée

- Unité de psychogériatrie de 15 lits

Unités d'Accueil Spécialisées

La Nymphée : 27 lits
La Closerie 27 lits

EN QUELQUES CHIFFRES

Effectif médical : 14 ETP
Effectif non médical : 247 ETP

- File active : 2 927 patients

PÔLE INTRA ET SERVICES SPECIALISÉS

PROJETS REALISES EN 2024

Unité somatique

Actes médicaux : 28728 actes médicaux (- 70, stabilité du nombres d'actes, soit - 0,2 % en un an) mais avec une augmentation du nombre de consultations (3647, + 381, soit une augmentation de 11,7 % en un an). Les situations sont toujours aussi complexes devant une patientèle vieillissante polypathologique.

Activités paramédicales : 17075 (+ 416, soit une augmentation de 2,5 % en un an)

Poursuite de la gestion de certains dossiers à distance lorsque la situation le permet pour répondre aux différentes sollicitations dans des délais acceptables (+ 37 % au niveau médical, + 119 % au niveau paramédical).

Objectifs réalisés de 2024 :

- Reprise des suivis semestriels : 99 sur l'année. Il existe toutefois certains retards, parfois significatifs.
- Actions de prévention : 60.
- Certaines procédures portant sur le fonctionnement de l'unité somatique sont réalisées et d'autres sont actuellement en création ou en cours de mise à jour.
- Poursuite de la participation de l'unité somatique au niveau institutionnel (CLIN, CLAN, CLUD, COPIL, COMEDIMS, CME, COPS…).
- Participation au groupe de travail : Nouveau DPI.

Secrétariat : nette augmentation du nombre de documents à traiter (4943 documents scannés, soit +12,3 %), ayant comme impact un allongement des délais du traitement de la correspondance au niveau médical. Les courriers envoyés au médecin traitant et au patient ont été retardés pour privilégier la gestion des documents entrants (197 courriers (- 4,6 %).

Activité de Radiologie (1041 actes, + 4,2 %), EEG (103 actes, + 4%), Neurologie (130 consultations, soit + 37 %), ECG (2085 transferts, - 1,2%).

Participation à la maîtrise des risques en radioactivité en lien avec le groupe APAVE.

Continuité des formations des IPA et étudiants infirmiers 3ème année. Initiation de formation de médecin stagiaire associé.

Activité diététique : 1142 consultations (soit une importante augmentation de +46 %), 214 régimes prescrits/menus ou texture adapté (+7,5 %).

Réalisation de différents ateliers : culinaire, nutritionnel, sensibilisation à la dénutrition.

Activité de formation des soignants par les diététiciennes : IFSI, IFAS, familles d'accueil, stagiaires.

Mise en place de consultations diététiques au CMP adolescents (prise en charge de TCA).

Participation à la vie institutionnelle avec rédaction de multiples protocoles (SRI, repérage des troubles de déglutitions…).

Service pharmacie

La réduction de l'effectif à 1 ETP pharmacien à partir d'août 2024 ainsi que l'absence d'une préparatrice en pharmacie depuis juin 2024 sont à prendre en compte. Certaines activités de la PUI n'ont pu être réalisées que partiellement.

- **Approvisionnement et gestion des stocks** : poursuite de la baisse des achats (- 24 319 €) et des consommations (- 15.631 €), optimisation des commandes et des dépenses (Groupement de commandes régional des Hauts-de-France), surétiquetage (23 617 plaquettes, soit 721 lots vérifiés et libérés par un pharmacien), gestion des périmés et inventaires réguliers des stocks, mises à jour régulières du Livret du médicament.
- **Dispensation de produits pharmaceutiques** : analyse pharmaceutique de 16 359 ordonnances (nombre stable par rapport à 2023), 2 084 interventions pharmaceutiques (13% des prescriptions), délivrances nominatives (1 420 réassorts / alertes et 1 096 délivrances diverses), 49 transports pour

dépannage par le service des ambulances (stable par rapport à 2023).

- **Pharmacie clinique** : conciliation médicamenteuse pour les patients de plus de 60 ans, de janvier à août (87 patients – 158 divergences involontaires détectées sur 189 divergences) et mise à jour à chaque changement de traitement des plans de soins médicaments des patients en AFT.
- **Assurance qualité** : 33 audits de stockage des médicaments et dispositifs médicaux (armoires à médicaments et unités de soins) réalisés par les préparatrices en pharmacie.
- **Information - Communication** : 7 informations diffusées.
- **Vigilances** : 21 alertes de l'ANSM traitées (1 retrait de lots DM et 1 retrait de lots médicaments).
- **Formation** : aucune session de formation des nouveaux arrivants IDE n'a été dispensée par une préparatrice en pharmacie.

Service d'admission : le CPAO

Mission du CPAO : accueil des admissions non programmées 24 h sur 24 h, avec présence médicale (psychiatre et généraliste) permanente.

Bilan Activité Admissions 2024 :

A noter : l'EPSMDA accueille depuis septembre 2023 les admissions sans consentement du secteur de psychiatrie adulte de Saint-Quentin.

Le CPAO enregistre une légère augmentation de l'activité globale pour l'année 2024 :2 200 patients accueillis pour évaluation ou hospitalisation en 2024 (contre 2106 en 2023).

L'augmentation des admissions (1 637 patients, +6,3%) concerne tous les secteurs de psychiatrie et tout mode d'hospitalisation, sauf le secteur d'Hirson.

L'accueil des patients dits « hors secteur », dont ceux du secteur de Saint-Quentin est en progression de +100% (188 patients contre 94 en 2023)

Une forte augmentation des admissions sans consentement SDDE (582 en 2024 contre 480 en 2023 : +21,25%) est constatée.

Les admissions de patients masculins en SDRE ont fortement augmenté de +53% (75 en 2024 contre 49 en 2023).

Les admissions de personnes en provenance des Centres pénitentiaires du département ont diminué de 54%.

Stabilité des admissions de patients mineurs via le CPAO : 83 en 2024 contre 79 en 2023).

Augmentation des premières hospitalisations de +30,3%, et des admissions dans un contexte de crise suicidaire de +21,6%.

Recours fréquent des services d'urgence des hôpitaux du département à l'hospitalisation sans consentement, notamment en SDTU et SPI (au-delà de l'accueil des patients sans consentement du secteur de Saint Quentin).

Les premières hospitalisations sont en augmentation constante : +9,4 % en 2023, et +30% en 2024.

Bilan Activité Consultations 2024 :

Le bilan 2024 du CPAO met en évidence une hausse des orientations par les services d'urgence se concluant par une consultation (sans hospitalisation) au CPAO (342 en 2024 contre 236 en 2023 : + 45 %). Avec pour conséquence, une augmentation des patients réorientées vers ces services d'urgence (+ 18 %, 111 patients).

L'augmentation des consultations concerne quasiment l'ensemble des secteurs :

- Psychiatrie adulte Aisne Nord : secteur de Chauny + 47,7%, secteur de Laon +34,7% (et baisse du secteur d'Hirson - 19,44%)
- Psychiatrie adulte Aisne Sud : secteur de Soissons +193 % et secteur de Château-Thierry +35 %.
- Pour les mineurs : +100 % de consultations au CPAO (24 patients).

L'activité d'accueil de personnes, en provenance des services d'urgence pour « évaluation » ou consultation, est impactée par la baisse de la présence médicale dans le cadre de la psychiatrie de liaison, par la faible capacité des CMP à accueillir des consultations dans des délais courts.

Le CPAO a assuré au cours de l'année 2024 la continuité de sa mission d'accueil des personnes en situation d'urgence psychiatrique malgré des difficultés rencontrées concernant le maintien de son effectif soignant.

Equipe mobile psychiatrie précarité : EMPP

Dispositif d'intervention :
L'équipe était composée jusqu'au 1er novembre 2024 de :

- 1 médecin coordinateur à 0.30 ETP
- 3 infirmiers sur la base de 2 ETP sur le secteur de Laon jusqu'au 1er novembre.
- 1 infirmier sur la base de 1 ETP sur le secteur d'Hirson.
- 1 assistante sociale PASS (permanence d'accès aux soins et santé) rattachée à la PASS régionale à hauteur d'un ETP sur l'ensemble de l'établissement et avec l'équipe mobile précarité
- 1 cadre de santé à 0.20 ETP
- 1 secrétaire à 0.10 ETP

Formation suivie par l'équipe :
Les violences faites aux femmes liées aux pratiques professionnelles pour 3 IDE, ce qui représente 15 jours de formations.

Conclusion :
La fin d'année 2024 a vu la mise en place de l'unité EMPP avec :

à partir du 1er novembre 2024, une équipe comprenant :

- 1 psychiatre à 50%
- 2 ETP psychologue
- 2 ETP infirmiers sur le secteur de Laon
- 1 ETP infirmier sur le secteur d'Hirson
- 1 assistante sociale PASS (permanence d'accès aux soins et santé) rattachée à la PASS régionale à hauteur d'un médecin coordinateur à 0.30 ETP
- 1 cadre de santé à 0.20 ETP
- 1 secrétaire à 0.10 ETP.

La file active est de 221 sur le secteur de Laon et de 60 patients sur le secteur d'Hirson.
160 ordonnances précarité ont été rédigées par l'assistance sociale PASS sur les secteurs de Laon et Hirson

- L'activité sur le secteur de Laon
 954 heures soit 130 journées de 07h40

- L'activité sur le secteur d'Hirson
 937 heures soit 127 journées de 07h40

Unités de réhabilitation :

➢ Tosquelles

L'unité Tosquelles a changé de locaux le 16 avril 2024 et a été installée dans l'unité réhabilitée du Nid avec 10 lits et une chambre médicalisée.

L'équipe est composée d'un chef de pôle, d'un médecin chef de service, 1 secrétaire, 1 cadre de santé, 14 IDE, 6 AS, 4 ASHQ, 1 assistante de service sociale et 1 neuropsychologue qui a pour objectifs de co-construire le projet des patients vers une inclusion sociale.

L'unité a assuré les hébergements de 45 patients de l'établissement pour une période allant de janvier à mars, soit 90 jours.
Le départ de la cadre de santé en décembre 2024 est compensée par le cadre du pôle.

➢ Hôpital de jour de Soissons

- Activités thérapeutiques groupes ouverts : 380 séances.
- Activités thérapeutiques groupes fermés : 75 séances
- Théâtre : 7 séances (4 patients) + 1 représentation
- Sorties extérieures : 3 à Soissons + 1 à Pierrefonds
- Art-thérapie : 1 patient de janvier à août 2024.
- Préparation pilulier hebdomadaire pour 1 patient : 28
- Activités thérapeutiques individuelles, écriture : 27 séances pour 4 patients.
- Synthèses
- Entretien IDE et médicaux
- Programme d'évaluation ÉLADEB : 6 patients
- Programme d'évaluation AÉRÈS : 5 patients
- Animation d'un atelier « mois sans tabac » : 1 séance

- Groupe de parole psychologue : 25 séances pour l'ensemble des patients
- Réunion de travail, recherche, mise en place du projet CIASSM (Cellule d'information et d'accompagnement vers les soins en santé mentale), de mai à décembre 2024
- Ateliers ergo + IDE : 40 séances pour l'ensemble des patients
- Psychoéducation des familles
- BREF : 18 séances (12 participants)
- Profamille : 8 séances (10 participants)
- Formatrice Omega (1 agent)

➢ Formations :
- Equipe pluridisciplinaires : entretien motivationnel (Moden, Modip).
- Méthodes créatives dans le processus d'évaluation et intervention en ergothérapie (ANFE).
- « Insuffler le changement de comportement en santé mentale et enjeux » (HDF-COOS), Parcours complexe et case management en psychiatrie.
- Léo, PCC.
- Parcours complexe et case management en psychiatrie, PCC, Outils d'animation d'atelier sur le tabac (+ webinaires alimentation et tabac, substituts nicotiniques).
- Outils d'animation d'atelier sur le tabac (+ webinaires alimentation et tabac, substituts nicotiniques).
- + différentes formations Intra pour l'ensemble de de l'équipe.

Le suivi ergothérapique pour l'année 2024 aura représenté 324 séances pour 19 types d'activités différentes (groupes d'entrainements aux habiletés sociales, groupes d'entrainements aux habiletés cognitives, interventions en individuel, évaluations, synthèses/psi) et concerné 16 patients, ce qui représente 1061 actes.

➢ Hôpital de jour « Le Challenge »

Activités réalisées au cours de l'année 2024 :
Prises en charges complète : 1808
dont prises en charge en demi-journée : 601
dont prises en charge des patients hospitalisés en l'INTRA : 415
Soit un total de **2223** prises en charge pour 2024.

Depuis le mois de mars, le jour de réunion est désormais le mardi après-midi.
- Comité d'accueil : 13
- Entrée : 7
- Mutation de l'intra (double hospitalisation) : 5
- Bilan de fin de période essai : 10
- Synthèse : 7
- Réunion clinque et institutionnelle : 38
- Réunion de coordination inter-équipes : 1
- Réunion soignants-soignés : 1

Sorties 2024 :
⇒ Participation et présentation de HDJ Challenge avec les patients et de l'équipe lors du « Village santé » le 9 avril 2024 au Triangle à Laon. Présentation d'un vidéo sur l'HDJ Challenge et d'une plaquette réalisée par les patients.
⇒ Participation des patients et de l'équipe le 13 juin 2024 à Handifête au Triangle à Laon.
⇒ Sortie thérapeutique du 10 juillet 2024 au parc d'Isles à Saint-Quentin dans le cadre du projet « Nature et Soins ».
⇒ Activité pêche les jeudis, durant l'été, à l'étang de Septvaux.
⇒ Exposition des œuvres réalisées par les patients sur le thème « Les battements du cœur » à l'occasion des semaines d'information sur la santé mentale (SISM) à Laon tout le mois d'octobre 2024.

Animations sur la structure :
⇒ Médiation animale sur 5 séances avec l'animatrice « Les Pattounes de Lola » en septembre 2024.
⇒ Atelier IKEBANA avec un professeur d'art floral japonais
⇒ Danse contemporaine avec la Compagnie N'KG et Emilie : interventions en avril et première semaine d'octobre 2024.

Ateliers à HDJ Challenge :
- Ateliers maraîchage et espaces verts
- Atelier culture générale
- Atelier informatique
- Atelier vannerie, Trou du Bon.
- Atelier d'art-plastique
- Atelier ornithologie
- Atelier ESF
- Ballade et rencontre sur le site de GÉODOMIA à Merlieux et Fouquerolles : la matinale du mercredi.
- Accompagnement extérieur tous les jeudis matin.
- Activité pêche

Projet « Nature et Soins » :
Un groupe de travail « CENS » (Centre d'expérimentation nature et soins) s'est réuni plusieurs fois au cours de l'année dans le cadre d'une réponse à l'appel à projets du Fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie (FIOP).

Service médico-judiciaire :

Durant l'année 2024, l'encadrement de proximité a été assuré par l'encadrement supérieur (de janvier à septembre).

➢ U.S.I.P.

- Arrivée d'une cadre de santé en septembre 2024.
- Projet ESCAM : équipe de soutien à la conciliation, l'apaisement et la médiation.

➢ Unité sanitaire du centre pénitentiaire de Château-Thierry

- Arrivée d'une cadre de santé en septembre 2024.
- Projet EMOT (équipe mobile d'orientation et de transition) pour les levées d'écrou.
- Consolidation des activités thérapeutiques du CATTP.

➢ Unité sanitaire du centre pénitentiaire de Laon

- Arrivée d'une cadre de santé en septembre 2024.
- Projet EMOT (équipe mobile d'orientation et de transition) pour les levées d'écrou.
- Pérennisation des activités thérapeutiques du CATTP.

Service de psychogériatrie : hospitalisation programmée

- L'unité a intégré un nouveau bâtiment de plain-pied, adapté à la mobilité et au segment d'âge de la population (âge moyen environ 82 ans).
- Les hospitalisations dans ce service sont programmées ou bien décidées lors d'une consultation externe.
- Création d'un espace « Familles et aidants ».
- Mise en place de référents du « Dossier patient informatisé » : pour chaque patient, deux soignants sont désignés pour garantir la bonne tenue du DPI. Cette référence reste toutefois à renforcer et pérenniser.
- Le taux d'occupation du service est très significatif sur les 4 dernières années, de 2021 à 2024, le taux de nouveaux patients avoisine les 47/48 %, la DMS reste dans les limites prévues. Eu égard à ces éléments précités montrant une bonne dynamique de soins, des places deviennent disponibles et de plus en plus de lits sont occupés par d'autres secteurs (hébergements).
- L'équipe de liaison poursuit ses activités avec les ESMS et autres partenaires du département. Afin d'optimiser ce dispositif, un renforcement par une IDE intéressée par la discipline ou une IPA est préconisé.
- Réunion clinique hebdomadaire formatrice.
- Poursuite des consultations intra hospitalières.
- Recrutement d'un PH temps plein depuis février 2024.

Unités d'accueil spécialisées

Initialement, la capacité d'accueil des UAS était de 50 places réparties sur deux unités (Nymphée et Closerie). Afin de répondre à la diversité des profils pris en charge et garantir une qualité de soins optimale, une réduction capacitaire progressive est mise en œuvre depuis le 9 octobre 2024. Ainsi, du 9 octobre au 31 décembre, les deux unités disposent de 40 lits. À partir du 1er janvier, la capacité sera définitivement réduite à 36 lits.

La capacité d'accueil projetée des UAS sera la suivante :

- **Une unité porte fermée** : *Le Nymphée* (18 lits), destinée aux patients présentant des troubles cognitifs importants, notamment une désorientation temporo-spatiale, avec un risque d'errance et de mise en danger en cas de sortie sans accompagnement.
- **Une unité porte ouverte** : *La Closerie* (18 lits), réservée aux patients pouvant circuler librement dans l'enceinte de l'établissement sans risque de mise en danger.

Les unités sont des lieux de soins intersectoriels ayant pour mission d'accueillir des patients présentant un polyhandicap, des déficiences liées aux TSA, un retard mental ou une maladie neurodégénérative et dont les troubles du comportement sont non stabilisés ou en cours de stabilisation.

L'équipe, répartie sur les deux UAS, est composée des professionnels suivants :

- Médecins psychiatres
- Secrétaire
- Cadre supérieur de santé
- Cadres de santé
- Assistante sociale
- Infirmiers diplômés d'État
- Aides-soignants
- Agents des services hospitaliers qualifiés.

L'activité et la prise en charge des patients s'articulent autour :

- du maintien et du développement des acquis et des capacités, afin de préserver et promouvoir l'autonomie du patient dans les gestes de la vie quotidienne.
- du renforcement de la vie sociale du patient, aussi bien au sein de l'unité qu'à l'extérieur.
- de l'élaboration d'un projet de soins et d'une prise en charge individualisée.
- de la mise en place de projets d'orientation vers des structures médico-sociales adaptées (FAM, MAS, EHPAD) ou vers des placements en famille d'accueil thérapeutique.

Pour ce faire, différents supports sont mobilisés, notamment la mise en place d'activités à visée thérapeutique qui font partie intégrante du projet de soins individualisé. Plusieurs ateliers sont ainsi proposés :

- **à dominante créative** : peinture, bricolage autour des fêtes calendaires, célébration des anniversaires…
- **à dominante sensorielle** : cuisine, musique, soins esthétiques
- **à dominante thérapeutique** : repas et goûters améliorés
- **à dominante éducative** : apprentissages divers, jeux de société
- **à dominante socialisante** : sorties au cinéma, au restaurant, dans des parcs d'attraction, et accompagnement pour divers achats
- **à dominante sportive** : piscine, randonnées.

Plusieurs patients ont pu bénéficier d'une prise en charge à *Sophora*, au service des *APS* ainsi que d'une approche culturelle notamment en se rendant à *La Cordonnerie*.
4 patients ont eu l'opportunité de participer à des séjours d'été organisés par *ALPHA PICARDIE*.

L'activité des UAS repose sur un travail en étroite **collaboration** avec les **structures médico-sociales.** Un engagement fort a été établi avec les partenaires extérieurs, permettant ainsi l'accueil de patients en provenance de diverses structures (FAM, MAS, EHPAD) pour des séjours de rupture.

Lors des sorties vers ces structures et dans le but d'assurer une transition progressive pour le patient, une VAD est prévue à J+15 et J+30 après la sortie. Ces visites sont réalisées par des membres de l'équipe des UAS avant que l'ambulatoire ne prenne le relais. Des synthèses régulières sont également organisées avec les différents partenaires, afin de garantir une liaison directe et une prise en charge personnalisée pour chaque patient.

Parallèlement, la prise en charge médicale est assurée par l'unité somatique, donnant lieu à des consultations dans les centres hospitaliers (cardiologie, neurologie, ophtalmologie, etc.) garantissant ainsi une prise en charge globale du patient.

Les droits des patients ainsi que la bientraitance sont au cœur des engagements des équipes soignantes.

PÔLE INTRA ET SERVICES SPECIALISÉS

PROJETS A VENIR EN 2025

Unité somatique

- Poursuite des suivis semestriels notamment pour des actions de prévention et prise en charge cardio-vasculaires (hypertension artérielle, diabète, dyslipidémie, syndrome métabolique…), gastro-entérologique (troubles du transit), ORL (troubles de la déglutition), neurologiques (troubles de la marche, syndrome extrapyramidal, somnolence), biologiques (hyponatrémie, cytolyse hépatique…), dentaires, nutritionnelles, éducation à la santé, vaccins, dépistages (mammographie, hémoccult, IST…), recherche de contre-indications des psychotropes (QT long…), sevrage tabagique…
- Changement de l'organisation au niveau médical afin de s'adapter à la charge croissante du traitement des biologies et de la gestion des correspondances.
- Continuité des formations IPA, étudiants de 3ème année IDE et médecins stagiaires associés.
- Formation des IDE de l'unité somatique sur les 3 thèmes : plaies et cicatrisations, urgences vitales et tabacologie.
- Continuité des actions de radioprotection en lien avec l'APAVE (réglementaire).
- Poursuite de la participation dans les groupes de travail institutionnels (déploiement du nouveau DPI, EPP, CREX) et aux sous commissions de la CME (CLIN, CLUD, CLAN).
- Poursuite de la codification des comorbidités et diagnostics associés.
- Participer à la vie institutionnelle des services sous réserve que la charge de travail permette à l'un des somaticiens de se libérer, avec à terme la mise en place de véritables référents somatiques des différentes unités de soins.
- Créer une fiche nutritionnelle informatique avec l'arrivée du nouveau DPI.
- Mettre en place des ateliers de prévention dans les différentes unités de soins.

Service pharmacie

- **Approvisionnement et gestion des stocks** : optimisation des commandes pour rationaliser les dépenses, mise à jour de toutes les fiches produits dans le logiciel de gestion, augmentation du nombre de plaquettes surétiquetées, bilans réguliers des erreurs de stock à la pharmacie (indicateurs, analyse des causes d'erreur), mises à jour régulières du livret du médicament.
- **Dispensation de produits pharmaceutiques** : analyse pharmaceutique des prescriptions avec propositions d'amélioration de la prise en charge médicamenteuse des patients (échange avec les prescripteurs, présence pharmaceutique dans les unités de soins, etc.), délivrances nominatives, extension de la PDA (Préparation des doses à administrer) avec préparation de piluliers par patients, en commençant par la MAS.
- **Pharmacie clinique** : poursuite et déploiement de la conciliation médicamenteuse (à l'entrée et à la sortie des patients, étendue à d'autres UF), actualisation à chaque changement de traitement des plans de soins médicaments des patients en AFT, mise en place d'ateliers du médicament et réalisation d'entretiens pharmaceutiques avec les patients.
- **Assurance qualité** : audits de stockage des médicaments et dispositifs médicaux (armoires à médicaments et unités de soins), réalisés chaque année par les préparatrices en pharmacie.
- **Information - Communication** : diffusion d'informations importantes.
- **Vigilances** : traitement des alertes de l'ANSM avec d'éventuels retraits de lots.
- **Formation** : formation des nouveaux arrivants IDE par une préparatrice en pharmacie.

Service d'admission : le CPAO

- Continuité de la mission d'accueil du CPAO des patients présentant des troubles psychiatriques aigus 24h sur 24.
- Contribuer à l'amélioration du parcours de soins du patient.
- Actualiser le projet de soins du CPAO.
- Construire un projet de service du CPAO en CAC (Centre d'accueil et de crise).
- Réorganiser des locaux pour améliorer les conditions d'accueil et de prise en soin.
- Contribuer à l'amélioration de la réponse aux urgences dans le cadre du projet d'établissement.
- Renforcer et formaliser la coopération avec les partenaires de soins intra et extrahospitaliers.

Equipe mobile psychiatrie précarité : EMPP

- Mise en place du projet d'établissement 2023/2027 avec un redéploiement de l'EMPP sur l'ensemble du département, à savoir de 2 ETP sur le secteur de Laon à 6 ETP qui couvriraient les secteurs de Laon, Hirson, Chauny, Soissons et Château-Thierry.
- Projet de redéploiement d'un second poste infirmier sur Soissons
- Poste vacant 0,5 ETP cadre de santé à partir du 1er juillet 2025.
- Projet en devenir d'intégration de nouveaux locaux (locaux de l'ex psycho-gériatrie).

Unités de réhabilitation :

➢ Tosquelles

- Réorganisation du service Tosquelles et de sa file active en intra hospitalier.
- Projet de service en cours de réflexion.
- Continuer à développer et à mettre en place les projets de sorties des patients.

➢ Hôpital de jour de Soissons

- Rattachement de l'hôpital de jour adultes au pôle Sud.
- Projet avec un projet d'intégration sur l'intra hospitalier sous l'égide de la Direction des soins.

➢ Hôpital de jour « Le Challenge »

- Projet CENS (Centre d'expérimentation nature et soins (en cours de finalisation).

Service médico-judiciaire :

➢ U.S.I.P.

- Poursuivre la réduction des isolements et des contentions.
- Mise en place d'un binôme cadre de santé pour le médico-judiciaire :
 . Un cadre de santé pour l'USIP et l'ESCAM
 . Un cadre de santé pour les 2 centres pénitentiaires, les 2 CATTP et l'EMOT.

➢ Unité sanitaire du centre pénitentiaire de Château-Thierry

- Projet de création d'un hôpital de jour qui sera finalisé d'ici 2027/2028.

➢ Unité sanitaire du centre pénitentiaire de Laon

- Elargissement de la présence paramédicale en 7jrs/7 des soignants (week-end et jours fériés, le matin de 8h00 à 11h50).

Service de psychogériatrie : hospitalisation programmée

- Poursuivre l'accueil des professionnels d'EHPAD en immersion dans l'unité de psychogériatrie et de psychiatrie du sujet âgé instaurée depuis plusieurs années avec en appui le déploiement du programme BREF à destination des professionnels médico-sociaux.
- Création d'un espace d'apaisement pour les patients et d'un espace « détente » pour les professionnels prévus dans le projet d'établissement en cours.
 Des aménagements restent à réaliser en terme de logistique et de sécurisation des locaux.
- Redynamisation de l'investissement au sein des projets et instances pour les professionnels de l'unité.
- Renforcement de l'équipe de liaison.
- Recrutement d'une psychologue clinicienne et/ou d'une neuropsychologue.
- Recrutement d'une assistante sociale.
- Une procédure institutionnelle du parcours patient (psycho-gériatrie et psychiatrie du sujet âgé comprises) est en cours d'évaluation et d'amélioration.
- Cartographie des EHPAD en lien avec l'équipe psycho-gériatrique et SMR de La Fère pour donner plus de lisibilité et de clarté aux équipes et aux EHPAD en matière d'hospitalisation, de consultation et de travail de liaison des deux équipes.

Unités d'Accueil Spécialisées

- En lien avec le projet d'établissement est prévue la fusion des deux unités dès l'ouverture du FAM.

- Le travail concernant le projet de sortie des patients est à poursuivre.

- Dans le but de proposer des alternatives à la contention et à l'isolement, des aménagements sont en cours et seront finalisés en 2025 :

 - Ré-humanisation de la chambre de soins intensifs :
 - repenser le mobilier
 - travailler sur les éléments sensoriels (son, lumières, odeurs).

 - Création d'espaces d'apaisement et de lâcher-prise.
 - Le concept retenu pour ces espaces est un espace hybride option jeu (coin retour au calme).

- Passage de 27 lits à 18 lits en chambre individuelle sur les 2 U.A.S.

POLE INTRA ET SERVICES SPECIALISÉS

BAROMÈTRE D'ACTIVITÉ

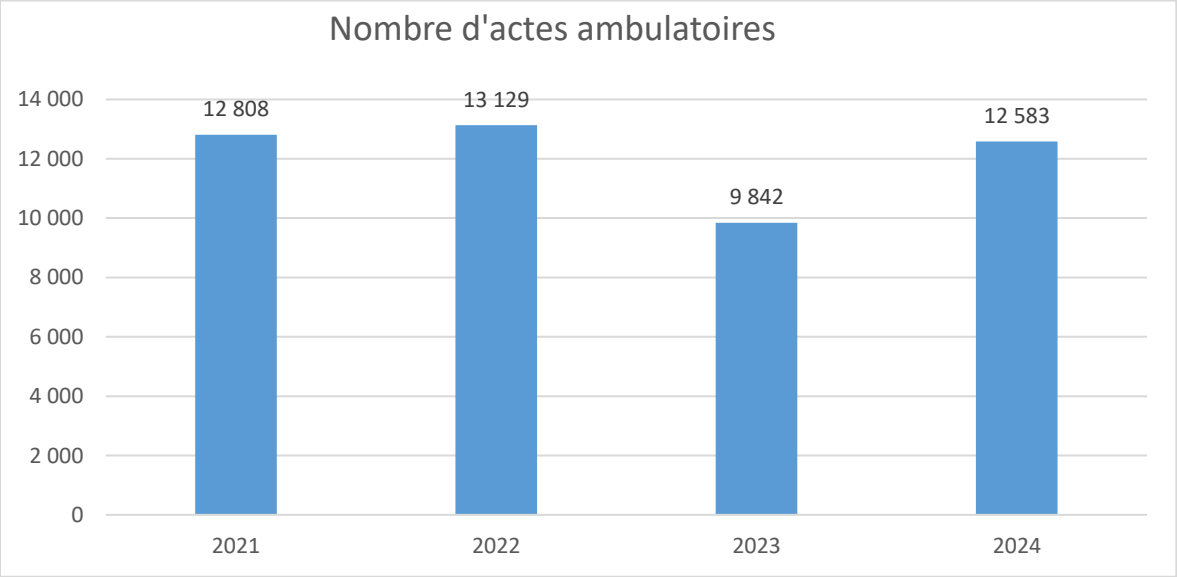
Activité d'hospitalisation temps complet

	2022	2023	2024	Evolution (%)
Patient: Nb patients	900	1022	1079	5,58%
Patient: Age moyen	46	45	46	2,22%
Patient: Age<18 ans (%)	5	3	4	33,33%
Patient: Sexe masculin (%)	61	60	60	0,00%
Séjours: Nb journées de présence	31095	30857	30897	0,13%
Séjours: Nb séjours	1165	1318	1372	4,10%
Séjours: Durée moyenne de séjour en hospitalisation à temps plein	27	23	23	-3,81%
Séjours: Nb journées sans consentement	7205	8217	9154	11,40%
Séjours: Nb journées avec isolement thérapeutique	1243	1305	1703	31,11%

Activité à temps partiel

	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Evolution %
Nombre de venues	3244	3148	2966	-5,78%
Nd de places installées HJ + HN	25	25	25	
Taux d'occupation	51,3%	50,4%	47,5%	

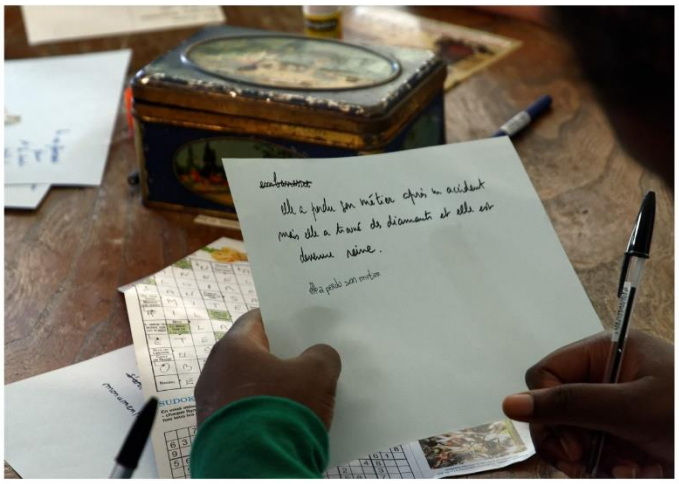
Activité ambulatoire



PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT AISNE NORD

Chef de pôle : Docteur Jamel BEN SALAH
Cadre supérieur de santé : Monsieur Christophe GONINET





STRUCTURES DU PÔLE

Secteur de Saint-Quentin

- 3 CMP enfants (Saint-Quentin / Bohain / Guise)
- 1 CMP adolescents (Saint-Quentin)
- 1 hôpital de jour adolescent de 12 places
- 1 hôpital de jour enfant de 20 places

Secteur de Laon / Chauny / Hirson

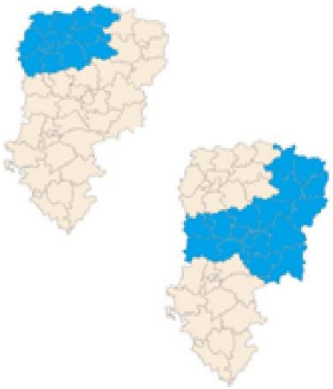
- 1 hôpital de jour enfant (Hirson) de 12 places
- 1 hôpital de jour enfant (Laon) de 16 places
- 1 hôpital de jour enfant (La Fère) de 14 places
- 1 hôpital de jour adolescent (Chauny) de 14 places
- 3 CMP (Laon / Chauny / Hirson)

Service en intra

- Pavillon bleu (12 lits)
- Pavillon vert (13 lits)

Accueil Familial Thérapeutique (AFT)

TERRITOIRE



EN QUELQUES CHIFFRES

- Effectif médical : 7 ETP
- Effectif non médical : 154 ETP

- File active : 2226 patients

PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT AISNE NORD

PROJETS REALISÉS EN 2024

Centres Médico-Psychologiques

Chauny :

Le CMP pour enfants de Chauny offre une réponse de première ligne aux demandes de soins en santé mentale des enfants et adolescents du secteur Chauny-Tergnier- La Fère.

Dotée d'une équipe pluridisciplinaire, la structure est organisée pour proposer :

- des prises en charges individuelles préventives et curatives : consultations infirmières consultations pédopsychiatriques, psychothérapies individuelles, suivi éducatif, suivi social,
- des prises en charge en groupes thérapeutiques pour répondre à des objectifs de soins ciblés. 15 groupes (11 groupes en 2023) animés en binôme ou en trinôme par des professionnels du CMP. Mise en place d'un groupe éveil, d'un groupe de parole, gestion des émotions et un groupe aides aux devoirs,
- un travail de liaison avec les partenaires du réseau (éducation nationale, services sociaux, établissements médico-sociaux, justice…),
- en cas de nécessité, une orientation vers des structures hospitalières de jour ou temps plein du pôle.

216 premières demandes ont été traitées (201 en 2023). Le délai d'attente est de moins d'un mois pour les premières demandes.

L'arrivée en juillet d'une Infirmière en Pratique Avancée et d'une ergothérapeute en octobre ont permis d'augmenter l'offre de soins.
L'IPA comptabilise 116 consultations pour 54 patients pour l'année 2024. Son arrivée permet de diminuer le délai de traitement des demandes.

L'ergothérapeute (0,60 ETP sur le CMP enfants de Chauny et 0.40 ETP sur l'HDJ adolescents de Chauny) comptabilise 22 suivis et 8 enfants sont en liste d'attente. Un groupe thérapeutique expression graphique est en cours de constitution.

14 enfants (dont 7 suivis par l'IPA) sont en attente d'une psychothérapie, délai d'attente de 3 mois. 8 enfants sont en attente de prise en charge en ergothérapie.
Un changement médical a eu lieu courant mai : départ du Docteur BROYON et arrivée du Docteur BEN SALAH.

Laon :

- La mise en place d'un groupe de travail composé de représentants de l'équipe pluridisciplinaire a permis l'élaboration d'une plaquette pour le CMP. Une fois le travail validé, il sera présenté au directeur de l'EPSMDA courant janvier 2025.

- Des réunions de l'équipe paramédicale ont débuté en janvier 2024. Nous comptabilisons 12 réunions. L'équipe s'est étoffée, il nous a paru important d'organiser la coordination du travail entre les différents acteurs, de réfléchir au rôle de l'IPA au cœur de l'équipe paramédicale, de réorganiser le traitement des premières demandes. Nous poursuivrons ces réunions en 2025.

- Durant la semaine en santé mentale, l'EPSMDA a organisé une manifestation sur les bienfaits de l'activité physique. Le thème de cette journée s'est intitulé « En mouvement pour notre santé mentale ». L'inscription des professionnels du pôle témoigne d'un engagement fort pour notre établissement. Les équipes de Laon se sont associées à celles de Chauny et Saint Quentin pour proposer un stand. Ils ont exposé les différentes activités mettant en mouvement les jeunes au sein des hôpitaux de jour et ont proposé un parcours psychomoteur ouvert à tous.

- La présence d'un IPA au CMP a enrichi l'offre de soins et raccourci le délai de traitement des demandes. Au cœur de l'équipe pluridisciplinaire, il coordonne ses actions avec les autres paramédicaux (infirmiers, psychomotriciens, ergothérapeutes). Un grand travail de lien et de collaboration a été initié avec les partenaires du réseau, acteurs dans la prise en charge des jeunes.

- L'IPA comptabilise 320 consultations pour 132 patients pour l'année 2024.

Hirson :

Le CMPE d'Hirson a été marqué par l'arrivée d'une Infirmière en Pratique Avancée, Madame COTTEAUX, et du départ du psychomotricien Monsieur MEGHERBI.

Nous avons observé une diminution du délai d'attente et du traitement des premières demandes à 3 mois.

Saint-Quentin :

- Arrivée d'une infirmière sur le CMP (affectée à l'unité soleil).
- Création d'un poste d'infirmière sur l'équipe de liaison de pédopsychiatrie en pédiatrie au CH de Saint-Quentin.
- Nouvelle convention rédigée avec le CH de Saint-Quentin pour les consultations de liaison en pédiatrie (novembre 2024).
- Elaboration d'un projet aménagement intérieur / extérieur écrit par le service.
- Rencontre avec l'équipe du CAMSP pour un travail conjoint.
- Arrivée de l'IDE coordinatrice (PRECOSITE) : travail autour des situations complexes.

Hôpitaux de jour enfants

Laon :

- Une activité jardinage a été mise en place dans un espace dédié, aménagé de tables de pique-nique. Les plantations s'effectuent en pleine terre ou dans des bacs en bois. Les objectifs de cette médiation sont multiples et riches. Parmi eux, on citera plus précisément, la socialisation, la revalorisation, la canalisation et l'apaisement.
 Commencée assez tardivement dans la saison, l'activité reprendra en 2025.
- Les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire de l'HDJ et du CMP de Laon ont contribué à l'amélioration de la qualité des dossiers de soins. Des évaluations en binôme (cadre/ infirmiers) se sont déroulées chaque mois. Des actions immédiates ont été mises en place pour réajuster les points faibles. Les axes d'amélioration ont essentiellement concerné la synthèse administrative, le médecin traitant, la situation scolaire et l'élaboration des projets de soins. Pour le CMP, nous avons axé ces évaluations sur la réalisation des projets de soins des enfants des groupes.

Hirson :

L'HJE d'Hirson a été marqué par l'arrivée de l'infirmière en pratique avancée et deux nouvelles infirmières. Deux séjours thérapeutiques ont été réalisés, un avec les enfants les plus âgés de la structure à Dunkerque et le deuxième avec les enfants les plus jeunes au sein d'une ferme pédagogique. Une sortie de fin d'année a été proposée aux enfants accueillis, ils se sont rendus au Marché de Noël de Reims, afin d'observer les décorations et ont fini la journée par un repas convivial au sein d'une brasserie.
L'association « Les Déshydratés » a offert des cadeaux pour le Noël des enfants.

La Fère :

Différentes activités thérapeutiques ont été menées comme l'équithérapie, la musicothérapie. Le groupe d'enfants présents au sein de notre activité « au fil des saisons » s'est rendu au Chemin des Dames, au marché de Noël de Saint-Quentin et ont réalisé des activités manuelles en lien avec les saisons ou les différents évènements mensuels marquants.
L'équipe a noué des partenariats avec des associations, afin d'obtenir une aide financière pour nos différentes activités.

L'association « Les p'tits Warriors » a ainsi généreusement offert un panier de basket, un but de football ainsi que de nombreux jeux de société.
L'association « Les Déshydratés » a, quant à elle, offert des cadeaux pour le Noël des enfants.
Mouvement de personnel : départ d'une infirmière pour l'HJ adolescent de Saint Quentin.

Saint-Quentin :

- Mise en place de l'activité dessin à l'école Quentin de La Tour, les caves à musique sur Tergnier, sophrologie, médiation canine.
- Réalisation de 3 séjours de durée différentes.
- Participation aux manifestations sur le site intra à Prémontré (foulées et repas à thème)

Hôpitaux de jour adolescents

Chauny :

- L'hôpital de jour permet un déploiement d'offre de soins diversifiés, adaptés au rythme bien spécifique de l'adolescence, par des entretiens individuels, des groupes thérapeutiques et un accueil pendant les temps scolaires et en dehors des temps scolaires.

- L'ensemble de l'équipe de soins pluridisciplinaires agit avec une proximité de terrain qui permet de soutenir au mieux l'adolescent dans son milieu ordinaire auprès des familles et des professionnels (collège, services sociaux, justice, médecin traitant), de dépister et de tenter de réguler les facteurs environnementaux inadéquats.

- L'HDJ accueille des adolescents de 12 à 18 ans, toutes pathologies stabilisées, suite à une Indication médicale provenant d'un médecin des CMP ou du pavillon vert.

En 2024 : 32 patients pris en charge contre 40 en 2023 ; augmentation des venues 971 en 2023, 1603 en 2024. La diminution du nombre de patients s'explique par une diminution des indications.
Au sein de l'équipe pluridisciplinaire, un changement de référence médicale a eu lieu en mai. Départ d'un IDE qui a été remplacé en septembre. Intégration d'une 2ème éducatrice au sein de l'équipe à hauteur de 1 ETP ainsi que d'une ergothérapeute à 0.40 ETP.
Un formulaire d'orientation pour l'HDJ adolescent a été mis en place ainsi qu'une nouvelle organisation pour les admissions (une rencontre en binôme de la famille et l'enfant, présentation en réunion clinique puis rencontre médicale).

- Poursuite des médiations thérapeutiques

Arrivée d'une éducatrice et mise en place de l'activité expression verbale ainsi que d'un groupe de parole co-animé avec la psychologue, développement des objectifs de l'atelier gym douce vers de la relaxation, remise en place de l'atelier cuisine.

Participation de l''ensemble de l'équipe et de 8 adolescents à la journée intitulée « en mouvement pour notre santé mentale » dans le cadre des SISM. Cette participation s'est manifestée par une inscription à la randonnée, à la course de 5 km pour un adolescent, à la gestion du stand par les professionnels, qui exposaient les différentes activités mettant en mouvement les jeunes au sein des l'HDJ et la participation de l'ergothérapeute au parcours psychomoteur mis en place à cet effet.

Saint-Quentin :

- Participation aux sorties culturelles (théâtre et spectacles).
- Participation aux manifestations sur Prémontré (foulées et repas à thème).
- Rencontre avec la psychiatrie adulte pour le relai des jeunes majeurs.

Pavillon vert

- **Fermeture estivale du pavillon vert**
 Durant la période estivale, une organisation spécifique a été mise en place pendant trois semaines. Une équipe mobile a été formée afin de maintenir une offre de soins et répondre aux besoins éventuels de nos partenaires.

- **Travaux et améliorations du pavillon vert**
 Le projet d'amélioration du pavillon vert s'est poursuivi. Toutes les chambres ont bénéficié de travaux d'embellissement, visant à offrir un cadre plus chaleureux et accueillant. La salle d'activités a été entièrement réaménagée, permettant une meilleure utilisation de l'espace et une adaptation aux besoins des usagers.

- **Renforcement des compétences de l'équipe**
 Une nouvelle psychologue a intégré l'équipe, enrichissant les compétences pluridisciplinaires et renforçant l'accompagnement des adolescents. Cette arrivée s'inscrit dans une dynamique de qualité et d'innovation des soins.

- **Création et réorganisation des espaces**
 Une nouvelle salle de relaxation a été créée, avec l'instauration d'un planning hebdomadaire de prise en charge, favorisant la prise en soins des adolescents. La salle de réunion du pavillon rose a été déplacée, optimisant ainsi l'outil de la visioconférence.

- **Modernisation des outils de gestion et des projets thérapeutiques**
 Un agenda numérique de service a été mis en place, facilitant la gestion des plannings et améliorant la coordination entre les membres de l'équipe. Le projet thérapeutique VTT a également été réactualisé et réalisé.

- **Lancement d'une étude**
 Une étude portant sur la création d'une nouvelle structure commune dédiée aux adolescents et aux enfants a été lancée. Celle-ci projet vise à créer un espace adapté aux spécificités des différentes tranches d'âge, favorisant une prise en soins.

- **Réduction : DMS, CSI et FEI**
 En 2024, une diminution de la durée moyenne de séjour (DMS) a été constatée. Cette évolution s'explique par la mise en place d'une politique de soutien et de conseil menée conjointement par les pédopsychiatres et les infirmiers en pratique avancée (IPA) auprès des services de pédiatrie. Ces initiatives ont permis de réduire les hospitalisations en urgence au profit d'hospitalisations programmées.
 Cette organisation a favorisé une meilleure adhésion aux soins, contribuant à une diminution des situations de crise. Cette réduction des crises a, par ailleurs, entraîné une baisse des recours à la chambre de soins intensifs (CSI) ainsi qu'à la rédaction de fiches d'événements indésirables (FEI).

- **Anamnèses**
 Les infirmiers ont entrepris un travail sur les anamnèses. Au cours de l'année, plus de 90 % des adolescents admis au sein du pavillon vert ont vu leurs dossiers informatisés complétés par une anamnèse, contre seulement 15 % en 2023.

Pavillon bleu

Les équipes pluri-professionnelles proposent un cadre de soins structurant tout en préservant les liens familiaux et sociaux. Les hospitalisations correspondent davantage à une période de rupture, d'observation clinique et/ou de réajustement thérapeutique. La durée des hospitalisations est adaptée aux besoins des enfants et les modalités de sortie s'assurent de la mise en œuvre d'une continuité des soins ambulatoires.
Le pavillon bleu propose aussi des hospitalisations séquentielles sur indication médicale et en collaboration avec les partenaires médico-sociaux.
Une nouvelle éducatrice a pris son poste en septembre ainsi qu'une nouvelle infirmière suite aux départs de professionnelles sur des mouvements internes au pôle.

Les projets de soins s'élaborent à partir d'observations cliniques par les équipes pluri-professionnelles qui proposent un cadre de soins structurant dont les activités thérapeutiques permettent de créer des repères temporaux et instaurent une rythmicité sécurisante sur le plan institutionnel. Les temps scolaires s'inscrivent également dans la planification.

- Enfants accueillis sur l'année : 53 (uniquement en SL)
- Les demandes proviennent des CMP, CAMSP, IME du département…
- 3 enfants ont été accueillis hors département (59, 77, 51).

Plusieurs activités thérapeutiques et ludiques ont été mises en places :

• Activité équestre • Activité sur le soin du corps et relaxation • Sortie promenade : en forêt, au château de Coucy, à Laon • Activité théâtre • Activité d'éveil (musique…) • Activité photo langage	• Histoires racontées, Kamishibaï • Jeux de sociétés • Jeux en extérieurs • Activités manuelles (peinture, coloriage, sable, gommette, argile…) • Jeux symboliques (Lego, Playmobil, dinette…) • Activité cuisine • Activités motrices (salle tapis) • Activité jardinage
Mais aussi : Musique, jeux d'extérieurs, exploitations de films, pyrogravure, karaoké, Snoezelen…	

AFT

Chauny :

- Alternative à l'hospitalisation en milieu hospitalier, il s'agit d'un dispositif thérapeutique sur indication médicale et accord parental. Il s'agit d'un accueil séquentiel, modulable chez un accueillant familial. L'objectif est de favoriser l'autonomie et la réadaptation du patient dans ses milieux de socialisation. L'équipe accompagne l'enfant, sa famille et l'accueillant durant tout le parcours de soins par le biais de visites à domicile.

- L'équipe de l'AFT est contactée par le professionnel de pédopsychiatrie qui suit le mineur, présentant des difficultés psychologiques nécessitant la séparation provisoire de son milieu familial. Dispositif pour les 3-18 ans.

En 2024, diminution de l'activité car moins d'indication et méconnaissance du dispositif pour certains secteurs. L'assistante familiale en poste a accueilli 4 enfants sur 2024 (contre 6 en 2023).

Dans le cadre de la prise en charge globale : 27 visites à domicile, 30 réunions AFT, 12 entretiens médicaux avec les familles ainsi que des entretiens avec la psychologue et l'intervention de l'assistante sociale selon les besoins ont été réalisés.

Au dernier trimestre et suite au changement de référent médical pour ce dispositif, une valorisation et présentation de l'AFT a été effectuée dans les structures des différents secteurs du pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent Aisne nord, afin d'identifier les besoins et envisager le recrutement de familles d'accueil thérapeutique. Pour cela, 8 réunions avec l'équipe de l'AFT ont été organisées pour retravailler le flyer de présentation, rédiger une fiche de poste pour l'accueillant familial, apporter des modifications sur le règlement de fonctionnement. 4 rencontres ont été planifiées avec les différents secteurs du pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent Aisne nord.

EQUIPE DE LIAISON

Chauny :

- Réaliser un travail de prévention primaire et secondaire des troubles psychiques par des interventions d'information et/ou de soutien pour les équipes de professionnels des écoles, collèges, lycées sur le territoire du département. En 2024, 3 interventions ont eu lieu (contre 6 en 2023) en primaire, collège et lycée, qui ont concerné 179 participants, sur la thématique du harcèlement, les scarifications, la gestion de la colère. Cette diminution s'explique par moins de sollicitation des établissements.

- Favoriser l'accessibilité aux soins des patients qui, pour des raisons complexes, échappent à une prise en charge adaptée en pédopsychiatrie.

- Motifs des prises en charge : angoisse massive, trouble du comportement, harcèlement, mal-être, antécédent de tentative de suicide, idées noires, problèmes familiaux, …).

- A la demande des médecins des CMP, des établissements scolaires (CPE, IDE, Assistante sociale, chef d'établissement…).

- Mise en place de groupes de parole dans un établissement sur les thématiques de la gestion du stress, l'estime de soi, l'arrivée en internat, le harcèlement et les scarifications. Ceux-ci ont concerné 53 participants (contre 46 en 2023).

Au niveau de l'activité, augmentation du nombre de patients suivis : 92 en 2023, 124 en 224.
224 entretiens réalisés en milieu scolaire en 2024, 159 en 2023, à cela s'ajoute des entretiens téléphoniques, des visites à domicile et des entretiens en CMP.
Un travail de mise en avant du dispositif a été effectué : présentation au cours de l'année à l'inspection académique, présentation dans le cadre du projet médical (axe 1 – accentuation du virage ambulatoire et déclinaison de la démarche d'aller vers), travail sur l'élaboration d'un flyer de présentation.
Elargissement du secteur d'activité vers Hirson, Saint Michel, La capelle et 18 établissements du secteur de Laon ont été contactés pour présenter le dispositif.

PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT AISNE NORD

PROJETS A VENIR EN 2025

Centres Médico-Psychologiques

Chauny :

- Maintenir et développer les activités de groupes thérapeutiques avec l'équipe pluridisciplinaire.
- Maintenir une activité constante pour maintenir un délai de prise en charge raisonnable.
- Fluidifier les 1ères demandes par l'arrivée de l'IPA.
- Installation d'un dispositif de visio au sein du CMP pour faciliter l'organisation des réunions cliniques et la rencontre des différents partenaires.
- Développer l'activité de l'ergothérapeute par une collaboration pluridisciplinaire.

Laon :

- Formaliser l'accueil des étudiants en soins infirmiers dans un « guide personnalisé » au CMP et à l'HDJ de Laon : décrire la procédure d'accueil, établir une « feuille de route » du déroulé du stage, identifier les compétences à valider en fonction du niveau d'année d'étude…

Hirson :

- Réaliser un protocole de passation des dossiers des adolescents vers le CMP adultes, afin de garantir la continuité des soins.
- Protocoliser la prise en soins des enfants et adolescents se présentant aux urgences d'Hirson, afin d'en organiser le suivi au sein du CMPE.
- Maintenir le délai d'attente à 3 mois.
- Réunir le CMPE et l'HJE.

Saint-Quentin :

- Sur les CMP de Saint Quentin et de Guise : réorganisation des premières demandes avec consultations (IPA et infirmière).
- Pour le CMP de Bohain : les premières demandes sont gérées par l'IDE.
- CMP de Guise : groupes éveil (7/9ans) et émotion (8/10ans) créés pour année scolaire 2024/2025
- CMP de Saint Quentin :
 - ✓ arrivée d'un nouvel IDE pour remplacer le départ en formation IPA de Mr DIA,
 - ✓ continuité des groupes et création de groupe mixte (psychomotricien, IDE).

Hôpitaux de jour enfants

Laon :

- Contribuer à la formalisation du livret d'accueil des hôpitaux de jour en suivant la trame de l'HDJ de Crouy.

- Ecrire un bilan éducatif pour chaque enfant de l'HDJ dans le dossier informatisé. Cet écrit associera les référents infirmiers et éducateurs de chaque enfant.

Hirson :

- Réaliser un ou deux séjours thérapeutiques.
- Développer de nouvelles activités thérapeutiques comme la médiation animale et la venue d'une conteuse d'histoire.
- Recréer une alliance thérapeutique avec les familles, en impliquant les parents ou représentants légaux dans la réalisation et le suivi des objectifs thérapeutiques. Des rencontres initiales, afin de présenter les objectifs puis tous les six mois dans le but de les réévaluer, seront proposées.
- Rencontrer les partenaires afin d'affiner aux mieux nos objectifs de prise en soins.

La Fère :

- Maintenir les deux activités thérapeutiques : équithérapie et musicothérapie.
- Programmer un premier séjour thérapeutique pour le premier semestre 2025.
- Mettre en place un projet autour du repas thérapeutique, dans un premier temps en réalisant le profil sensoriel des enfants accueillis, afin de définir des objectifs pertinents pour les enfants. Puis de mettre en place, dans un deuxième temps, une nouvelle organisation afin de garantir une stabilité pour les enfants. Un projet de formation commun à tous les HJE est en cours de réalisation concernant les repas thérapeutiques mais également sur le développement du langage par la méthode PECS.

Saint-Quentin :

- Projet de deux séjours.
- Projet de partenariat avec les associations locales et partenaires avec lesquels nous travaillons avec des visites de structures et compréhension de fonctionnement de chacun.
- Trouver un autre partenaire pour l'activité musique (trop onéreux à Tergnier).
- Continuer l'activité dessin Quentin de la Tour.

Hôpitaux de jour adolescents

Chauny :

- Maintenir les médiations thérapeutiques mises en place et leurs diversités.
- Développer d'autres médiations de par l'arrivée de nouveaux professionnels dans le service(1 éducatrice, 1 ergothérapeute et 1 infirmier)
- Maintenir un taux d'activité le plus élevé possible.
- Mettre en place le dispositif de visio au sein de la structure pour faciliter l'organisation des réunions cliniques et de synthèses avec les différents partenaires concernés par le parcours de l'enfant.

Saint-Quentin :

- Réflexion sur la transformation de l'HDJ.
- Projet padel pour remplacer l'activité ping-pong, mise en place de l'activité piscine.
- Projet de séjours.

Pavillon bleu

- Maintenir l'activité et le partenariat avec les CMP, ASE…
- Réfléchir sur les TND.
- Poursuivre les réflexions autour de la mise en place d'une structure commune pour les enfants et les adolescents. Ce projet vise à créer un environnement adapté aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge.

Pavillon vert

- **Renforcer les liens partenariaux**
 Poursuivre le travail de consolidation des relations entre nos partenaires clés : l'Aide sociale à l'enfance (ASE), les services de pédiatrie et les instances judiciaires.

- **Se projeter sur une structure commune enfants/adolescents**
 Poursuivre les réflexions engagées autour de la mise en place d'une structure commune pour les enfants et les adolescents. Ce projet vise à créer un environnement adapté aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge.

- **Amélioration des espaces**
 Lancer un chantier pour la réfection et l'amélioration de la chambre d'apaisement, afin de garantir un espace sécurisé, confortable et propice pour les adolescents en situation de crise.

- **Créer une salle de projection vidéo**
 Dans le cadre de l'enrichissement des activités proposées, étude d'une salle dédiée à la projection de vidéos. Cet espace offrira de nouvelles opportunités pédagogiques et ludiques, tout en favorisant les moments de partage et de détente.

- **Préparer la fermeture estivale**
 Organisation spécifique à mettre en place afin de gérer la fermeture estivale.

- **Réduire : DMS, CSI et FEI**
 En collaboration avec les médecins, l'équipe paramédicale et l'encadrement, poursuite d'une politique en faveur de la réduction des DMS, CSI et FEI.

- **Anamnèses**
 Poursuite du travail sur les anamnèses, l'objectif pour 2025 est de 95 à 100% des dossiers complétés par une anamnèse.

AFT

- Développer le dispositif AFT dans chaque secteur du pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent Aisne nord (secteur de Saint Quentin, d'Hirson, de Laon et de Chauny).
- Recruter d'autres accueillant(e)s familiaux thérapeutiques pour répondre aux besoins qui seront identifiés.
- Faciliter l'accès à la formation pour les accueillant(e)s familiaux thérapeutiques

EQUIPE DE LIAISON

- Développer l'activité auprès des secteurs sollicités au dernier trimestre de l'année 2024 notamment celui de Laon et d'Hirson.
- Etendre l'activité vers le secteur de Soissons.
- Rencontrer l'infirmière coordinatrice de l'éducation nationale pour mettre en avant le dispositif.
- Rencontrer les CMP de secteur pour identifier les missions de l'équipe de liaison notamment lors de l'orientation d'enfants par l'équipe de liaison vers le CMP de secteur.

PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT AISNE NORD

BAROMÈTRE D'ACTIVITÉ

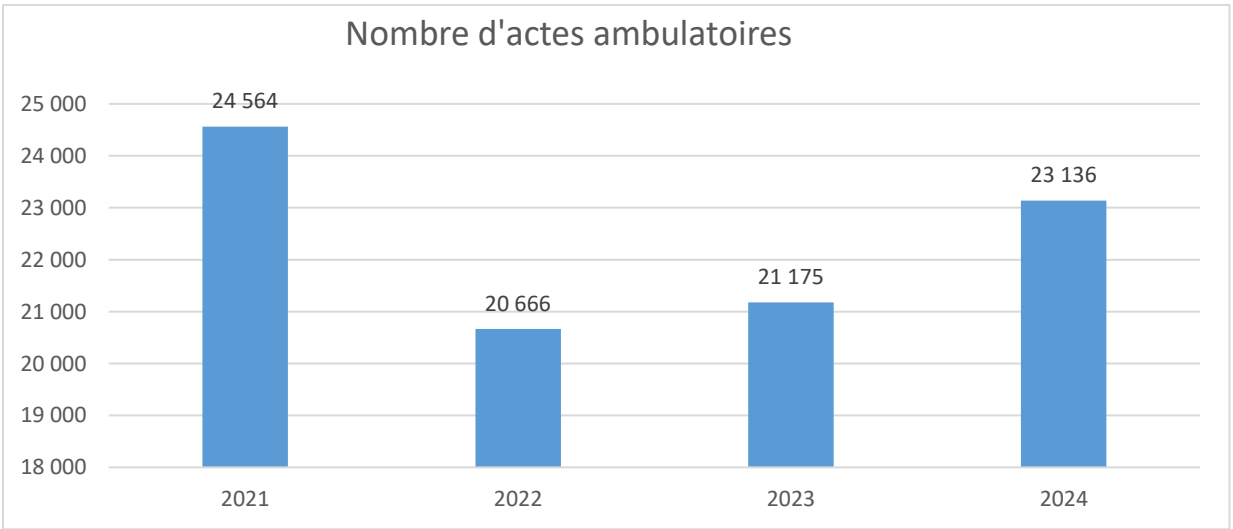
Activité d'hospitalisation temps complet

	2022	2023	2024	Evolution (%)
Patient: Nb patients	129	142	161	13,38%
Patient: Age moyen	13	12	13	8,33%
Patient: Age<18 ans (%)	100	100	100	0,00%
Patient: Sexe masculin (%)	59	57	59	3,51%
Séjours: Nb journées de présence	4274	3971	2743	-30,92%
Séjours: Nb séjours	388	314	376	19,75%
Séjours: Durée moyenne de séjour en hospitalisation à temps plein	18	20	11	-42,90%
Séjours: Nb journées sans consentement	0	1	0	
Séjours: Nb journées avec isolement thérapeutique	200	110	51	-53,64%

Activité à temps partiel

	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Evolution %
Nombre de venues	7770	7123	7649	7,38%
Nb de places installées HJ + HN	88	88	88	
Taux d'occupation	34,9%	32,4%	34,8%	

Activité ambulatoire



PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT AISNE SUD

Chef de pôle : Docteur Asmaa KARMOUCHE
Cadre supérieur de santé : Monsieur Cyril FIQUET





STRUCTURES DU PÔLE

4 CMP

- Soissons
- Villers-Cotterêts
- Braine
- Château-Thierry

2 hôpitaux de jour

- Etampes de 15 places
- Crouy de 15 places

TERRITOIRE



EN QUELQUES CHIFFRES

- Effectif médical : 3 ETP
- Effectif non médical : 49 ETP

- File active : 1905 patients

PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT AISNE SUD

PROJETS REALISÉS EN 2024

Centres Médico-Psychologiques

- Consolidation de la collaboration avec les partenaires sociaux, médico-sociaux, scolaires par des rencontres formalisées et pour certaines situations cliniques.
- Réactualisation des conventions entre le CMPE de Château Thierry et le centre hospitalier de Château Thierry ; et entre le CMPE de Soissons et le centre hospitalier de Soissons.
- Renforcement de la psychiatrie de liaison entre les services de pédiatrie des centres hospitaliers de Château Thierry et de Soissons et les CMPE du pôle par des interventions des psychologues et IDE, en plus de la présence médicale.
- Intégration de l'IDEC du dispositif PRECOSITE en novembre 2024.

Hôpitaux de jour

- Réactualisation du guide de présentation du CPJE d'Étampes sur Marne.
- Participation au CLSM et au PTSM sur le secteur de Château Thierry et de Soissons.
- Participation au SISM sur le secteur de Château Thierry.
- Organisation d'une journée portes ouvertes aux partenaires extérieurs et familles à l'hôpital de jour de Crouy. Celle d'Étampes sur Marne n'a pas pu être organisée.
- Participation à la journée olympique ainsi qu'aux foulées de l'EPSMDA.
- Maintien des analyses des pratiques professionnelles (APP) animées par un intervenant psychologue unique sur les 2 hôpitaux de jour.

AFT

- Pas d'AFT sur le Pôle
- Besoins identifiés

PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT AISNE SUD

PROJETS A VENIR EN 2025

Centres Médico-Psychologiques

- Créer une équipe mobile périnatalité. Le projet a été de nouveau présenté à l'ARS en fin d'année 2024. Réponse attendue pour la fin du 1er trimestre 2025.
- Participation au SISM et au CLSM sur Château Thierry et Soissons.
- Renforcer les propositions et les offres de soins des adolescents sur le pôle : création d'une équipe mobile pour les situations complexes.
- Poursuivre le déploiement de la semaine des 4 jours au CMPE de Château Thierry et de Soissons.
- Harmoniser les documents administratifs à l'ensemble des structures du pôle.
- Organiser la transition de la prise en soins des adolescents en pédopsychiatrie vers la psychiatrie adulte.
- Proposer une formation à la conduite des premiers entretiens en pédopsychiatrie pour les IDE.
- Déterminer le champs d'intervention de l'IPA.
- Maintien des analyses des pratiques professionnelles (APP) au sein des CMPE de Château Thierry et Soissons.
- Organisation des sessions de formation concernant OMEGA.
- Renforcer la collaboration avec le pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent Aisne nord par le maintien de la Fédération de Pédopsychiatrie sur le département.

Hôpitaux de jour

- Débuter l'expérimentation de la semaine des 4 jours.
- Organiser des journées portes ouvertes pour les hôpitaux de jour d'Étampes sur Marne et de Crouy.
- Participer au rallye photo des APS.
- Participer aux SISM sur le secteur de Château Thierry et de Soissons.
- Participer au CLSM et PTSM sur le secteur de Château Thierry et de Soissons.
- Organisation des sessions de formation concernant OMEGA.
- Collaborer avec l'hôpital de Jour pour adolescents de Soissons (partenariat avec le privé).

AFT

- Pas d'AFT mobilisé sur le pôle
- Besoins identifiés

Equipe Mobile Psychiatrie Périnatalité (Soissons)

1 ETP psychologue, 1 ETP IDE, 0.5 ETP éducateur, 1 ETP Puéricultrice, 0.5 ETP Secrétaire

- Proposer des autotests de dépistage des troubles dépressifs ou anxieux pour les parents, afin de les inciter à consulter les services de soins psychiques.
- Développer des actions en matière de prévention des troubles du développement (alimentation, sommeil, langage, communication, etc.).
- Mettre en place des groupes de parole avec des pairs autour du deuil périnatal et de la fausse-couche.
- Repérer et prendre en charge précocement les enfants exposés aux violences conjugales.
- Renforcer en lien avec les équipes d'obstétrique et de néonatalogie le rôle du second parent.
- Prendre en charge les parents en situation de précarité et souffrant de troubles psychiques.
- Volonté nationale de développer la périnatalité.

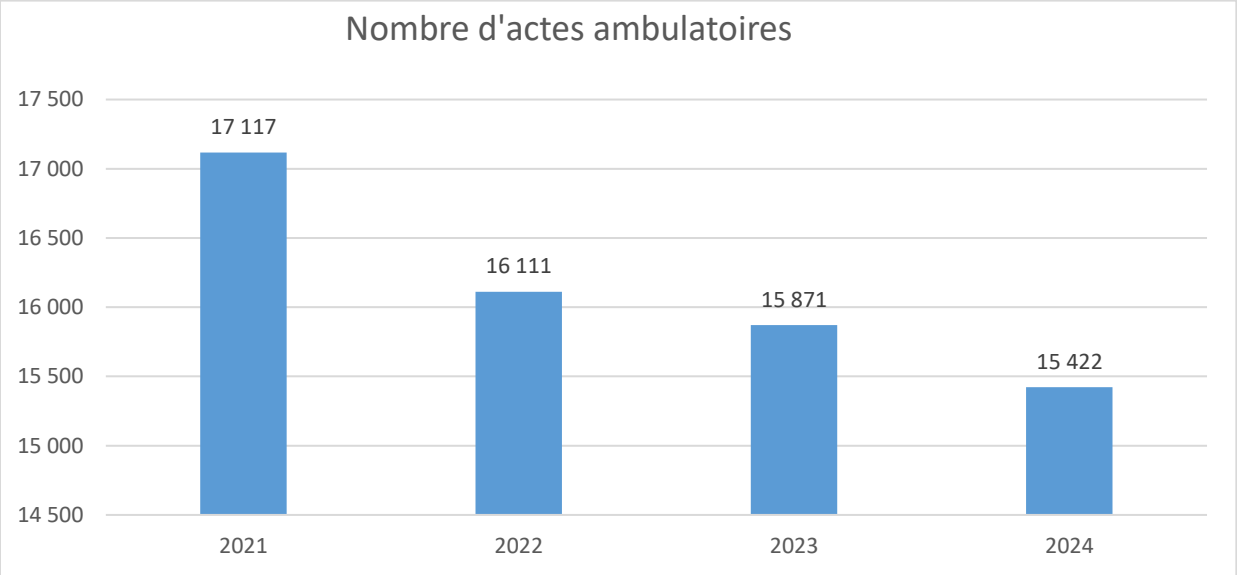
PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT AISNE SUD

BAROMÈTRE D'ACTIVITÉ

Activité à temps partiel

	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Evolution %
Nombre de venues	2607	2643	2771	4,84%
Nd de places installées HJ + HN	30	30	30	
Taux d'occupation	34,3%	35,2%	36,9%	

Activité ambulatoire



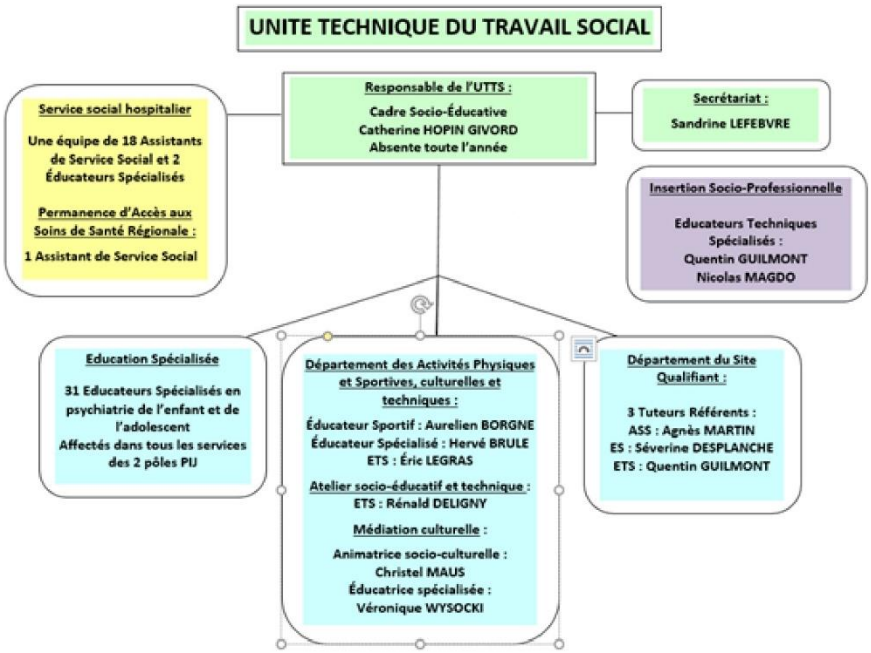
UNITÉ TECHNIQUE DU TRAVAIL SOCIAL

Cadre socio-éducatif : Madame Catherine HOPIN GIVORD





ORGANIGRAMME



EFFECTIFS

- 1 Cadre socio-éducatif
- 1 Adjoint administratif
- 31 Educateurs spécialisés
- 1 Educateur sportif
- 4 Educateurs techniques spécialisés
- 1 Animateur (trice)
- 18 Assistants de service social
- 1 Apprentie assistante social

UNITÉ TECHNIQUE DU TRAVAIL SOCIAL

Les activités en 2024

- Participation à la vie institutionnelle : COPILS.
- Accueil des nouveaux arrivants.
- Suivi RH des effectifs et des vacances de postes, recrutement.
- Gestion de conflits, médiation.
- Construction et suivi de projets.
- Animation et suivi des réunions des services de l'UTTS : service social, service éducatif, APS, médiation culturelle, site qualifiant, PASS.
- Réflexions sur les pratiques en service social.
- Soutien technique aux écrits professionnels.
- Gestion des plateformes dématérialisées (CAF, SIAO, CPAM).
- Développement et organisation du site qualifiant.
- Elaboration du projet de service du service APS en démarche participative.
- Continuité du développement du partenariat et de son conventionnement.

Les projets en 2025

- Continuer le développement du partenariat.
- Maintenir les groupes travail et pérenniser les outils qui en découlent.
- Elaborer un livret d'accueil du nouvel arrivant.
- Elaborer un guide d'accompagnement du référent professionnel dans le cadre de l'accueil des stagiaires.
- Soutenir les projets innovants présentés par les équipes professionnelles.
- Embauche d'une seconde apprentie assistante de service social.

UNITÉ TECHNIQUE DU TRAVAIL SOCIAL

BAROMÈTRE D'ACTIVITÉ

L'UTTS :

- 31 réunions diverses.
- Accueil physique et téléphonique, réception et traitement des mails quotidiens, courrier, secrétariat….

Le service social :

Le recueil de données du service social indique une augmentation des difficultés sociales du public accompagné ainsi qu'un accroissement de l'activité intra du fait de la prise en charge des patients en soins sans consentement de Saint-Quentin.
De plus les situations de précarité nécessitent un suivi croissant et engendrent une suractivité du service social (augmentation des échanges partenariaux, des organisations de sorties d'hospitalisation, etc).

En psychiatrie adulte, tous secteurs confondus, les assistants de service social ont réalisé sur l'année 2024, 7 726 entretiens individuels, accompagnements physiques et visites à domicile en faveur des personnes suivies et de leurs familles.

La PASS poursuit son action sociale dans la limite du travail réalisable pour un ETP, avec plus de 116 personnes accompagnées encore en 2024.
Les situations complexes sont en augmentation constante.

L'éducation spécialisée en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent :

Un axe spécifique a été travaillé quant à la reconnaissance de cette profession au titre du projet d'établissement.

L'insertion socio-professionnelle :

Le développement de cette thématique se poursuit localement avec 2 éducateurs spécialisés en psychiatrie adulte.

Les 2 éducateurs techniques spécialisés affectés à l'hôpital de jour Challenge poursuivent leur activité professionnelle dans la limite de la continuité de service.

Les activités physiques et sportives (APS) :

Les 3 éducateurs sportifs ont accueilli et pris en charge, dans leurs activités hebdomadaires, 4 185 personnes.

Randonnées (dont semi-nocturnes), multi sport, sports collectifs, sessions adaptées individuelles ou en groupe, de manière transversale à l'ensemble des structures de l'établissement sans distinction.

La mediation culturelle :

L'activité de médiation socio-culturelle artistique transversal de Christel MAUS se poursuit et s'est étoffée : 2 journées par semaine à l'hôpital de jour pour adultes Le Challenge, 1 intervention hebdomadaire au pavillon vert, 1 intervention par mois au CMP enfants et adolescents de Château-Thierry. Le développement de l'action SISM a fédéré plusieurs partenaires, aussi bien de l'EPSMDA (HDJ Le Challenge, Sophora, la cordonnerie, CMP enfants/adolescents et adultes de Château-Thierry, association APRES) que de l'extérieur (DITEP Sissonne, centres sociaux ville de Laon, GEM, Espoir 02). La collaboration avec les services solidarité, culture et social de la ville de Laon sont de plus en plus prégnants (expositions, animations...), tout comme la recherche de nouveaux intervenants/ partenaires (médiation animale, IKEBANA, danse..) et la mise en place de sorties culturelles.

Le site qualifiant :

- 4 demi-journées programmées.
- 10 accueils de stagiaires pour la filière socio-éducative.
- 1 recrutement d'une apprentie ASS.
- 6 groupes d'échanges sur les pratiques professionnelles pour les ASS, 4 pour les ES.
- 3 réunions d'organisation.

La baisse du nombre de stagiaires est multifactorielle : réduction du nombre d'étudiants en formation, développement de l'apprentissage dès la première année dans l'associatif, baisse de l'intérêt d'accueil de stagiaires de la part des professionnels, augmentation du nombre d'agents nouvellement arrivés ne pouvant accueillir des stagiaires dès la première année de service.

Concernant les demi-journées thématiques, les sujets abordés sont les suivants :

- Présentation des structures de psychiatrie
- Les droits et les devoirs des fonctionnaires
- La clinique du sport
- La gestion de la crise

Le développement de la communication interne permet l'ouverture du site qualifiant à l'ensemble des professionnels de l'établissement.

Le site qualifiant continue à se placer de fait comme une entité permettant l'échange et la réflexion sur les pratiques, ouvert à tous en transversal. Il permet de développer notre principal outil de recrutement : l'accueil de stagiaires par la fidélisation et la qualité du suivi.

L'ensemble des rapports d'activité individuels des travailleurs sociaux sera relié et mis à la disposition de tous au secrétariat de l'UTTS.

COLLÈGE DES PSYCHOLOGUES

EFFECTIFS

Pour l'année 2024, les psychologues de l'établissement représentaient un total de 54 ETP. Le présent rapport d'activité collectif rend compte, à partir des 34 rapports individuels transmis au collège des psychologues, du travail effectué et articulé autour de trois fonctions indissociables : la fonction clinique, la fonction institutionnelle et la fonction FIR (Formation, Information, Recherche).

L'ORGANISATION

Les psychologues de l'établissement se revendiquent d'obédiences diverses, témoignant ainsi de la richesse et de la diversité des pratiques : psychothérapie d'approche systémique, obédience psychanalytique, approches intégratives, psychothérapie proposée par le biais de l'EMDR, ou encore prise en charge psychosomatique et psychocorporelle.

Les psychologues proposent ainsi :

- des entretiens présentiels ou téléphoniques si la situation le nécessite : entretiens individuels, conjugaux, familiaux, qui peuvent aboutir à la mise en place de suivis particuliers, soutien et guidance parentale, thérapie familiale ou mère-enfant, cynothérapie…,
- une réorientation vers les professionnels et suivis répondant au mieux à la demande et au besoin,
- un suivi et une orientation des personnes hébergées dans les établissements médico-sociaux suite à l'intervention de l'équipe mobile psychiatrie précarité (CADA, HUDA, CHRS, CAU, CPH..).

Les entretiens préliminaires sont à visée anamnestiques et permettent ainsi un recueil de données important pour l'évaluation de la demande, du désir et du besoin.

Les suivis psychologiques et psychothérapeutiques concernent des patients enfants, adolescents et adultes, en ambulatoire, en unité d'hospitalisation, sur leur établissement scolaire ou encore en milieu carcéral. Les demandes émanent le plus souvent d'une orientation par le psychiatre ou les infirmiers / IPA après un premier entretien exploratoire.
Certains suivis débutent à la suite d'une injonction thérapeutique découlant d'une décision judiciaire (lien SPIP notamment).
Les psychologues reçoivent également certains patients en première intention, dans l'ordre de la liste d'attente.

Des relais des suivis psychologiques déjà engagés peuvent avoir lieu, suite aux départs de certains psychologues (mouvements en interne ou départs à la retraite).

Un travail de secrétariat est nécessaire : gestion par téléphone ou mail de l'agenda des rendez-vous, cotation des actes, cotation diagnostics.

De nombreux écrits ponctuent le quotidien des psychologues : rédaction de compte-rendu d'entretiens, notes de synthèse (après les groupes thérapeutiques), rédaction d'attestation de suivi, observations dans Cariatides…

Certains agents proposent la passation de tests psychométriques en vue de la constitution d'un dossier MDPH ou pour faciliter un diagnostic différentiel ; certains proposent aussi la passation de tests projectifs, d'épreuves, de bilans neuropsychologiques ou TSA. Ces bilans demandent une passation mais également une cotation, une interprétation et un temps de restitution au patient.

Les psychologues participent aux réunions cliniques pluridisciplinaires offrant une réflexion autour du projet de soin individuel des patients. Ils ont des temps d'échanges formels et informels avec les différents professionnels, afin d'aborder les situations complexes rencontrées. Ils participent également aux réunions d'analyse des pratiques professionnelles des équipes. Les psychologues alternent leur temps de présence sur la structure pendant la semaine afin de répondre au mieux à une demande de continuité de service.

De nombreux ateliers et groupes thérapeutiques sont proposés sur l'ensemble des structures, généralement co-animés avec des collègues (psychologues, infirmiers, éducateurs…).
Par exemple :

- Thérapie avec le cheval et médiation animale par le chien (CATTP de Hirson).
- Groupes organisés autour de différents médias et médiateurs : argile, peinture, jeux de société, contes… (CMPE de Château-Thierry) ; cuisine, couture, réflexologie, relaxation… (CMPA Hirson).
- Groupes de remédiation cognitive (CARPS de Belleu).
- Groupe d'art-thérapie (CATTP de Laon).
- Groupes d'observation et socialisation pour enfants et adolescents en souffrance

psychique dans le but d'une réorientation vers les dispositifs de soins adaptés (nombreux CMPE du territoire).
- Ateliers thérapeutiques parents-enfants (antenne du CMPE de Villers-Cotterêts).
- Groupes de parole et manga (CSMP).
- Groupe d'expression corporelle (CMPE St-Quentin).
- Ateliers estime de soi, le corps en jeu, écriture thérapeutique… (MDA de St-Quentin).
- Atelier thérapeutique d'écriture (unité sanitaire du centre pénitentiaire de Laon).
- Groupe autour d'une médiation « Qu'en dit-on » (unité sanitaire du centre pénitentiaire de Château-Thierry).

Des interventions en psychoéducation familiale sont également proposées, en lien avec l'animation du programme PROFAMILLE et du programme BREF (organisation de réunions de présentation auprès des équipes de l'établissement et des partenaires pour favoriser la communication autour de ces programmes).

Une convention établie avec le service pédiatrie du centre hospitalier de Château-Thierry permet des consultations sur sollicitations du C.H. dans le cadre de la psychiatrie de liaison ou encore des entretiens ponctuels au sein des urgences pédiatriques au centre hospitalier de Soissons.

Cette dynamique de lien est inhérente à la profession car un maillage avec l'intra, les structures extérieures, les partenaires sociaux, la justice et les équipes de liaison est d'une grande importance.

Les psychologues sont ainsi amenés à échanger régulièrement, par mail, téléphone ou lors de temps de réunions et de synthèse avec les infirmières et psychologues scolaires, les professeurs des écoles, services sociaux, foyers d'accueil, PMI, CRIP, ADSEA, UTAS, hôpitaux de jour, IME, ImPro, ITEPS, Procureur de la République, juges, Education Nationale, AJP, PEAD, PJJ, SPIP, PEP, ELSA, SCJE mais également Espoir02, APEI, CSAPA, UNAFAM, CPU…).

Il existe aussi des temps de réunions de secteur ou encore des réunions inter-partenariales entre psychologues du secteur (dans les locaux du CIO ou de l'ADSEA de Laon par exemple). D'autres temps sont à mettre en relief, à savoir les temps de supervision et d'analyse des pratiques proposées sur plusieurs structures partenaires.

Certains psychologues se sont également engagés dans l'élaboration et la rédaction de la plaquette de présentation de leur CMP. Ils participent par ailleurs aux réunions de pôle ou encore à la réflexion sur le projet psychologique du projet d'établissement. D'autres encore participent aux réunions avec l'ARS, aux réunions de commission santé et à différents COPIL (notamment Prévention suicide).

L'investissement au collège des psychologues et son bureau est un temps bénévole permettant l'articulation entre la DRH et les professionnels (liens directs avec la DRH, modération des échanges lors de la journée du collège, gestion de la boîte mail, participation aux assemblées générales, rédaction des ordres du jour et des comptes rendus de séances, rédaction du RAC…).
Il est également important de souligner l'investissement de psychologues au sein de la commission de formations et de la commission des stages pour l'accueil de stagiaires.

LES ACTIVITÉS EN 2024 /FIR
TEMPS DE FORMATION

Le temps de Formation implique un engagement continu des professionnels dans :

- des psychothérapies individuelles et analyses, supervisions ou inter-visions autofinancées, analyses des pratiques, permettant une remise en question constante de la posture et du cadre de l'agent,

- une participation aux ciné-débats et journées de formation proposées par des associations,

- un investissement actif au sein de diverses associations :
 - FORCLEA : au sein de laquelle certains psychologues sont particulièrement investis et membres actifs (trésorerie, communication, participation au comité de perfectionnement dans la démarche Qualiopi, proposition de journées d'études…)
 - Le Grillon qui Parle (missions de fonctionnement, proposition de projets favorisant la prévention et la déstigmatisation de la pédopsychiatrie…).
 - AFCPP (Association Franco-Cubaine de Psychiatrie et de Psychologie ; conseils

d'administration, rencontres franco-cubaines de la santé mentale à La Havane…).
 - L'ARTAAS (Association pour la recherche et le traitement des auteurs d'agressions sexuelles).
 - Psychanalyse et Petite enfance.

- un investissement bénévole au sein de la CUMP,

- un suivi de séminaires, conférences, congrès, colloques, journées d'études ou de lecture et webinaires (proposés par l'antenne clinique de Reims ou d'Amiens UFORCA, l'ECF ou l'AMP, formations cliniques du champ Lacanien, APPEA, association de la cause Freudienne, Institut contemporain de l'enfance, société psychanalytique de Paris, AFPRO, CRISALID, fédération française anorexie et boulimie, week-end du GERPEN, ICSMP…),

- une participation aux ateliers d'élaboration de pratiques cliniques,

- une participation aux matinées du CERA, à des stages de psychanalyse (FCL) ou des journées d'étude (la journée d'étude de l'Institut de l'enfant à Paris),

- une participation aux journées scientifiques internationales des CUMP et RéNaCUMP,

- des dispenses d'enseignement à l'IFSI de Prémontré (enseignements de psychologie générale, psychologie sociale, psychopathologie…),

- des dispenses de TD à l'Université Picardie Jules Verne,

- une participation à des groupes de travail clinique et à des collectifs (l'Autre scène, Cinépsy en lien avec Espace Analytique…),

- des lectures d'ouvrages, revues et publications scientifiques sur les problématiques rencontrées dans le cadre des entretiens cliniques,

- une participation à la formation sur les gestes et soins d'urgence organisée par l'EPSMDA,

- des suivis de DU : ont été mis en lumière celui sur la « Relation d'Aide par la Médiation Animale » et celui de « Psychoéducation »,

- des formations continues : « Prise en charge de la douleur », ou encore des formations à l'EMDR, ou autres outils comme le photo-langage,

- des Formations financées par l'établissement sur la périnatalité (avec le COPE), ou sur le Psycho-traumatisme (organisme Double Hélice),

- des formations à l'ICV, au programme de remédiation cognitive (SCIT, RECOS), formation au programme d'éducation thérapeutique du patient (MODEN), formation LEO au CH Le Vinatier de Lyon,

- une initiation à la PNL et à la psycho-généalogie,

- une formation longue autofinancée à l'outil de la respiration holotropique,

- l'accueil de stagiaires (Licence et Master), et la participation à différents jurys (notamment de soutenance de Mémoire ou de Thèse),

- une activité d'enseignement bénévole sur plusieurs programmes de formation professionnelle,

- la direction de mémoire pour une infirmière IPA, participation à sa soutenance, liens réguliers avec le référent de la faculté pour la méthodologie de recherche,

- dispense d'une formation de 3 jours au centre hospitalier de Plaisir, sur la prise en charge des personnalités perverses et psychopathiques (en lien avec l'ARTEC).

TEMPS D'INFORMATION

Allant à la rencontre de l'autre, patient ou professionnel, le temps d'information permet :

- une présentation de travaux au sein du CPS, auprès d'étudiants infirmiers,

- la participation à l'assemblée générale de la RPS Hauts-de-France,

- des interventions sur la santé mentale auprès d'associations type AMAE,

- des ateliers psychopédagogiques lors des différentes rencontres avec les aidants, familles, entourages d'un patient,

- des travaux de communication sur la santé mentale et les événements proposés par les associations ; réalisation d'affiches, rédaction des invitations, flyers, listes d'émargement, fléchage

- l'organisation d'un espace de documentation et d'un répertoire d'outils communs en ligne,
- la participation à la création d'un stand lors des foulées de l'EPSMDA (CARPS, MDA) et de stands de sensibilisation lors des SISM,

- la participation à l'organisation et à la modération de conférences-débats (sur le thème de l'attractivité médicale, au sein de la mairie de Laon, en lien avec l'Unité Tosquelles et le CARPS de Belleu),
- l'intervention auprès de certaines gendarmeries concernant la psychopathologie des mineurs victimes de violences sexuelles,

- une participation à la septième journée départementale des intersecteurs de pédopsychiatrie sur Prémontré.

TEMPS DE RECHERCHE

Enfin, le temps FIR repose sur un pilier de « recherche », très lié à celui des « formations » :

- Travaux de recherche sur les entretiens systémiques menés dans le cadre des thérapies familiales et rédaction d'écrits dans ce cadre.

- Présentation de cas cliniques en équipe pluridisciplinaire afin d'élaborer une réflexion clinique dans un souci de rédaction d'écrits cliniques.

- Un investissement actif au sein du CRP-CPO.

- Travaux de coopération et d'écrits de communication, grâce à la convention faite avec l'hôpital universitaire de l'état du Nuevo Leon à Monterrey (Mexique), en lien avec l'hôpital Sainte Anne (Paris). Liens avec le CMPA de Château-Thierry. Rédaction de communications traduite en espagnol, animation d'ateliers. Participation à la conférence internationale « L'art et ses bénéfices en santé mentale et en psychiatrie » dans le cadre de la COFALP à l'Hôpital Sainte Anne.

- Ecriture et co-écriture de divers articles et ouvrages.

COLLÈGE DES PSYCHOLOGUES

LES PROJETS EN 2025

Les psychologues formulent différents projets pour l'année 2025 :

- Continuer de se former grâce à des formations professionnalisantes, continues ou DU, dans différents domaines d'intérêt :
 - Périnatalité
 - Thérapie familiale
 - Clinique des groupes, et Médiation Thérapeutique
 - Recherche de protocoles de relaxation
 - Approche psychocorporelle pour la résolution d'état de stress post-traumatique
 - EMDR
 - TCC.

- Augmenter les différents temps proposés à l'équipe afin de soutenir les collègues dans leurs prises en charge.

- Continuer de développer le réseau avec les partenaires.

- Appuyer la prise en charge des jeunes déscolarisés.

- Animer de nouveaux groupes thérapeutiques : pour les adolescents présentant des phobies, autour de l'expression, atelier contes…

- Projet de co-animation d'un groupe fermé autour de la respiration holotropique.

- Projet d'élargir l'offre de psychoéducation aux aidants professionnels.

- Projet d'organisation de journées d'études dans le cadre de FORCLEA, ou encore du projet médical d'établissement.

- Projets d'écrits : articles, ouvrages, thèses…

- Projet de travaux d'évaluation des outils psychométriques afin d'en connaître la bonne pratique et les limites (et par quels autres outils les compléter ou les remplacer au besoin).

- Encadrement de psychologues stagiaires, rencontre avec les universités pour de possibles partenariats durables.

- Participation au concours pour la titularisation des psychologues de l'EPSMDA.

COLLÈGE DES PSYCHOLOGUES

BAROMETRE D'ACTIVITÉ

La durée de certaines vacances de postes est un point de vigilance car elle a un impact sur la charge de travail des équipes et les listes d'attente.

Il faudra également répondre à de nouveaux besoins en psychologues, par exemple sur la précarité.

D'autre part, la baisse du temps médical disponible sur l'ensemble du territoire est un défi majeur pour les organisations, alors que la demande de soins psychiatriques est en constante augmentation.

Dans ce contexte, les compétences des psychologues sont plus que jamais une ressource clé dans l'évaluation et le suivi de la souffrance psychique.

LES FONCTIONS SUPPORTS

DIRECTION GÉNÉRALE, COMMUNICATION

Directeur : Monsieur Laurent BARRET





ORGANIGRAMME INSTITUTIONNEL AU 30/11/2024

PSYCHIATRIE ADULTE

Pôle Adulte Aisne NORD
Chef de Pôle :
Dr Eric WAGNER

Cadre Supérieur de Santé :
M. Nicolas SOLAGNA

Pôle Adulte Aisne SUD
Chef de Pôle :
Dr Térésa ROJAS

Cadre Supérieur de Santé :
Mme Catherine SAUVAGE

Pôle Intra - Services Spécialisés
Chef de Pôle :
Dr Victor JADDAN

Cadre Supérieur de Santé :
M. Mickael BEGUE

STRUCTURE MEDICO-SOCIALE
MAS « La Source »
Directrice :
Mme Nadia ALIANE

DIRECTION GÉNÉRALE
Laurent BARRET, Directeur
AAH : Mme Maryline RENAUD

AFFAIRES MEDICALES
AAH : M. Frédéric SCOTTI

DIRECTOIRE
Président : M. Laurent BARRET
Vice-président : Dr Djoudi NAIT AMARA

Président de la CME
Dr Djoudi NAIT AMARA
Présidente du Conseil de Surveillance
Mme Carole DERUY

PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE

Pôle Aisne NORD
Chef de Pôle :
Dr Jamel BEN SALAH
Cadre Supérieur de Santé :
Christophe GONINET

Pôle Aisne SUD
Chef de Pôle :
Dr Asmaa KARMOUCHE
Cadre Supérieur de Santé :
M. Cyril FIQUET

POLE MANAGEMENT, ADMINISTRATIF, LOGISTIQUE ET TECHNIQUE

Direction Affaires Financières, coordination administrative des pôles
Directeur : M. Laurent BARRET, par intérim.

Direction de la Clientèle, de la Stratégie et du Médico-social
Directrice : Mme Nadia ALIANE
AAH : M. Jean-Philippe VRAND
Service des mandats judiciaires
AAH : Mme Aurélie DUPONT-FREULET

Direction des Ressources Humaines
Directeur : M. Laurent BARRET, par intérim.
AAH : M. Jean-Louis DUROS/M. Sébastien FRANÇOISE

Direction des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-techniques
Directrice : Mme Valérie MICHAUX

Direction Qualité et Gestion des Risques
Ingénieur : M. Alexandre PASQUET

Direction des Ressources Matérielles
(Services Economiques, Logistiques, Techniques et Informatique)
Directeur: M. Gaël VIOLAS
AAH : M. Frédéric PIERRET
Responsable du Système d'Information :
M. Pierre MENTION

IFSI /IFAS Bertrand Schwartz
Directrice:
Mme Fabienne CANDINI

EFFECTIFS

- Directeur : Laurent BARRET
- Attachée d'administration : Maryline RENAUD
- Chargée de communication : Joëlle HANNIQUET

A compter du 9/12/2024, arrivée de Mme Valérie KANANE-DOUCET, Directrice de la qualité et gestion des risques, de la communication, de la culture et du mécénat.

DIRECTION GENERALE, COMMUNICATION

PROJETS REALISES EN 2024

- Rappel des orientations du projet d'établissement 2023-2027 :

 Transformation de l'offre de soins, renforcement du virage ambulatoire et conduite d'une politique de réduction des séjours longs dans un contexte de diminution du temps médical disponible. Projet de construction d'un FAM. Développement de la télé-expertise.
 Structuration des parcours de soins, en articulation avec les priorités du projet territorial de santé mentale (PTSM).

- Poursuite de l'accueil des patients en soins sans consentement relevant des secteurs du CH de Saint-Quentin.

- Transformation de l'offre de soins sur le secteur de Château Thierry : fermeture des 16 lits de l'unité de proximité de Villiers Saint-Denis en août 2024 et redéploiement des professionnels sur le secteur. Prise en charge exclusivement en ambulatoire.

- Réduction capacitaire en intra : unités d'accueil spécialisé : 18 et 19 lits, Tosquelles : 11 lits, Accueil : 21 lits.

- Sécurisation du site intra-muros : installation d'un nouveau système d'accès (14 février 2024) + mise en place d'une équipe de sécurité au 1er septembre 2024.

- Déménagement et transformation de structures :

 - Depuis le 16 avril, l'unité Tosquelles est localisée dans le bâtiment « le Nid ».
 - Depuis le 24 juin 2024, l'offre de soins en hôpital de jour à Laon est transformée en CATTP dans les locaux de l'ancien hôpital de jour enfant situés au 33 rue du 13 octobre 1918.
 - Depuis le 22 octobre 2024, le service de psychogériatrie est relocalisé dans le bâtiment occupé jusqu'ici par l'unité Tosquelles.

- Consolidation des dispositifs d'équipes mobiles :
 - déploiement de l'équipe mobile psychiatrie précarité
 - pérennisation du financement de l'équipe mobile ville – hôpital de Soissons.

- Mise en place du dispositif PRECOSITE.

- Poursuite de la politique d'attractivité pour les professionnels : recrutement avec mise en stage immédiate des professionnels exerçant un métier en tension, semaine de 4 jours, télétravail, espaces détente dans les unités de soins, maison des soignants…

- 6 projets déposés en 2024 dans le cadre des appels à projet FIOP (fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie) et renforcement de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

- Suivi des contrats locaux en santé 3ème génération et des contrats locaux en santé mentale.

- Participation au Conseil territorial de santé de l'Aisne (CTS) et à la commission territoriale santé mentale (CTSM).

- Création d'une maison des usagers : permanence de l'UNAFAM, d'Espoir 02 et du CAARUD (association SATO Picardie) + permanence de la commission des usagers.

- Poursuite du partenariat avec la chaire de philosophie
 - Atelier « Soins, nature et patrimoine » le 17 avril 2024
 - « L'hôpital, un lieu sensible » le lundi 9 septembre 2024
 - Atelier de médecine narrative le mercredi 11 septembre 2024

- Participation aux semaines d'information sur la santé mentale du 7 au 20 octobre : exposition d'œuvres de patients au « coin des artistes » de Laon, spectacle débat « Le premier pas », ateliers danse, tenue de stands d'information, 2ème édition des foulées de l'EPSMDA le 10 octobre 2024.

- Signature le 9 décembre 2024 d'une convention de coopération avec la clinique La Roseraie de Soissons dans le cadre de la réforme des autorisations, afin de faciliter la mise en œuvre des parcours de soins.

- Autorisations : décision ARS du 19/12/2024 accordant à l'EPSMDA l'autorisation d'exercer l'activité de soins de psychiatrie pour les mentions « psychiatrie de l'adulte », « psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent » et « soins sans consentement.

- Participation au Village santé et forum santé jeunes de Laon le 9 avril 2024.

- Organisation d'un cinéma en plein air sur le site de Prémontré le 14 septembre 2024.

- Opération « Un cœur en chocolat » organisée par N'Radio le 4 décembre 2024.

- Réalisation des supports de communication pour les événements de l'année (interne et externe).

- Poursuite de l'uniformisation des supports de communication interne.

- Développement de la communication sur les réseaux sociaux (LinkedIn et Facebook).

- Mouvements des personnels de direction

 - Prise de fonction de Madame Valérie MICHAUX, directrice des soins le 4 novembre 2024

 - Départ de M. PASQUET, en formation à l'EHESP, et prise de fonction de Madame Valérie KANANE-DOUCET, directrice adjointe, chargée de la direction qualité et gestion des risques, de la communication, de la culture et du mécénat.

 - Départ de Mme CANDINI, en formation à l'EHESP, et prise de fonction de Monsieur Jérémy DUVAL, chargé de la direction par intérim de l'IFSI/IFAS Bertrand Schwartz.

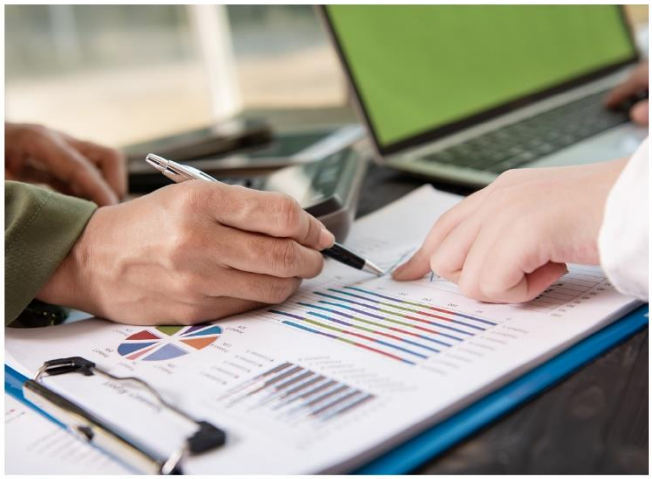
DIRECTION GENERALE, COMMUNICATION

PROJETS A VENIR EN 2025

- Poursuite de la politique de transformation de l'offre de soins (projet d'établissement/projet médical).
- Accentuation du virage ambulatoire.
- Développement d'une nouvelle structure médico-sociale.
- Préparation de la certification en 2026 : maintenir à minima la mention « qualité des soins confirmée ».
- Ecriture de la politique de communication et du plan d'actions.
- Poursuite du développement des actions de communication lors des SISM 2025.

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES

Directeur par intérim : Monsieur Laurent BARRET





ORGANIGRAMME



EFFECTIFS

- 1 Directeur par intérim
- 1 Responsable financier
- 3 Adjoints administratifs
- 1 cadre socio-éducatif (départ en juillet 2024)

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES

PROJETS REALISÉS EN 2024

La Direction des affaires financières (DAF) a pour missions principales pour l'établissement et le GCS Blanchisserie :

- d'établir le compte financier,
- de préparer l'Etat des Prévisions et des Recettes et des Dépenses (EPRD),
- de préparer le Plan Global de Financement pluriannuel (PGFP)
- de coordonner le suivi budgétaire avec les directions fonctionnelles,
- de procéder à l'ordonnancement de l'ensemble des recettes et des dépenses,
- d'assurer la gestion de trésorerie, en lien avec les directions concernées,
- de gérer la dette financière et de négocier les emprunts,
- d'administrer le fichier structure de l'établissement,
- d'effectuer un suivi analytique des dépenses et des recettes,
- d'administrer le fichier structure de l'établissement,
- d'administrer le budget de l'école IFSI-IFAS,
- d'administrer le budget de la MAS,

En outre, la DAF manage les agents d'accueil familial thérapeutique (AFT) qui sont au nombre de 52 au 31/12/2024.

PROJETS A VENIR EN 2025

- Contrôle de gestion
- Coordonner la nouvelle organisation AFT

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES

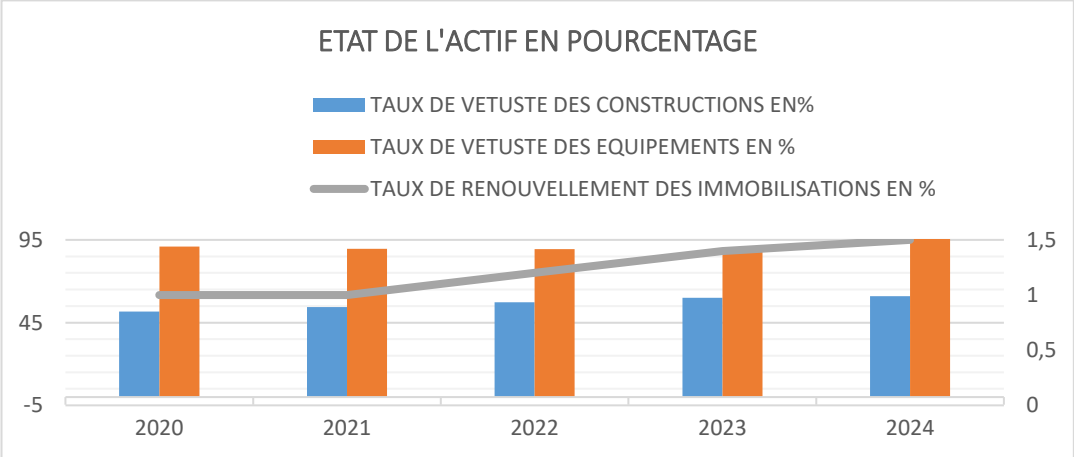
BAROMÈTRE D'ACTIVITÉ

L'année 2024 connait un déficit consolidé de de 716 k€.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 049 k€.

L'actif immobilisé brut de l'EPSMDA augmente, il passe de 94 785k€ à la clôture 2023 à 96 720k€ à la clôture de l'exercice 2024 (une augmentation nette de +1 935k€).

	2020	2021	2022	2023	2024
TAUX DE VETUSTE DES CONSTRUCTIONS EN%	51,7	54,3	57,3	60	61
TAUX DE VETUSTE DES EQUIPEMENTS EN %	91	89,6	89,4	89,3	892
TAUX DE RENOUVELLEMENT DES IMMOBILISATIONS EN %	1	1	1,2	1,4	1,5



Mandats et titres de recettes 2024		2023	2024	Evolution
Nombre de mandats émis		23 210,00	21 653,00	-6,71%
Nombre de titres émis		8 767,00	8 657,00	-1,25%

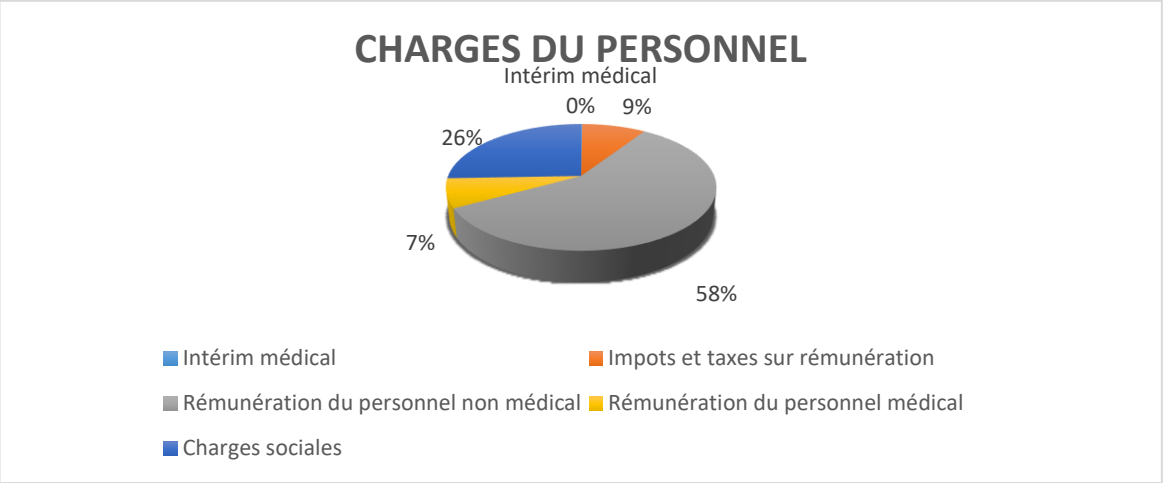
Résultats comptables 2024

BUDGET	Charges	Produits	Résultat
H - Budget principal	90 924 524	89 667 063	-1 257 461
IFSI - IFAS	1 864 156	2 324 454	460 298
MAS	5 094 596	5 143 296	48 700
DNA - (parc immobilier)	18 877	50 796	31 919
RESULTAT AGREGE	**97 902 154**	**97 185 609**	**-716 544**

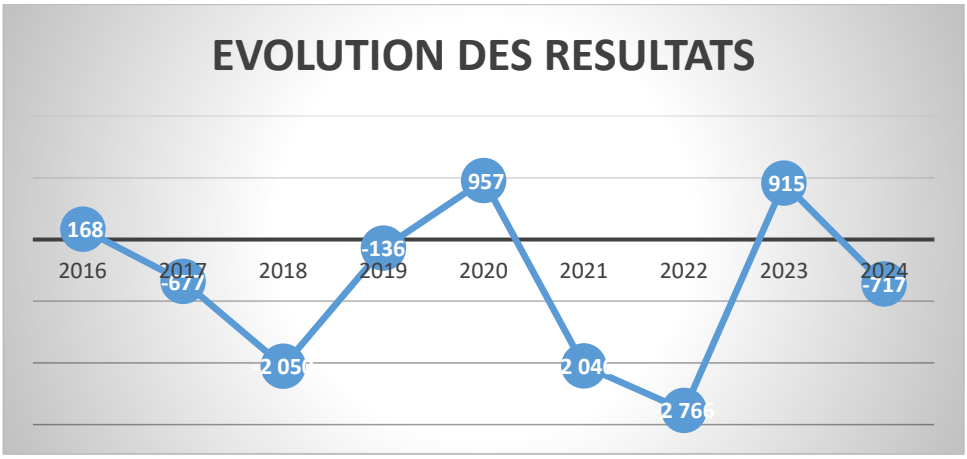
Tableau de financement 2024

Ressources	**2 260 857,70**
dont emprunt :	1 016,39
dont subventions autres	57 928,80
Dont autres ressources	897 584,57
dont Capacité d'Auto Financement (CAF)	**1 304 327,94**
Emplois	**2 792 617,49**
dont investissements :	1 048 638,78
dont remboursement de la dette :	1 743 978,71
Prélèvement sur fonds de roulement	**531 759,79**

Répartition des charges du personnel 2024



Evolution des résultats d'exploitation



Financement du budget principal

	DAF 2023	DAF 2024	ECART
DOTATION POPULATIONNELLE	59 425 124,00 €	61 962 987,00 €	2 537 863,00 €
DOTATION FILE ACTIVE	11 060 022,00 €	11 550 477,00 €	490 455,00 €
DOTATION ACTIVITE SPECIFIQUE	247 890,00 €	291 775,00 €	43 885,00 €
DOTATION ACC A LA TRANSFORMATION	5 952 563,00 €	2 137 284,00 €	-3 815 279,00 €
DOTATION NOUVELLE ACTIVITE	411 940,00 €	271 000,00 €	-140 940,00 €
DOTATION IFAQ PSY	565 903,00 €	445 180,00 €	-120 723,00 €
DOTATION QUALITE DE CODAGE	141 615,00 €	142 951,00 €	1 336,00 €
TOTAL	**77 805 057,00 €**	**76 801 654,00 €**	**-1 003 403,00 €**

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES

Accueil familial

Missions 2024 :
Visite à domicile effectuée par la cadre socio-éducatif du service AFT

Effectif accueilli :
au 31/12/2024

	2023	2024	EVOLUTION
AFT ADULTES	77	72	-5
AFT MINEURS	2	3	+1

PROJETS A VENIR EN 2025

ACTIONS :

- Rencontre avec les secteurs/amélioration du service AFT
- Evolution des prises en charges
- Réorganisation du service AFT
- Nouvelle programmation des formations

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET SANTÉ AU TRAVAIL





ORGANIGRAMME

Organisation de la Direction des Ressources Humaines



EFFECTIFS

DRH : 16,50 ETP

CHIFFRES CLÉS :

Effectifs : 1 232,80 ETP dont 47 médecins

Nominations stagiaire :	21
Départs en retraite :	15
Nombre d'entrée :	243
Nombre de sortie :	239
Nombre de recrutement :	44

Masse salariale :

Budget H (EPSMDA) : 71 460 454 €

Budget P (MAS) : 2 964 972 €

Budget C (IFSI): 1 554 054

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET SANTE AU TRAVAIL

PROJETS REALISES EN 2024

Lancement d'un appel à projet interne à l'EPSMDA relatif à la **mise en place d'un dispositif de prime d'engagement collectif**.

Au cours de l'année 2024, un projet a été lauréat.

Mise en place de la semaine de travail en 4 jours :

À l'issue du CSE du 18 décembre 2023, l'expérimentation débutée en juin 2023 portant sur la mise en place d'une organisation de travail fondée sur la semaine de 4 jours, pour les professionnels à repos fixe, s'est poursuivie jusqu'à la fin du premier semestre 2024.
Une évaluation de ses conséquences sur le fonctionnement des services et sur la qualité de vie et des conditions de travail a été réalisée. Les membres du CSE se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la pérennisation du dispositif. Les professionnels travaillant à repos fixe, pourront réaliser leurs 38h20 hebdomadaires de travail en 4 jours de 9h36.

Finalisation des actions liées à l'appel à projet de la CNRACL relatives à la prévention des risques professionnels des personnels soignants.

L'EPSMDA a lancé une démarche de prévention des risques professionnels pour les équipes soignantes, en réponse à une augmentation significative des violences envers les professionnels. Les objectifs principaux sont de réduire les actes de violence, les accidents du travail liés à ces violences, et de diminuer les mesures d'isolement des patients. Les membres du CSSSCT ont émis un avis favorable à l'unanimité au bilan de ces actions lors de la séance du 17 octobre 2024.

Actualisation du guide de la gestion du temps de travail.

Les membres du CSSSCT ont émis un avis favorable le 17 octobre 2024.

Réalisation d'un **livret d'accueil pour les nouveaux arrivants**, en concertation avec les représentants du personnel.
Il a reçu un avis favorable du CSSSCT, le 19 décembre 2024.

Création de la boîte à outils du nouvel arrivant sur l'intranet.

Finalisation de la mise en œuvre de la politique de réduction de l'emploi précaire 2022-2024, avec 157 professionnels concernés au terme des trois ans, pour un objectif initial de 122, soit un objectif atteint à hauteur de 129 %.

Dématérialisation des bulletins de salaire.
À partir du bulletin de paie du mois de décembre, les bulletins ont été mis à disposition de chacun dans l'Espace Numérique Sécurisé des Agents Publics (ENSAP). L'ENSAP est un coffre-fort numérique personnel mis à disposition des professionnels, où les bulletins de paie sont conservés jusqu'aux 75 ans de l'agent. Il pourra à l'avenir recevoir d'autres documents concernant la carrière de l'agent (décisions, contrats…).

Fiabilisation de la déclaration Social Nominative (DSN).
Elle permet la déclaration instantanée chaque mois, des données sociales aux partenaires institutionnels (URSSAF, DGFIP, CNRACL, IRCANTEC…).

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET SANTE AU TRAVAIL

PROJETS A VENIR EN 2025

Mise en place de l'équipe mobile de soutien à la conciliation, l'apaisement et la médiation (ESCAM).

Cette équipe aura pour mission de prévenir, d'intervenir et de gérer avec les équipes dans les unités d'hospitalisation intra de manière transversale, des situations à risque et les situations de crise aigüe d'agressivité.

Formalisation du **processus de recrutement et d'intégration des nouveaux arrivants.**

Inscription de l'EPSMDA en tant qu'organisme de formation.

Elaboration d'un **guide gestionnaire et utilisateur e-pl@nning.**

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET SANTE AU TRAVAIL

BAROMÈTRE D'ACTIVITÉ

Nombre de concours au titre de l'année 2024

Pour l'année 2024 :

- 1 recrutement intégration directe dans le corps des cadres de santé (**3 agents concernés**)
- 1 concours AMA (**2 agents concernés**)
- 1 recrutement intégration directe dans le corps des grades auxiliaire médicale (**4 agents concernés)**
- 1 recrutement sans concours AS **(5 agents concernés)**
- 1 recrutement sans concours ASH **(5 agents concernés)**
- Droit de remords **(66 agents)**

Nombre de stagiaires écoles au titre de l'année 2024

Service Administratif : 7 stagiaires
Médico-techniques : 11 stagiaires
Direction des Ressources Matérielles : 13 stagiaires

Nombre de CHSCT au titre de l'année 2024

Séances normales : les 21 mars, 20 juin, 17 octobre et 19 décembre 2024.
Séances dédiées : le 7 octobre 2024 (travail de nuit), le 19 novembre 2024 (sécurisation des accès aux structures)

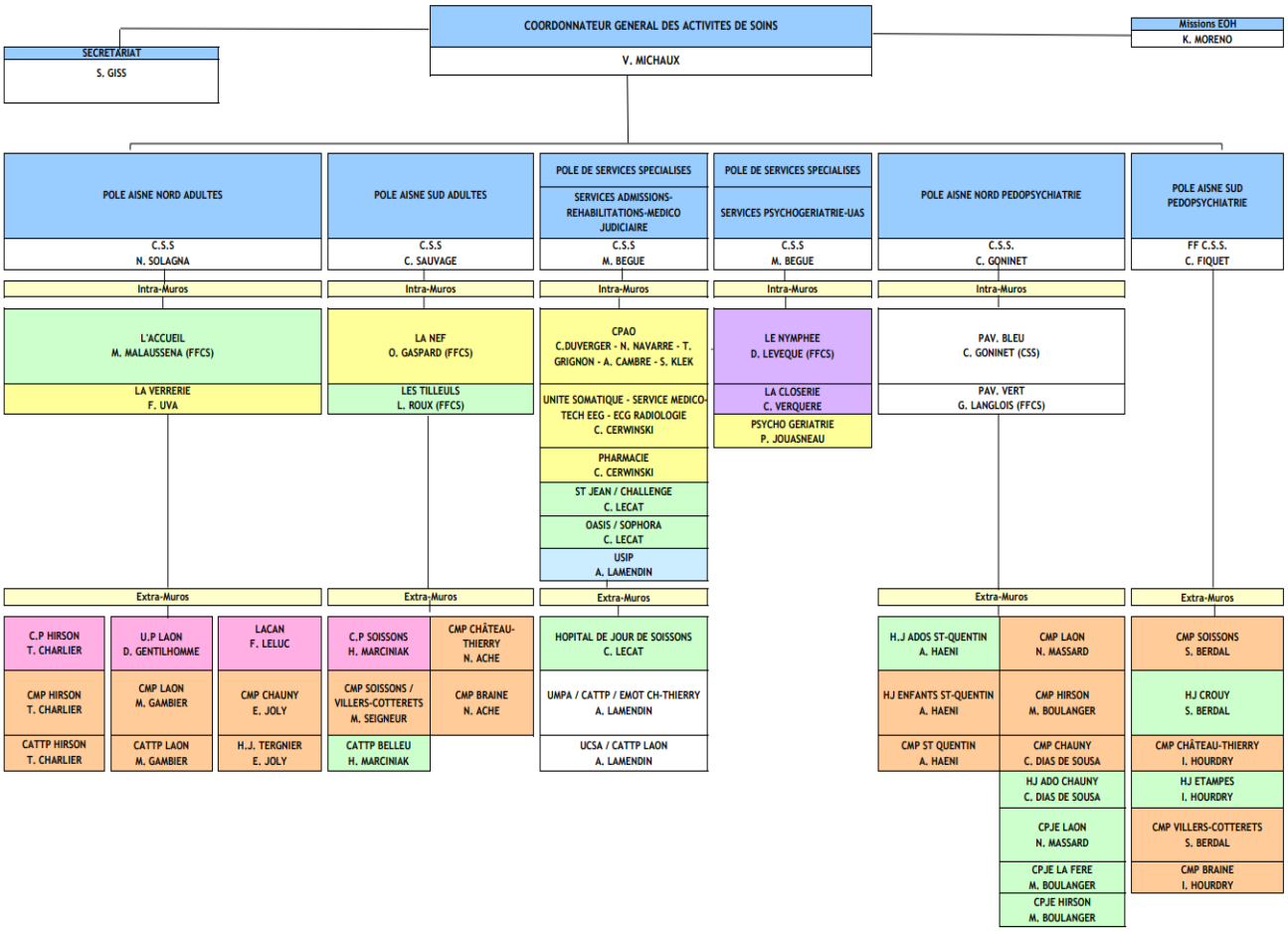
DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS, DE RÉÉDUCATION ET MÉDICOTECHNIQUES





ORGANIGRAMME

Arrivée de Mme MICHAUX, Directrice des soins le 4 novembre 2024



DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS, DE RÉÉDUCATION ET MÉDICOTECHNIQUES

EFFECTIFS : 841, 20 (ETP affectés à fin décembre 2024)

Infirmier en soins généraux	444,10	Formateur des professionnels de santé	13,00
Diététicien	2,00	Aide médico psychologique	8 ,00
Orthophoniste	1,00	Psychologue	52,00
Ergothérapeute	3,80	Agent de blanchisserie	1,00
Psychomotricien	6,90	Agent de bio-nettoyage	114,10
Préparateur(trice) en pharmacie hospitalière	5,90	Conseiller en prévention des risques profess.	0,50
Manipulateur en électroradiologie médicale	1,00	Secrétaire médical	1,00
Aide-soignant	135,80	Directeur des soins en établissement	1,00
Ambulancier	4,00	Directeur des soins en institut de formation	1,00
Coordinateur de parcours en santé	2,00	Agent de gestion administrative	4,00
Cadre soignant de pôle	6,00		
Encadrant d'unité de soins et activités paramédicales	33,10		

DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS, DE REEDUCATION ET MEDICOTECHNIQUES

PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ADULTE AISNE SUD

PROJETS REALISÉS EN 2024

CMP Adulte Château Thierry

- Augmentation de la plage horaire d'ouverture avec un accueil de 8h30 à 18h06 du lundi au vendredi qui a été possible avec le passage pour un certain nombre d'IDE à la semaine à 4 jours.
- Le CATTP de Lizière créé à l'automne 2023 a cessé son activité en mars 2024. Certaines activités thérapeutiques ont été poursuivies sur le CMP de Château Thierry jusqu'à fin juin 2024.
- Un point écoute a été mis en place à partir du mois d'octobre.
- Développement de la psychiatrie de liaison au CH de Jeanne Navarre de Château Thierry :
 - Création et mise en place d'une antenne CMP adulte à Fère en Tardenois sur le 4ème trimestre 2024 pour une ouverture au public au 1er janvier 2025.
- Les réunions cliniques hebdomadaires ont été remises en place depuis octobre 2024.

Le CMP de Braine

- Le CMP de Braine a poursuivi la psychiatrie de liaison avec les EHPAD du secteur.

Les Centres Médico-Psychologiques de Soissons et Villers-Cotterêts

- Fin juillet 2024, recrutement d'un deuxième IPA.
- L'équipe mobile ville-hôpital a continué son développement.
- Des activités de socialisation sont proposées aux patients.
- Le renforcement du réseau a permis de limiter un certain nombre d'hospitalisation.
- La représentation du CMPA, lors des cellules de cas complexes, s'est pérennisée par la présence d'un médecin psychiatre et du cadre de santé

Unité de Proximité de Belleu (bi sectoriel Soissons/Château Thierry)

- Départ au mois de janvier du médecin référent, avec pour répercussion majeure l'adaptation de l'équipe de liaison à l'élargissement de son domaine d'intervention au CH de Soissons.
- La fermeture de l'U.P de Villiers Saint-Denis a également eu pour incidence l'absorption de la file active du bassin de la population de Château-Thierry et ses environs sur le secteur de Soissons.

Le CATTP le CARPS (centre d'accueil de réhabilitation psychosociale)

L'offre de soins évolue et voit les outils de la réhabilitation psychosociale s'enrichir avec de nouveaux programmes.

Les services intra hospitaliers : la Nef et les Tilleuls

- Optimisation de la gestion des séjours des patients. L'accent a été mis sur l'orientation de patients au long court vers les appartements de transition et les résidences associatives communautaires.
- Offrir des alternatives à l'isolement et maintien des activités thérapeutiques.

PROJETS A VENIR EN 2025

- Déménager les CMP de Château Thierry et Soissons et le CATTP de Château Thierry vers des locaux plus adaptés et fonctionnels.
- Structurer les parcours de soins personnalisés en s'appuyant sur des outils tels que le GPS Santé et les directives anticipées en psychiatrie.
- Créations de nouvelles équipes mobiles (en réflexion).
- Développer l'activité de l'équipe mobile ville/hôpital sur Soissons.
- Développer l'intervention des IDE sur le CH de Château-Thierry.
- Poursuivre la réorganisation de l'accueil des patients, dont celui des urgences et des VAD au sein des CMP. Réduire le temps d'attente pour une première consultation IDE.
- Développer les alternatives à l'hospitalisation. Réorienter l'activité des RAC et des AFT vers des lieux d'accompagnement transitoires.
- Renforcer les compétences professionnelles par la formation et l'échange de bonnes pratiques. Mise en place d'analyses de pratiques au sein des différentes structures animées par les IPA.

PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ADULTE AISNE NORD

PROJETS REALISÉS EN 2024

Les Centres Médico-Psychologiques de Laon, Chauny-Tergnier et Hirson
Mise en place d'une permanence quotidienne de 13h à 14h sur des plages d'urgence.

Hôpitaux de jour et appartements de transition

- Transformation de l'hôpital de jour de LAON en CATTP, qui a emménagé dans l'ancien HDJ enfant.
- Transition d'un appartement accueillant 4 patients en deux appartements de deux lits, entrainant moins de tensions interpersonnelles.

PROJETS A VENIR EN 2025

- Repenser la place de chaque professionnel au sein du processus de soins en valorisant la place des CMP au cœur du dispositif.
- Raccourcir les délais d'attente de consultation pour l'accès aux soins.
- Développer le partenariat grâce à l'infirmière coordinatrice du parcours de santé.
- Élargir les missions de l'équipe mobile ville/hôpital de Laon.
- Proposer des séjours courts au sein de l'AFT (1 à 3 mois).
- Valoriser la place des IPA au sein du pôle.
- Mise en place de la régulation psychiatrique au sein du SAMU 02.
- Renforcer la psychiatrie de liaison par la présence d'IDE psy au sein des services d'urgence.
- Mise en place de VAD « intensives » en partenariat avec les CATTP.
- Transformer les HJ en CATTP.

PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT AISNE NORD

PROJETS REALISÉS EN 2024

<u>CMP Laon</u>

- Élaboration d'une plaquette pour le CMP.

<u>Saint-Quentin</u>

- Nouvelle convention rédigée entre le CH de Saint Quentin et Prémontré pour les consultations de liaisons en pédiatrie (Novembre 2024).
- Arrivée de l'IDE coordinatrice (PRECOSITE) : travail autour des situations complexes.

Hôpitaux de jour

- Mise en place de nouvelles activités et réalisation de 2 séjours thérapeutiques.
- Mise en place d'un formulaire d'orientation sur Chauny et nouvelle organisation des admissions.

Pavillon vert

- Organisation estivale : une équipe mobile permet le maintien de l'offre de soins.
- Travaux d'embellissement des chambres / salle de relaxation.
- Lancement d'un projet d'étude pour une structure dédiée adolescents/enfants.

AFT Chauny

- Valorisation et présentation de l'AFT dans les structures des différents secteurs du pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent Aisne nord, afin d'identifier les besoins et envisager le recrutement de familles d'accueil thérapeutique.

Équipe de liaison
Chauny

- Travail de prévention primaire et secondaire des troubles psychiques par des interventions d'information et/ou de soutien pour les équipes de professionnels des écoles, collèges, lycées sur le territoire du département.
- Mise en place de groupes de parole dans un établissement sur les thématiques de la gestion du stress, l'estime de soi, l'arrivée en internat, le harcèlement et les scarifications.

PROJETS A VENIR EN 2025

- Développer les activités thérapeutiques.
- Fluidifier l'accueil des 1ères demandes.
- Formaliser l'accueil des étudiants en soins infirmiers dans un « guide personnalisé ».
- Réaliser un protocole de passation des dossiers des adolescents vers le CMP Adultes.
- Protocoliser la prise en soin des enfants et adolescents se présentant aux urgences d'Hirson afin d'en organiser le suivi au sein du CMPE.
- Réunir le CMPE et l'HJE.
- Formaliser les partenariats.

Hôpitaux de jour adolescents
Saint-Quentin :

- Réflexion, sur la transformation de l'HDJ.

Pavillon bleu / vert

- Réflexion sur les TND.
- Amélioration des espaces / chambre d'apaisement.
- Création d'une salle de projection vidéo.

AFT
Développer le dispositif AFT dans chaque secteur du pôle infanto-juvénile Aisne nord (le secteur de Saint Quentin, d'Hirson, de Laon et de Chauny) / recrutement / formations.

Équipe de liaison

- Développer l'activité auprès des secteurs sollicités au dernier trimestre de l'année 2024 notamment celui de Laon et d'Hirson et l'étendre vers le secteur de Soissons.
- Projet Périnatalité : convention à prévoir avec le CH Laon pour mise en place octobre 2025.
- Développer une équipe de liaison en pédiatrie et une convention entre le CMPE et le CH Laon.

PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT AISNE SUD

PROJETS REALISES EN 2024

Le champs d'intervention de l'IPA a été repositionné dans l'organisation générale du CMPE de Soissons (consultations programmées, intervention en pédiatrie…).
Dans le cadre du développement de la prise en soins spécifique des adolescents :

- Réactualisation de la convention avec la pédiatrie du CH de Soissons.
- Mise en place d'un atelier destiné aux parents au CMP de Villers-Cotterêts.
- Présence d'une IDEC pour la coordination des parcours complexes des enfants et adolescents de 3 à 18 ans depuis novembre 2024.
- Mise en place d'ateliers d'analyse de pratiques professionnels.
- Déploiement de la semaine de 4 jours au CMPE de Soissons.

PROJETS A VENIR EN 2025

- Accueillir des enfants de 9 à 12 ans n'ayant pas le profil pour entrer en CPJE et dont le suivi en CMP se montre insuffisant au CPJE de Crouy pour la rentrée de septembre 2025.
- Mise en place d'un CATTP adolescents au sein du CPJE d'Étampes.
- Mise en place de réunions cliniques communes avec l'équipe de pédiatrie du CH de Soissons.
- Déploiement de la semaine de 4 jours au CPJE de CROUY et au CMPE de Château-Thierry.

DIRECTION DE LA CLIENTÈLE, DE LA STRATÉGIE ET DU MÉDICO-SOCIAL





ORGANIGRAMME

Directrice
Nadia ALIANE

SERVICE DE LA CLIENTELE	SERVICE DES MANDATS JUDICIAIRES	STRATEGIE
Jean-Philippe VRAND Attaché d'administration hospitalière Patricia GUYOT Adjoint des cadres hospitaliers	Aurélie DUPONT-FREULET Attachée d'administration hospitalière	Jean-Philippe VRAND Attaché d'administration hospitalière

EFFECTIFS

Le service de la clientèle est composé de 9 agents (9 ETP) répartis comme suit :

- 1 secrétaire (1 ETP) en charge de la gestion des courriers, du suivi des demandes d'accès aux dossiers médicaux, des plaintes et réclamations et des réquisitions judiciaires.
- 5 adjoints administratifs (5 ETP) chargés des admissions, des soins sans consentement, des mesures d'isolement et de contentions.
- 1 adjoint des cadres hospitaliers en charge de la facturation, de la régie de dépôt.
- 1 Attaché d'Administration Hospitalière (AAH).

Le service Identification Nationale de Santé est composé de 2 adjoints administratifs (2 ETP) en charge de la qualification des identités des patients.

Le service des mandats judiciaires est composé d'une équipe de trois agents (3 ETP) répartis comme suit :

- 1 mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM) - A.A.H : 1 ETP
- 2 adjoints administratifs : 2 ETP

DIRECTION DE LA CLIENTÈLE ET DE LA STRATÉGIE ET DU MEDICO-SOCIAL

PROJETS REALISES EN 2024

DIRECTION DE LA CLIENTÈLE ET DE LA STRATEGIE

- Poursuite du suivi des isolements et contentions.
- Réponses aux appels à projets (Fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie (FIOP), fonds de renforcement régional de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent).
- Poursuite de la mise en œuvre du projet d'établissement 2023/2027.
- Poursuite de la mise en œuvre projet médical du centre pénitentiaire de Château-Thierry.
- Gestion administrative des mesures de soins sans consentement du centre hospitalier de Saint-Quentin.
- Poursuite du service ambulatoire de création des identifiants nationaux de santé.
- Formalisation et dépôt des autorisations d'activité de psychiatrie adulte et de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.
- Formalisation des conventions avec les partenaires.

SERVICE DES MANDATS JUDICIAIRES

- Maintien d'un niveau d'activité au sein du service comptabilisant entre 180 et 200 dossiers : au 31/12/2024, le service comptabilise 181 majeurs protégés confiés au MJPM par les juges des 3 tribunaux judiciaires de l'Aisne (Laon, Soissons et Saint-Quentin).
- Promouvoir / Développer des actions pour valoriser et rendre visible le service des mandats judiciaires : présence du MJPM lors des réunions institutionnelles, sur le site internet et tout autre support de l'hôpital, dans les Conseils de la vie sociale de plusieurs structures médico-sociales du département.

DIRECTION DE LA CLIENTÈLE ET DE LA STRATÉGIE ET DU MEDICO-SOCIAL

PROJETS A VENIR EN 2025

DIRECTION DE LA CLIENTÈLE ET DE LA STRATEGIE

- Poursuite de la mise en œuvre du projet d'établissement 2023/2027.
- Poursuite des réponses aux appels à projets.
- Poursuite de la mise en œuvre du projet médical du centre pénitentiaire de Château-Thierry.
- Mise en place d'une permanence du service de la clientèle jusque 20h00 en semaine et le week-end.
- Projet de création d'une structure médico-sociale.
- Mise en place de la Maison des usagers.

SERVICE DES MANDATS JUDICIAIRES

Les axes de travail sont à maintenir pour cette nouvelle année et visent à recentrer toujours davantage le majeur protégé au cœur de du dispositif et concourir au renforcement de sa citoyenneté.
Pour se faire, il est important de garantir et perfectionner une qualité d'accompagnement des usagers et élargir la visibilité du service des mandats judiciaires de l'EPSMDA. Trois grands axes ont été définies :

1. La place de la personne protégée : veiller à l'effectivité des droits des usagers
 - Les enjeux d'un accompagnement individualisé
 - Favoriser l'autonomie des usagers
 - S'adapter aux évolutions du public
 - Garantir le droit à l'information
 - La prise en compte de la parole des personnes protégées dans la vie du service

2. L'organisation du service dans la mise en œuvre des mesures de protection pour un service de qualité auprès des bénéficiaires
 - Une organisation favorisant la qualité de vie au travail (veiller à la sécurité du personnel)
 - Une organisation assurant une continuité de service
 - Une organisation favorisant les liens inter services
 - La réflexion éthique et bientraitance au cœur de nos préoccupations

3. Un service ouvert et engagé dans une dynamique partenariale
 - Renforcer les moyens de communication et la visibilité du service
 - Développer toute forme de partenariat de manière coordonnée et cohérente
 - Mieux faire connaître la mission du mandataire judiciaire à la protection des majeurs, ses contours et ses limites d'intervention imposée par le cadre légal
 - Et enfin, s'assurer de la bonne connaissance par l'ensemble des professionnels des différents dispositifs existants sur le territoire.

DIRECTION DE LA CLIENTÈLE ET DE LA STRATÉGIE ET DU MEDICO-SOCIAL

BAROMÈTRE D'ACTIVITÉ

DIRECTION DE LA CLIENTÈLE ET DE LA STRATEGIE

Soins sous contrainte

	2022	2023	2024	Comparatif 2024/2023
Admissions en soins libres	1526	1562	1223	-21,70%
Ordonnance de placement provisoire	0	0	0	-
Admission en soins sur décision du représentant de l'Etat	165	149	113	-24,16%
dont détenus	105	108	51	-52,77%
Admissions en soins sur décision du Directeur	391	541	624	15,34%
Total des admissions en psychiatrie adulte	**2082**	**2252**	**1960**	**-12,96%**
Admissions en pédopsychiatrie				
Admissions en soins libres	273	213	492	+56,70%
Ordonnance de placement provisoire	0	1	4	
Admission en soins sur décision du représentant de l'Etat	0	0	0	
Total admissions en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent	**273**	**214**	**496**	**131,77%**
Total des admissions en psychiatrie adulte + pédopsychiatrie	**2348**	**2466**	**2456**	**-0,40%**

Accès aux dossiers médicaux

	2022	2023	2024
Nb de demandes de dossiers médicaux de moins de 5 ans	34	47	58
Nb de demandes de dossiers médicaux de plus de 5 ans	13	17	21
Nb de refus et annulations de demandes de dossiers médicaux de moins de 5 ans	3	1	2
Nb de refus et annulations de demandes de dossiers médicaux de plus de 5 ans	0	3	2
Nb de réclamations relatives à l'accès au dossier médical	0	0	0
Délai minimum d'accès aux dossiers de moins de 5 ans (en jours)	1	1	1
Délai maximum d'accès aux dossiers de moins de 5 ans (en jours)	80	164	92
Délai moyen d'accès aux dossier de moins de 5 ans (en jours)	15.08	15.03	13.75
Délai minimum d'accès aux dossiers de plus de 5 ans (en jours)	1	1	1
Délai maximum d'accès aux dossiers de plus de 5 ans (en jours)	100	164	57

Délai moyen d'accès aux dossiers de plus de 5 ans (en jours)	28.87	15.18	14.10

Plaintes et réclamations

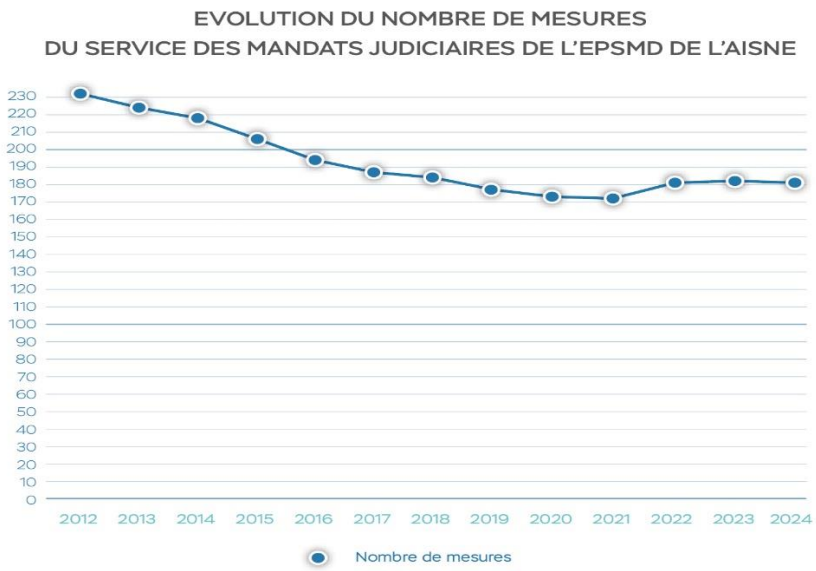
	2023		2024	
	Nombre de réclamations	%/ total des réclamations	Nombre de réclamations	%/ total des réclamations
01- Psychiatrie Adultes Aisne Nord	22	32.84%	17	20,24%
02- Psychiatrie Adultes Aisne Sud	27	40.30%	37	44,05%
03 - Intra services spécialisés	15	22.39%	27	32,14%
04 - Infanto-juvénile Aisne Nord	2	2.99%	2	2,38%
05- Infanto-juvénile Aisne Sud	0	0.00%	0	0,00%
06-Management et soins supports	0	0.00%	0	0,00%
Pôle non identifié	1	1.49%	1	1,19%
TOTAL	67	100.00%	84	100.00%

SERVICE DES MANDATS JUDICIAIRES

Le service des mandats judiciaires de l'EPSMDA accompagne au quotidien des personnes majeures bénéficiant d'une mesure de protection confiés par le juge des contentieux de la protection (tutelle, curatelle renforcée, curatelle simple, sauvegarde de justice) et ayant la particularité d'être atteints de troubles psychiatriques et bénéficiant obligatoirement d'un suivi par l'EPSMD de l'Aisne.

En effet, un lien avec la structure d'hospitalisation doit être existant. La majorité des majeurs protégés est bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé versée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) suite à la décision de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA).
Quelques-uns perçoivent des pensions d'invalidité par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM). Aucun n'a une activité professionnelle.

Au 31/12/2024, la MJPM a parcouru un peu plus de 9000 kilomètres sur l'ensemble du territoire pour se rendre aux diverses audiences, convocations, visites aux domiciles ou structures d'accueil.

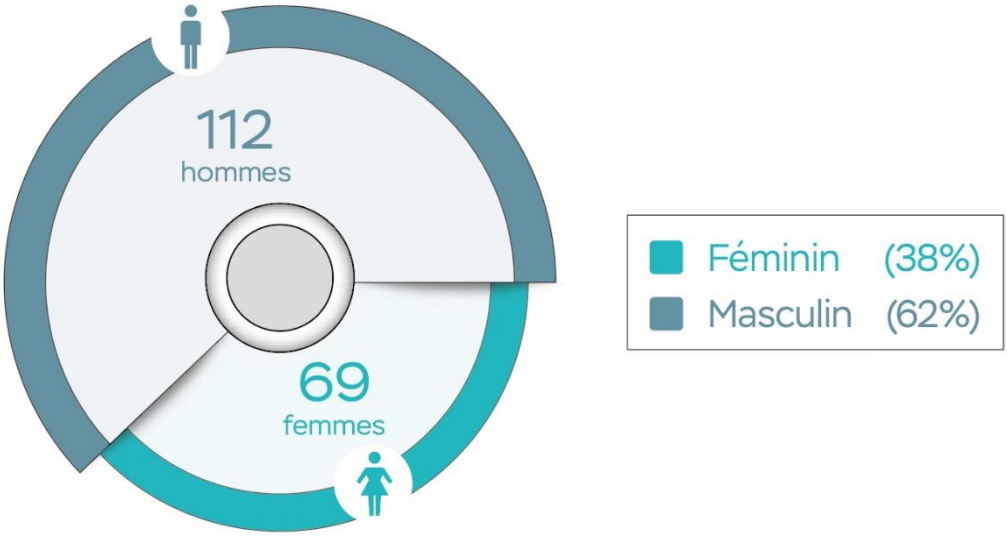


EVOLUTION DES EMOLUMENTS
DU SERVICE DES MANDATS JUDICIAIRES DE L'EPSMD DE L'AISNE

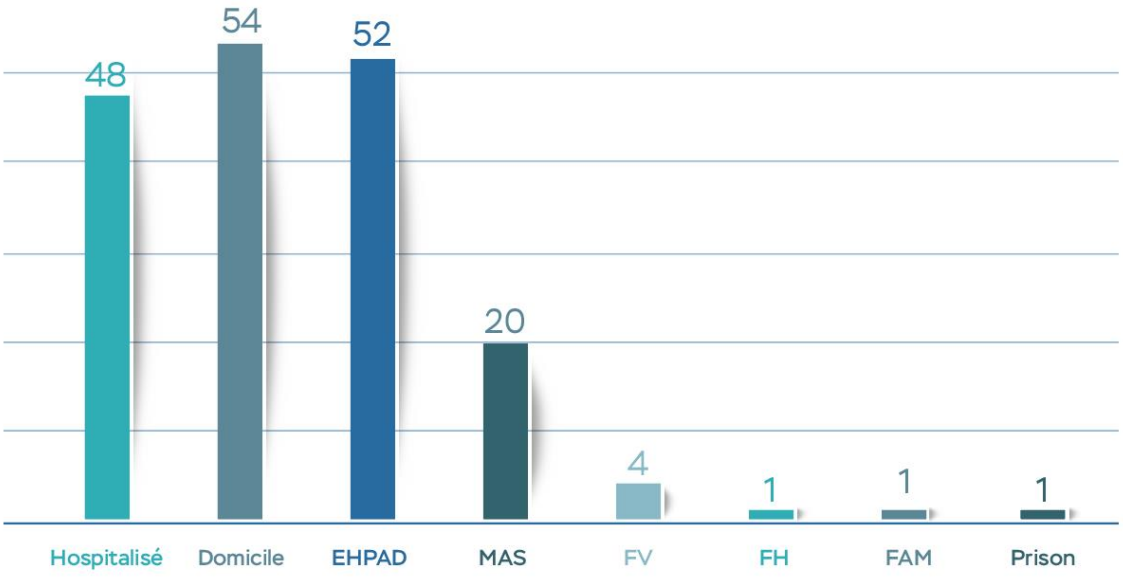


répartis comme suit :

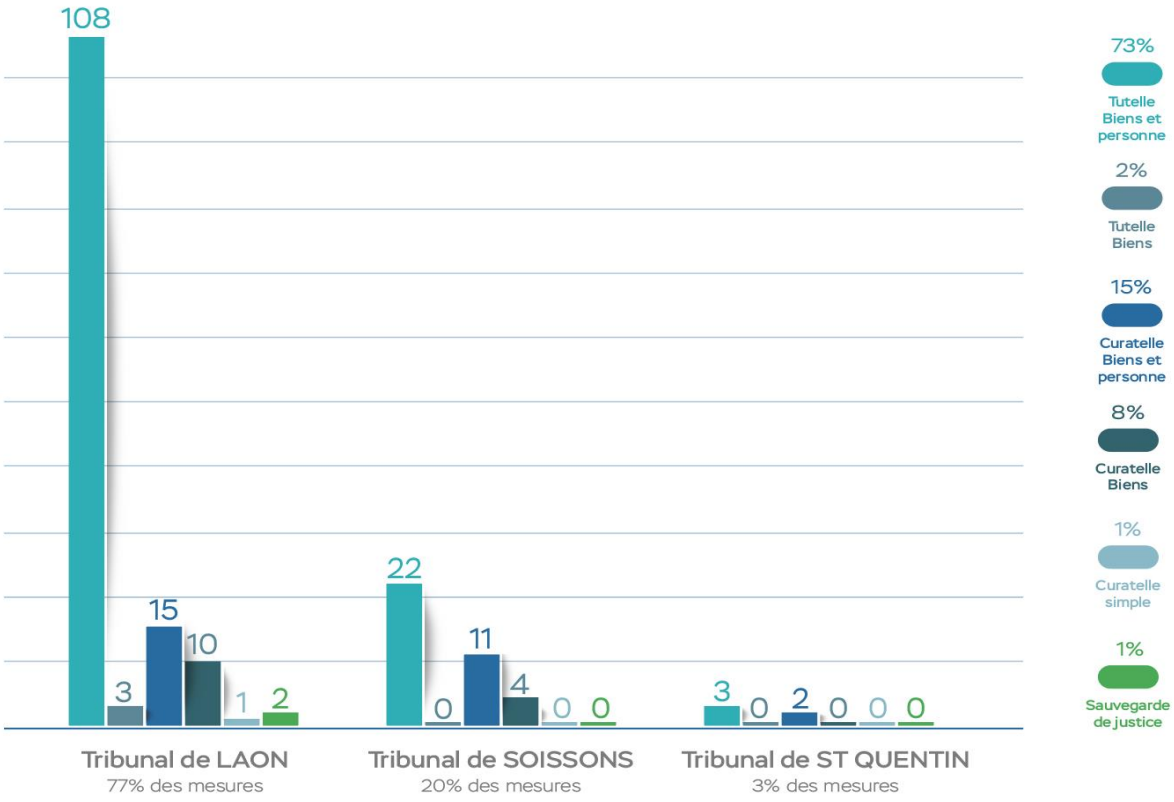
- Par sexe



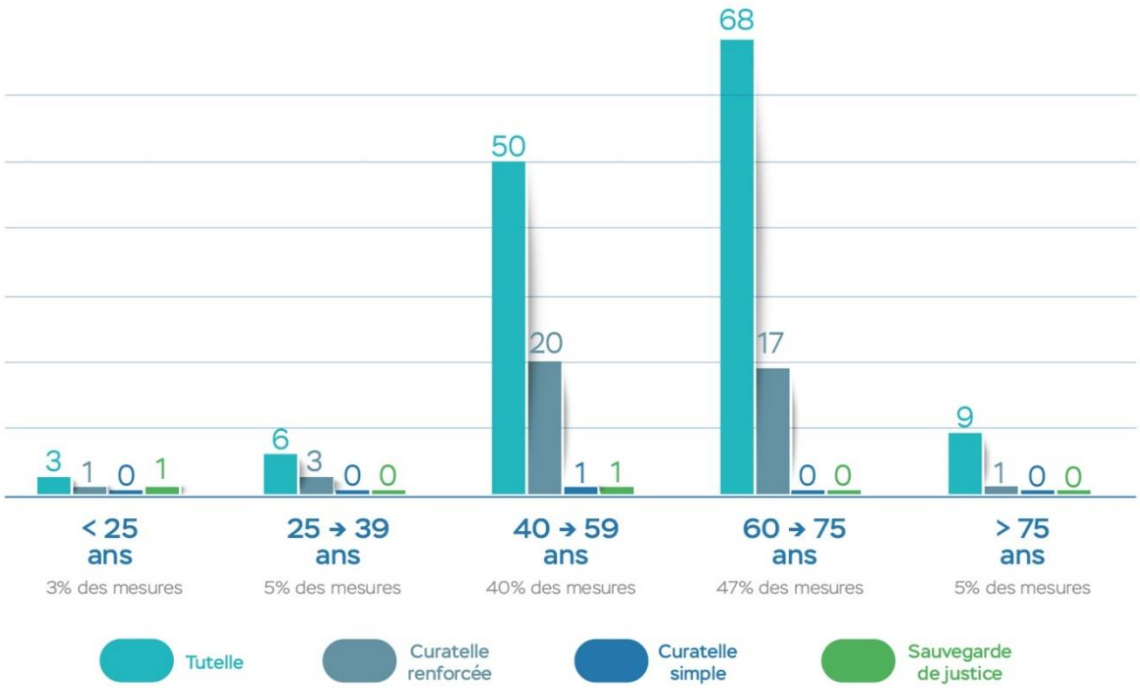
- Par type d'hébergement



- Par tribunal et type de mesure



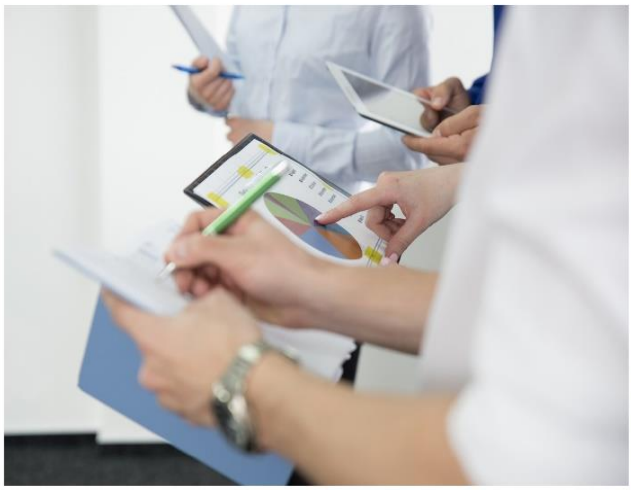
- Par type de mesure et âge



Le MJPM préposé d'établissement de l'EPSMD de l'Aisne accompagne :

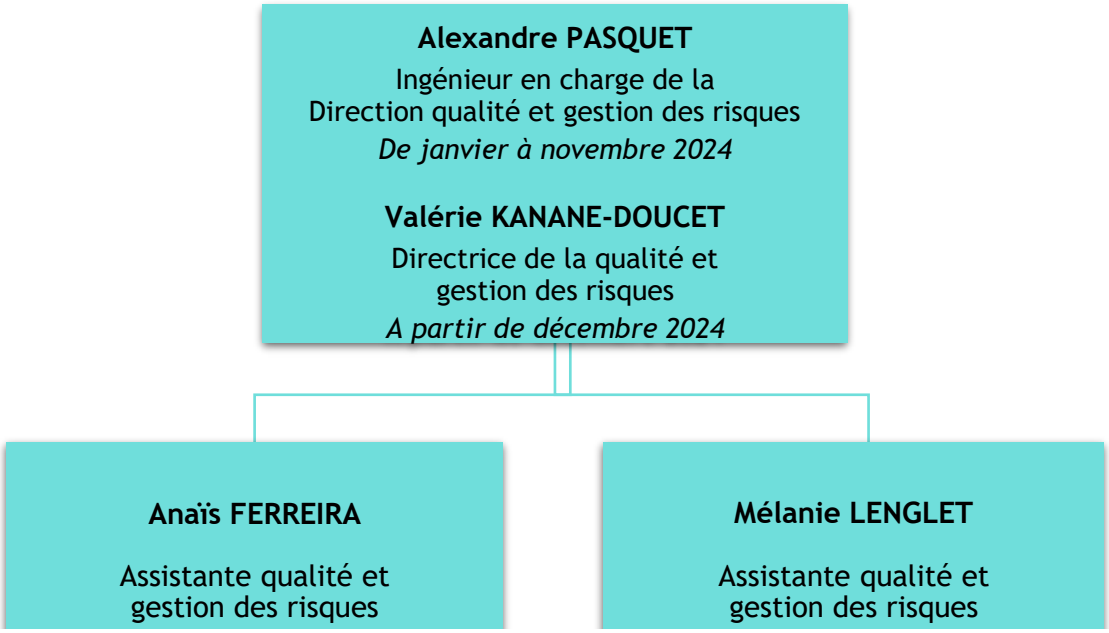
- une majorité d'hommes (61.9%)
- 92.3 % d'usagers âgés de plus de 40 ans dont 61.7 % d'hommes et 38.3 % de femmes
- 43.7 % d'usagers en structures (Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux, Maison d'arrêt)
- 29.8 % d'usagers à domicile
- 26.5 % d'usagers hospitalisés dont 39.6 % en famille d'accueil thérapeutique
- 76.8 % des mesures confiées par le tribunal judiciaire de Laon
- 75.1 % de personnes en tutelle (mesure de représentation) dont 93.4 % ont plus de 40 ans (127 sur 136).

DIRECTION DE LA QUALITÉ ET DE LA GESTION DES RISQUES





ORGANIGRAMME



EFFECTIFS

- **1 ETP Ingénieur en charge de la direction qualité et gestion des risques**
 → *De janvier à novembre 2024*
- **1 ETP Directrice de la direction qualité et gestion des risques**
 → *A partir de décembre 2024*
- **2 ETP Assistantes qualité et gestion des risques**

DIRECTION DE LA QUALITE ET DE LA GESTION DES RISQUES

PROJETS REALISES EN 2024

Actions initiées :

- Mise en œuvre de 3 groupes de travail :

 → Anamnèse :

 L'objectif est de construire une définition partagée de l'anamnèse et de créer un outil permettant d'élaborer la prise en charge du patient et son projet de soins, mais également de redonner aux professionnels du sens aux écrits qui figurent dans le dossier du patient.

 Une réflexion a été engagée concernant les points suivants :
 - la définition de l'anamnèse
 - le contenu de l'anamnèse
 - l'architecture de l'anamnèse
 - le recueil de l'anamnèse (Qui ? Comment ?)
 - la temporalité de la réactualisation de l'anamnèse.

 → Sorties à l'insu du service :

 Au cours de l'année 2024, plusieurs situations de sortie à l'insu du service/fugue ont eu lieu au sein de l'établissement. Par conséquent, un travail commun avec la Direction de la clientèle, les services techniques et les unités de soins a été engagé, autant sur la prévention que la gestion de l'évènement en tant que tel.

 → Parcours patient :

 Un état des lieux a été initié sur ce sujet afin d'identifier les axes de travail.

Poursuite de la démarche qualité et gestion des risques :

- Accompagnement des pôles cliniques par la réalisation de séquences d'évaluation issues de la démarche de certification HAS (patient traceur, parcours traceur, …).
- Formation interne sur les événements indésirables.
- Communication sur la démarche qualité grâce à :
 → des réunions d'information à l'ensemble des cadres et responsables de service,
 → des temps d'échanges avec les cadres supérieurs de santé.

Activités transversales :

- La solution du Dossier Patient Informatisé ne sera plus maintenue à l'horizon 2026, ce qui a obligé à anticiper son changement par le recueil des besoins des utilisateurs et la rédaction d'un cahier des charges.

 Le bureau dossier patient porte cette dynamique en s'appuyant sur un groupe de travail représentatif des utilisateurs qui a permis de faire le choix du futur DPI.

DIRECTION DE LA QUALITE ET DE LA GESTION DES RISQUES

PROJETS A VENIR EN 2025

Actions à mettre en œuvre dans le cadre du projet d'établissement :

- La pérennisation des actions de communication sur la démarche qualité est à maintenir par les réunions d'information et les temps d'échange.
- La démocratisation de la démarche qualité est à poursuivre notamment grâce à un accompagnement renforcé des pôles cliniques.
- L'état des lieux précis des différentes démarches qualité (Direction des ressources matérielles, IFSI/IFAS, évaluation externe de la MAS) est à réaliser.

Poursuite de la démarche qualité et gestion des risques :

- La démarche qualité au sein des pôles est à redynamiser en vue notamment de préparer la visite de certification de septembre 2026.
- Les objectifs de 2 audits patient traceur par unité et 2 audits parcours traceur par pôle sont également posés pour l'année 2025.
- La formation interne sur les événements indésirables est à maintenir.

Activités transversales :

- Les groupes de travail relatifs à l'anamnèse et aux sorties à l'insu du service vont être poursuivis en 2025 par la Direction qualité et gestion des risques.
- Le pilotage du groupe de travail sur le parcours patient va être repris par la Direction des soins et sera divisé en sous-groupes.
- Des ateliers d'échanges de pratiques et de réflexion vont être menés par l'EPP violence, isolements et contentions. Ces ateliers ont pour objectif d'aller vers les soignants en créant un espace d'échange autour de la clinique, en vue de diminuer la violence dans les unités et de renforcer le pouvoir d'agir des soignants.
- Le travail initié sur la démarche de conformité au règlement général de la protection des données se poursuit.

DIRECTION DE LA QUALITE ET DE LA GESTION DES RISQUES

BAROMÈTRE D'ACTIVITÉ

EVENEMENTS INDESIRABLES



- 776 événements indésirables déclarés
- 4 événements indésirables graves
- 4 signalements à l'ARS réalisés
- 12 CREX et RMM réalisés
- 50 agents formés sur les événements

GESTION DOCUMENTAIRE



- 34 documents créés
- 48 documents révisés

SEQUENCES D'EVALUATION



- 10 patients traceurs
- 2 parcours traceurs
- 14 audits système
- 12 audits d'observations

REUNIONS



- 1 COPIL qualité et gestion des risques
- 61 Points qualité
- 19 Points qualité avec le médecin CGRAS
- 6 Points qualité avec l'encadrement supérieur
- 4 réunions sur l'analyse croisée entre les

DIRECTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Directeur : Monsieur Gaël VIOLAS





ORGANIGRAMME

Directeur des ressources matérielles :

Gaël VIOLAS

Services économiques, logistiques et techniques

Adjoints au DRM :
Frédéric PIERRET, attaché d'administration
Xavier LOITRON, adjoint des cadres

Référente qualité :
Hélène DEGARDIN, technicien supérieur hospitalier

Responsables de service :

Service économique : F. PIERRET

Service technique : N. HANSEN

Garage : B. PREVOT

Restauration : T. PITOIS

Manutention-Distribution-Déchets : X. LAMOTTE

Magasin général / vaguemestre / nettoyage véhicules : Y. FAUR-PEY

Entretien des locaux : B. PREVOT

Espaces verts : S. BATIZE

Sécurité incendie / sûreté / standard : S. EVRARD

Archives administratives : C. SEIDLER

Département des systèmes d'information et de l'organisation (DSIO)

Ingénieur responsable du département :
Pierre MENTION

Adjoints :
Sébastien LENGLET, technicien supérieur hospitalier
David DESSAINT, technicien supérieur hospitalier

Téléphonie : B. RAIMBEAUX

EFFECTIFS : 157 agents

DIRECTION DES RESSOURCES MATERIELLES

PROJETS REALISES EN 2024

- **Restauration :**

 330 326 repas ont été préparés par le service dont :

 - 254 141 repas jour + entrant + diététique + repas thérapeutiques
 - 33 094 suppléments
 - 7 821 barquettes témoins cuisine
 - 7 861 barquettes témoins extra
 - 20 790 repas servis au self
 - 1 440 repas pour l'internat
 - 4 720 accueils café (le double de l'année dernière)
 - 159 repas (prestations évènementielles)
 - 300 repas APS

Nombre de repas fournis par des prestataires extérieurs pour l'UP Hirson, HJE Hirson, HJE Étampes, centre de soins Saint-Quentin : 9 798 repas

- **Espaces verts :**
 L'activité du service espaces verts consiste à produire le plan de fleurs nécessaire à l'établissement et aux structures extérieures, procéder à leur plantation, ainsi qu'entretenir les pelouses, tailler les haies, débroussailler en intra et sur les structures extérieures.

 Le nombre de mètres carrés total entretenu est de 162 758 (intra + extra)

- **Garage :**
 Le parc automobile comporte 185 véhicules, le kilométrage total parcouru s'est élevé à 1 741 318 kilomètres.

- **Manutention – distribution - déchets (MDD) :**
 Le nombre de transports réalisé s'élève à 10 496 en intra et extra, le nombre de manutentions diverses est de 920.

- **Nettoyage :**
 L'activité du service entretien des locaux est répartie sur 7 secteurs (services administratifs, logistiques, techniques et logements). La surface totale entretenue est de 9 892 m2.

- **Achats :**
 Le service économique a procédé à l'engagement de 15 439 commandes.

- **Magasin général :**
 Le magasin général a réceptionné et distribué l'ensemble des consommables (produits d'entretien, carburant, pièces pour le service garage et les services techniques, fournitures de bureau, dispositifs médicaux non stériles).

 Il existe 2291 références au magasin général.

 Le magasin général a distribué 79 342 litres de gasoil et 20 307 litres d'essence.

- **Sécurité :**
 Ce service inclut le standard, la sécurité incendie et la sûreté. Ont été réalisés :

 - 12 plans de prévention
 - 45 permis de feu
 - 39 permis de barbecue
 - 75 actions de formation à la sécurité incendie
 - 18 exercices d'évacuation

- **<u>Service technique</u> :**

L'activité du service technique a été la suivante :

- travaux de réparation, maintenance et aménagements au quotidien réalisés par les ateliers,
- chantiers réalisés par les ateliers,
- conception et suivi de chantiers réalisés par les entreprises extérieures,
- suivi et accompagnement des organismes agréés dans le cadre des contrôles réglementaires.

❖ <u>GESTION ET REPARTITION DES DEMANDES D'INTERVENTION</u>

Le traitement des demandes d'intervention est effectué au quotidien par intranet, chaque service demandeur devant formuler sa demande par un bon informatique.

En 2024, le service technique a reçu 5684 bons informatiques ; 5442 bons ont été exécutés, 242 sont toujours en cours.

La répartition des bons a été la suivante :

ATELIERS	NOMBRE DE BONS EXECUTES	%
MENUISERIE	439	91
MAÇONNERIE & COUVERTURE	229	88
PEINTURE	253	97
PLOMBERIE	957	98
ELECTRICITE	1404	97
POLYVALENTS	1832	99
SERRURERIE	119	81
SECURITE INCENDIE	77	84
SIGNALETIQUE	13	15
CHAUFFAGE	116	98
CONDUCTEURS DE TRAVAUX & SECRETARIAT	14	33
TOTAL	5442	100

❖ <u>CHANTIERS REALISES PAR LES ATELIERS</u>

- 38 chantiers réalisés par les ateliers

❖ <u>CHANTIERS REALISES PAR LES ENTREPRISES</u>

- 14 chantiers réalisés par les entreprises extérieures.

- **Département des systèmes d'information et de l'organisation (DSIO) :**

Parc Informatique
Le parc est actualisé à 655 postes clients pour l'EPSMD, hors IFSI. Ces postes sont déclarés dans le cadre de la convention avec la Centrale d'Achat Informatique Hospitalière portant sur le marché Microsoft.

Logiciels
Mises à jours correctives et évolutives des logiciels AGIRH, MAGH2, PASTEL, CARIATIDES, GESFORM, CSWIN, DATAMEAL.

Développements internes

A. Ecran 22''
Vague de remplacement des écrans 19'' pour des écrans 22'', de plus certains postes ont également été équipés en double écran.

B. Sécurité
Mise en place de l'outil d'audit pour la sécurisation de notre Active Directory ISARS, celui-ci est complété par des audits réguliers via l'outil ORADAD de l'ANSSI.

C. Infrastructure système
Suite à la fin du support d'une partie de notre environnement Nutanix, nous avons été obligés de remplacer une partie de celui-ci en janvier 2024.

D. Reconnaissance vocale
Ce projet est régulièrement relancé et la diminution effectuée en 2024 du nombre de licences est reconduite en 2025.

Programme CaRE - domaine 1
Sécurisation de notre Active Directory et de notre présence sur Internet

Exploitation et activité quotidienne
- Maintenance quotidienne des serveurs (supervision, sauvegardes, mises à jours, restaurations).
- Installations / remplacement de matériels.
- Installation / désinstallation de matériels de prêts (portables, vidéoprojecteurs).
- Hotline.
- Suivi de projets opérationnels et techniques.
- Relation avec les fournisseurs.
- Suivi des contrats de maintenance.
- Gestion des stocks (commandes, réceptions et réforme des matériels).
- Rédaction et mise à jour des procédures.

Sécurité
- Mise à niveau des systèmes d'exploitation Microsoft avec l'installation des patchs de sécurité et mises à jour antivirales.
- Mise à niveau des serveurs de Virtualisation NUTANIX.
- Mise à niveau de l'infrastructure Citrix.
- Mise à niveau du boitier Watchguard agissant en tant que pare-feu au sein de notre infrastructure réseau.

DIRECTION DES RESSOURCES MATERIELLES

PROJETS A VENIR EN 2025

- Remplacement du dossier patient informatisé.
- Remplacement du système de téléphonie fixe.
- Mise en place du système de télémédecine.
- Extension du CPAO et création de locaux pour l'équipe mobile psychiatrie précarité.
- Aménagement d'espaces d'apaisement pour les patients dans les unités intra.
- Aménagement d'espaces de lâcher-prise pour les professionnels dans les unités intra.
- Aménagement et végétalisation d'une cour à l'USIP.

CULTURE À L'HÔPITAL

PROJETS REALISES EN 2024

- Activités proposées au quotidien par l'espace culturel la Cordonnerie, en intra. Un nouvel appel d'offres a été lancé pour la période 2025 à 2027, la Ligue de l'enseignement a été retenue.
- Actions organisées par la Ligue de l'enseignement au bénéfice des hôpitaux de jour dans le cadre de la subvention du Département « commission Aisne Culture Insertion Autonomie ».
- Actions culturelles organisées par les unités de soins, dans le cadre de leur budget délégué.
- Actions culturelles organisées par l'UTTS.
- Programmes « Plaines santé » et « Circulations », financés par la DRAC : en 2024 notre établissement n'en a pas bénéficié.
- Ateliers et spectacle de danse en intra proposés par Emily Régen.

A compter du 9 décembre 2024, la culture à l'Hôpital est assurée par la Direction qualité et gestion des risques, de la communication, de la culture et du mécénat.

PROJETS A VENIR EN 2025

- Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'établissement, la réalisation d'une cartographie exhaustive des différentes activités culturelles est un préalable à toute coordination de l'ensemble des actions culturelles.
- Activités proposées par l'espace culturel la Cordonnerie.
- Actions culturelles organisées par les unités de soins.
- Actions culturelles organisées par l'UTTS.
- Dans le cadre du dispositif de résidence d'artistes soutenu par la DRAC Hauts-de-France, accueil de Gasandji, artiste-musicienne, qui proposera des ateliers et autres échanges avec les patients et les professionnels durant six semaines (thème exploré : « les frontières entre le dedans et le dehors »).
- Accueil de la compagnie NKG, Emily Régen, chorégraphe-danseuse :
proposition d'ateliers avec les patients et spectacle de danse.

L'AUMÔNERIE

L'Equipe d'aumônerie de l'EPSMDA

L'équipe est constituée :

- d'un aumônier :
 Mme Anne-Sophie Badin, présente à l'EPSMDA **chaque mardi de 9H à 17H**.
- Un prêtre accompagnateur, le **Père Floribert Omolé**, qui assure les messes et répond à certaines demandes religieuses liées à des sacrements.
- 1 bénévole tous les 15 jours, **Mme Brigitte Swiderski.**

Mme Badin alterne ses activités sur 2 semaines (mais il peut arriver, s'il y a une demande particulière ou une réunion liée à son activité que les horaires soient modifiés ou, en fonction des appels, qu'elle soit présente sur l'établissement en dehors de ces horaires)
Précision également : si un patient a vraiment besoin d'une écoute active immédiate, il sera écouté dans le bureau s'il se présente.

Semaine 1 :
- Messe à 10h30 (je fais avant le tour des pavillons pour aller chercher les patients), puis visites là où il y a une demande.
- Café proposé au bureau de l'aumônerie de 14h à 15h.
- Entretiens individuels dans le bureau ou entretiens dans les pavillons s'il y a une demande.

Semaine 2 :
- Visites à la MAS à 9h30.
- Passage dans les différents pavillons (Verrerie, Nef, Tosquelles, Tilleuls, Accueil …).
- Café à 14h.
- Ouverture de la chapelle pour un temps de prière à 15h.
- Entretiens individuels dans le bureau ou dans les pavillons si demande.

Sur demande uniquement et sur appel, je rencontre des patients qui en font la demande en psychogériatrie et à l'USIP.
Par ailleurs, l'un de nous peut se rendre disponible pour un entretien dans le bureau (en face de l'Oasis). D'autre part, nous déjeunons au self avec les patients qui le souhaitent.

Les activités en 2024

Je comptabilise :
- 21 appels (des pavillons : Nef, Verrerie, CPAO ou USIP ou appels d'autres personnes, familles principalement) adressées à l'aumônier.
- 360 demandes d'entretien individuel dans les pavillons ou dans mon bureau dont 250 pour une demande de prière.
- 20 demandes adressées au prêtre pour un sacrement (confession, bénédiction) auxquelles le Père Omolé a répondu principalement dans la chapelle. Il s'est également rendu dans un pavillon pour 2 personnes.

L'accompagnement spirituel :

Je note qu'en 2024 beaucoup de résidents, habitués de l'aumônerie ont quitté l'EPSMDA. Je remarque que beaucoup me font part de leurs appréhensions ou espoirs quant à leurs projets, plus qu'avant. Je les encourage à avoir une attitude confiante face à l'inconnu.

L'accompagnement religieux : cette année, il y a plus de demandes auxquelles le Père Omolé a pu répondre.

Je note que quelques patients ont exprimé la demande d'être baptisés, ce qui correspond également à une hausse sensible dans la population générale, très inédite. Je tâche de leur fournir les renseignements nécessaires, même si ce n'est pas simple pour eux de faire la démarche après leur sortie. Je tâche de leur dire qu'ils trouveront un accueil bienveillant à l'extérieur.

Le père Omolé étant très occupé, j'ai parfois dû annuler la messe et dans ce cas, j'ai proposé l'après- midi un temps de prière à la chapelle à 15h.
J'ai demandé à un autre prêtre, Don Jérôme de relayer le père Omolé mais il a été appelé à d'autres fonctions.
Je remercie vraiment beaucoup le fait que les soignants, auxquels je transmets les dates des messes, transmettent l'information.

Je constate que beaucoup plus de personnes demandent à me parler dans mon bureau. C'est pour eux un lieu un peu à part.
En 2024, j'ai également, après demande auprès du service et accord du médecin, emmené un patient passer une journée, le lundi de Pentecôte, à Liesse.
Je l'ai également emmené un dimanche à la messe à Anizy le Grand.

L'AUMÔNERIE

Les projets en 2025

Le père Omolé devrait quitter le diocèse très bientôt, nous sommes dans l'attente de la nomination d'un nouveau prêtre.

Je compte emmener des patients passer une journée à Liesse ou ailleurs, dans la mesure de mes possibilités.

J'espère toujours aussi que l'équipe s'élargira.

LE SECTEUR MEDICO-SOCIAL

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉ « LA SOURCE »

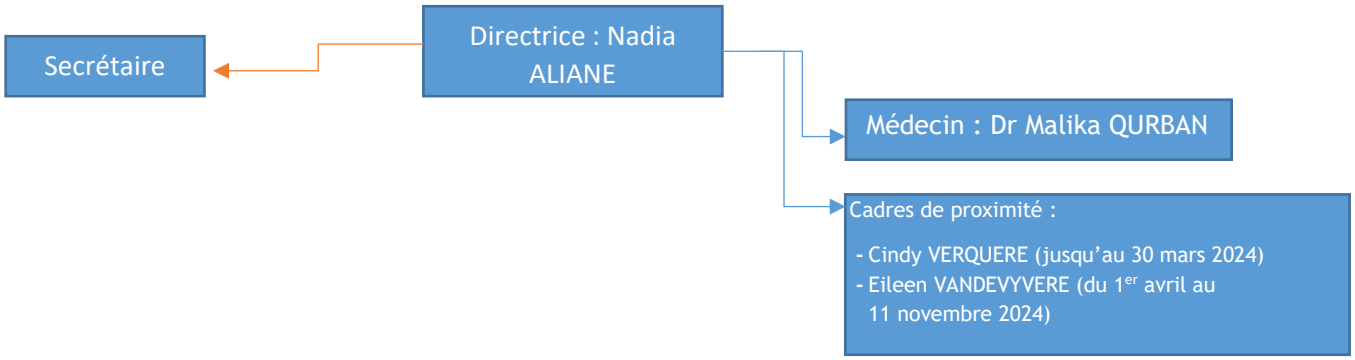
Coordonnées : 29, rue d'Argueyrolles, 02320 Prémontré

Direction : Mme Nadia ALIANE





ORGANIGRAMME



EFFECTIFS

Effectif médical : 0,70 ETP

Effectif non médical : 52,93 ETP

MAISON D'ACCUEIL SPECIALISÉ « LA SOURCE »

PROJETS REALISÉS EN 2024

- Poursuite de l'éco-pâturage (moutons).
- Poursuite des activités d'animation internes et externes (équithérapie, piscine kermesse, médiation animale, séjours et sorties culturelles).
- Elections dans le cadre du renouvellement du Conseil de la vie sociale.
- Mise en œuvre du plan d'actions suite à l'évaluation externe.
- Mise en place de l'intervention d'une psychologue et d'une assistante sociale.
- Equipement d'une salle de sport.

PROJETS A VENIR EN 2025

- Redynamisation des activités d'animation interne, afin de participer à l'autonomie des résidents.
- Poursuite des activités externes.
- Mise en œuvre des projets de vie individualisé des résidents.
- Poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions suite à l'évaluation externe.
- Renouvellement du conseil de vie sociale.
- Réorganisation du travail.
- Intervention d'un kinésithérapeute.

MAISON D'ACCUEIL SPECIALISÉ « LA SOURCE »

BAROMÈTRE D'ACTIVITÉ

Activité	31/12/2024
Nombre d'admissions	4
Nombre de sorties	3
% de diagnostics manquants	54
Nombre de résidents	50
Nombre de journées réalisées	17683
Nombre de lits installés	50
Taux d'occupation	96,89%
Durée Moyenne de résidence	354

Morbidité : 5 principaux diagnotics :

Libellé	Nombre de patients
Sujets en contact avec les services de santé pour d'autres conseils et avis médicaux, non classés ailleurs	4 (8%)
Retard mental moyen	4 (8%)
Retard mental profond	2 (4%)
Troubles envahissants du développement	2 (4%)
Immunodéficience humaine virale (VIH)	1 (2%)

L'ECOLE DE FORMATION DES INFIRMIERS ET DES AIDES-SOIGNANTS

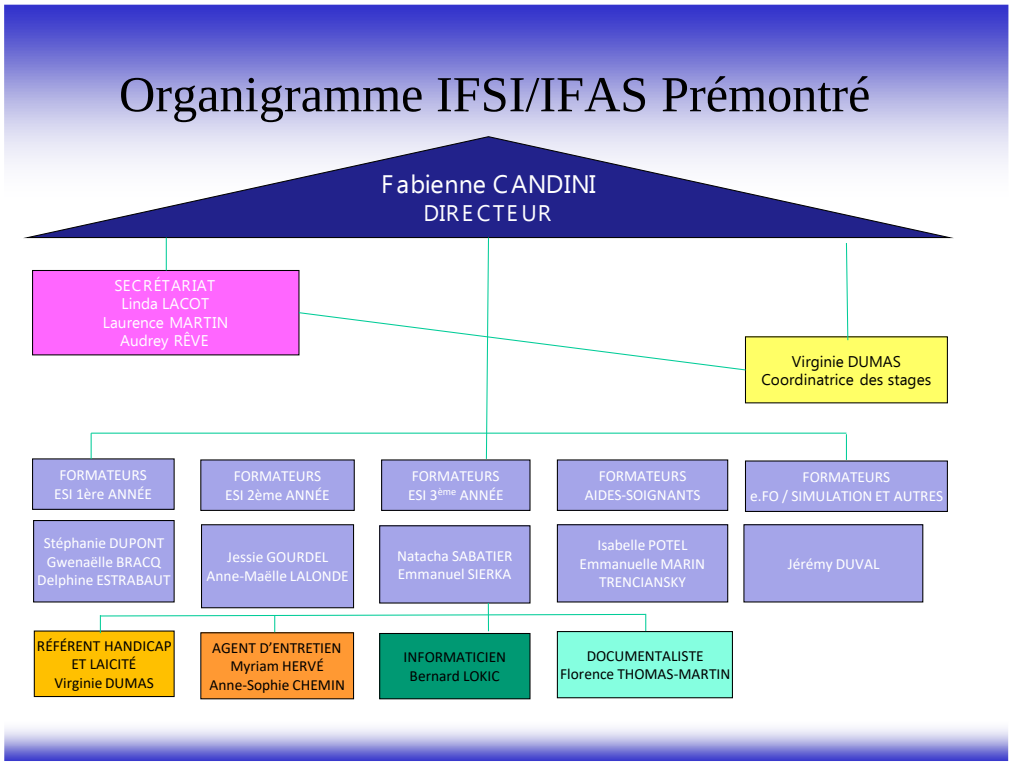
L'ECOLE DE FORMATION DES INFIRMIERS ET DES AIDES-SOIGNANTS

Directrice : Madame Fabienne CANDINI





ORGANIGRAMME



A compter du 9 décembre 2024, M. Jérémy DUVAL assure la Direction par intérim.

EFFECTIFS

. Direction : 1
. Cadres formateurs : 11
. Responsable informatique : 1
. Documentaliste : 1
. Agents de bio-nettoyage : 1.80
. Secrétariat : 3

L'ECOLE DE FORMATION DES INFIRMIERS ET DES AIDES-SOIGNATES

EFFECTIFS :

Au niveau des formateurs :

Janvier 2024 : 11 formateurs présents.
Mouvement : départ d'un formateur cadre de santé au 02 janvier 2024, remplacé par l'arrivée d'un cadre de santé au 05 février 2024.

Service scolarité et administration générale, gestion documentaire et gestion informatique :

- Trois ETP (adjoints administratifs) se partagent les activités du secrétariat pour un équivalent de trois ETP réel.
- Un ETP documentaliste.
- Un ETP de technicien informatique pour 0,80 %. Il assure le suivi du parc informatique et participe activement au développement des projets inhérents à la dimension pédagogique dans le domaine du numérique. La compétence numérique a par ailleurs dû être mise en œuvre auprès des apprenants à la rentrée, depuis septembre 2023.

Service comptable :

Il n'existe pas d'entité particulière axée sur l'aspect comptable de la formation professionnelle. L'ensemble de l'activité comptable est assurée par les services financiers de l'EPSMDA, support hospitalier de l'IFSI-IFAS et par la direction de l'IFSI-IFAS à partir d'une collaboration efficace et soutenue. A ce niveau, il est important de souligner d'une part l'expertise et le soin apportés à la gestion de l'IFSI-IFAS de la part des services financiers, des relations de travail constructives et régulières, ainsi que le respect des échéances fixées par la convention avec le Conseil Régional des Hauts-de-France. Le dialogue de gestion a eu lieu en juin 2024.

Service de nettoyage :

Les activités de nettoyage, d'hygiène et d'entretien des locaux sont assurées par deux agents d'entretien affectés à l'IFSI-IFAS pour un équivalent de 1,80 ETP.

PROJETS RÉALISÉS EN 2024

IFSI

Bilan des actions menées en 2024

Les actions de mutualisation : **Au niveau du « versant Sud » des Hauts-de-France :**

- ✓ Mutualisation de l'organisation des épreuves de sélection infirmier pour les formations professionnelles continues (promotion ou reconversion).
- ✓ Mutualisation de l'intégration à Parcours Sup pour les personnes en formation Initiale infirmière rentrée 2024.
- ✓ Mutualisation pour le déploiement du service sanitaire, en partenariat avec l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV).
- ✓ Mutualisation des épreuves de sélection aide-soignante (double rentrée).
- ✓ Mutualisation pour la gestion des stages en département.

IFAS

Maintien de l'apprentissage à la rentrée de Janvier 2024 (12 apprentis accueillis sur l'année 2024) et engagement pour les étudiants en soins infirmiers à la rentrée de septembre 2024 (une apprentie en septembre 2023 et une apprentie en septembre 2024).

Des aménagements et travaux ont été réalisés :

- Achat de la table numérique, installation à la médiathèque.
- Rééquipement des salles de simulation (aménagement d'un lieu de vie et achat de mannequin).

L'IFSI/IFAS Bertrand Schwartz a continué durant l'année 2024 à s'inscrire pleinement dans le schéma régional des formations sanitaires particulièrement influencé par la mise en place du service sanitaire, Parcours Sup et la gouvernance des instituts.
Les équipes pédagogiques, administratives et logistiques se mobilisent pleinement dans la mise en œuvre de la démarche qualité.
L'équipe souhaite développer l'apprentissage par le numérique au sein de l'Institut de formation.

En 2024, les actions de formation continue sur le tutorat et maître de stage ont été maintenues.

L'ECOLE DE FORMATION DES INFIRMIERS ET DES AIDES-SOIGNATES

PROJETS A VENIR EN 2025

IFSI / IFAS

« L'IFSI-IFAS Bertrand SCHWARTZ, un Institut en milieu rural, moderne et ouvert sur le monde. »

Pour 2025 :

- Maintien de la qualité et mise en œuvre des axes d'amélioration : certification Qualiopi obtenue en avril 2022 / audit de suivi en décembre 2023 et audit de renouvellement en février 2025.
- Maintien et développement du numérique en santé et plus particulièrement en formation : intégration de l'institut de formation au projet Primans porté par l'UPJV.
- Poursuivre la simulation en santé.
- Accompagnement des apprenants en difficultés pédagogiques (lutte contre les abandons).
- Accompagnement des apprenants en situation de handicap.
- Favoriser la mobilité internationale, enrichir la formation et former des professionnels aux capacités d'adaptation accrues : développer les stages hors UE.
- Poursuivre les collaborations mises en œuvre dans le cadre du service sanitaire.
- Poursuivre la mise en œuvre de la double rentrée en IFAS conformément à la réglementation effective depuis septembre 2022.
- Poursuivre la mise en œuvre de l'apprentissage pour les élèves aides-soignants depuis Janvier 2023 - en partenariat avec le CFA de rattachement, LAHO de Laon. L'IFSI/IFAS se porte en tant qu'unité de formation par apprentissage (UFA).
- L'institut est inscrit dans le projet universitaire UPJV (passerelle entre la première année de médecine et l'entrée en deuxième année de formation infirmière).
- Développer la formation aux premiers secours en santé mentale.
- Maintenir la présence de l'institut dans les groupes de travaux nationaux et régionaux, en lien avec la refonte du métier d'infirmier et de la formation.
- Se maintenir dans le dispositif Proch'Orientation et s'engager dans le dispositif « Cordées de la réussite » de l'Éducation Nationale en 2025/2026.
- Travailler sur l'attractivité des métiers en santé (local/régional/national). Maintenir les sorties sur des forums, accueillir des élèves de troisième en stage de découverte.
- Développer l'attractivité au sein de l'institut de formation de Prémontré.
- Tendre vers une mutualisation de moyens avec les IFSI/IFAS du territoire de l'Aisne et de la Région.

L'ECOLE DE FORMATION DES INFIRMIERS ET DES AIDES-SOIGNATES

BAROMÈTRE D'ACTIVITÉ

La capacité d'accueil de l'institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants est de 64 étudiants par promotion en formation infirmière et de 45 élèves en formation aide-soignante en cursus complet et partiel.

Ce qui porte le total théorique à 237 stagiaires en formation initiale.

A. Formation au Diplôme d'État Infirmier (DEI)

Les voies de formation professionnelle prévues relèvent de la formation initiale et continue. La durée de formation est de 3 ans pour la formation infirmière relevant des textes de 2009 et inscrite au format LMD.

L'effectif déclaré pour l'année de formation 2024/2025 :

Promotions	Effectif au 01/09/2024 (Rentrée)	Effectif au 31/12/2024
L1 : Promotion 2024-2027	64	58
L2 : Promotion 2023-2026	48	46
L3 : Promotion 2022-2025	35	35

Les statuts précis des publics sont conformes aux indications fournies :

Promotions Rentrée 2024	Quotas	Poursuite d'études	Demandeurs d'emploi rémunération Région	Demandeurs d'emploi rémunération France Travail		Salariés de l'organisme gestionnaire	Salariés autres Ets	Total effectif
L1 Promotion 2024-2027	64	46	11	Financé par la Région 1	Auto-finance-ment 5	1	0	64 Dont 3 redoublants
L2 Promotion 2023-2026	64	36	0	9		2	1	48 Dont 6 redoublants (et 1 réintégration +1 post-rentrée)
L3 Promotion 2022-2025	64	22	0	11		1	1	35 Dont 3 redoublants 1 mutation et 1 réintégration

	L1 → Promotion 2024- 2027	L2 → Promotion 2023-2026	L3 → Promotion 2022-2025
Interruption de formation Du 01/09/2024 au 31/12/2024	6	2	0

B. Formation au diplôme d'état d'aide-soignant (DEAS) - formation initiale

- ✓ Les voies de formation professionnelle prévues relèvent de la formation initiale et continue et de l'apprentissage depuis janvier 2024.
- ✓ La durée de formation est de 11 mois pour les cursus complets.
- ✓ L'effectif déclaré est de 45 élèves sur une année civile (double rentrée) en 2024.
- ✓ Les statuts précis des publics sont conformes : 14 EAS en janvier 2024 et 43 en septembre 2024 en formation (cursus complet et partiel) dont 8 EAS entrés en formation par voie de l'apprentissage en cursus complet et partiel.

Promotion EAS 2024 (Rentrée Janvier 2024)	Quota : 22 14 présents	Poursuite d'études	Demandeurs d'emploi rémunération Région	Demandeurs d'emploi rémunération France Travail	Salariés de l'organisme gestionnaire	Salariés autres Ets	Total effectif
Cursus complet			4	2		1 apprenti 1 pré pro	8
Cursus Partiels							
ASSP (1) apprenti SAPAT (0) ADVF (3) DEAES (0)			1 ADVF	2 ADVF 2 redoublantes		1 apprenti (ASSP)	6
2 redoublants.							

Promotion EAS 2024-2025 (Rentrée septembre 2024)	Quota 43	Poursuite d'études	Demandeurs d'emploi rémunération Région	Demandeurs d'emploi rémunération France Travail		Salariés de l'organisme gestionnaire	Salariés autres Ets	Total effectif
Cursus complet		4	5	4		0	2 et 7 apprentis	22
Cursus Partiels								
ASSP (9) SAPAT (2) ADVF (6) DEAES (2) VAE (1)		7 ASSP 2 SAPAT	1 ASSP 4 ADVF	2 ADVF 2 DEAS	1 auto-finance-ment	0	1 et 1 apprenti	21
2 redoublants 2024-2025.								

ASSP : accompagnement, soins et services à la personne
SAPAT : services aux personnes et aux territoires
ADVF : assistant(e) de vie aux familles
DEAES : diplôme d'état accompagnant éducatif et social
VAE : validation des acquis de l'expérience